

La gestion des services liés à l'utilisation de l'eau

Rapport

Septembre 2006

Ministère de l'écologie et du développement durable
DIRECTION DE L'EAU

Jean-Pierre Rideau

Contacts TNS Sofres :
Département Transport Poste Industrie
Dominique Mézière
☎ : 01 40 9244 71

Sommaire

	Page
■ Méthodologie	3
<i>Résultats</i>	
■ L'organisation des compétences	8
■ Les collectivités à compétence Distribution d'Eau	30
■ La facturation du service de l'eau	67
■ Les collectivités à compétence Assainissement collectif	73
■ Les relations avec les usagers	102
■ Les actions de solidarité internationale	113
■ La gestion de l'eau par bassin	118
■ Quelques résultats pour les DOM	127

Méthodologie



Méthodologie

- **Étude réalisée pour** : Ministère de l'écologie et du développement durable
- **Dates d'enquête** : du 6 février 2006 au 19 mai 2006
- **Méthodologie** : Étude réalisée par voie postale
- **Échantillon** : envoi du questionnaire auprès de 10 020 collectivités
 - 4 576 groupements intercommunaux (Communautés urbaines, communautés d'agglomération, districts, SIAEP, ...)
 - 114 communes des DOM (Guadeloupe : 34 ; Guyane : 22 ; Martinique : 34 ; Réunion : 24)
 - 5 330 communes de métropole
- **Répondants** : environ **5 300 réponses dont 4 986 questionnaires exploitables (rappel : 5 236 questionnaires avaient été exploités en 2005)**
 - 2 084 groupements intercommunaux
 - 2 850 communes de France métropolitaine
 - 46 communes et 6 groupements intercommunaux des DOM

Méthodologie

Tirage des 5 400 communes de métropole par tranche de taille de population et taux de réponse

	moins de 400 h	de 400 à 999 h	de 1 000 à 1 999 h	de 2 000 à 9999 h	10 000 h et plus	Total
Total communes	19 052	8 923	4 076	3 671	898	36 619
Communautés urbaines (CU)	9	31	36	164	112 *	352
Total hors CU	19 943	8 892	4 040	3 507	786	36 267
Tirage 2006	570	890	1 405	1 750	716	5 444
Répondants 2006 **	313	497	774	938	328	2 850
Taux de réponse 2006 (Taux de réponse 2005)	55% (55%)	56% (58%)	55% (60%)	64% (60%)	46% (64%)	53% (58%)

* Lecture : 112 communes de plus de 10 000 habitants appartiennent à des communautés urbaines

** Nombre de questionnaires exploités

Méthodologie

- Les taux de réponse pour cette deuxième vague d'enquête demeurent élevés dans les communes, mais sont toutefois en baisse notamment dans les communes de plus de 10 000 habitants. Les taux de réponse progressent légèrement dans les groupements de communes.

Communes de métropole : bilan du recueil par bassin

	Artois- Picardie	Rhin- Meuse	Seine- Normandie	Loire- Bretagne	Adour- Garonne	Rhône- Méditerranée	Total
Tirage 2006	373	431	1 218	1336	768	1 205	5 331
Répondants 2006 **	169	244	605	726	442	664	2 850
Taux de réponse 2006 (Taux de réponse 2005)	45% (48%)	57% (65%)	50% (55%)	54% (58%)	58% (58%)	55% (62%)	53% (58%)

Groupements de communes : bilan du recueil par bassin

	Artois- Picardie	Rhin- Meuse	Seine- Normandie	Loire- Bretagne	Adour- Garonne	Rhône- Méditerranée	Total
Tirage 2006	269	413	1 328	977	706	861	4 554
Répondants 2006 **	119	218	574	490	279	404	2 084
Taux de réponse 2006 (Taux de réponse 2005)	44% (38%)	53% (49%)	43% (46%)	50% (49%)	40% (40%)	47% (45%)	46% (45%)

** Nombre de questionnaires exploités

Méthodologie

- Un **redressement** sur l'univers des communes :
 - 7 strates de taille de communes pour la France métropolitaine (<400, 400-999, 1 000-1 999, 2 000-9 999, 10 000-19 999, 20 000-49 999, 50 000et +)
 - 2 strates de communes pour les DOM (moins de 10 000 habitants, 10 000 habitants et +)
 - 6 agences de l'eau pour les communes de France métropolitaine

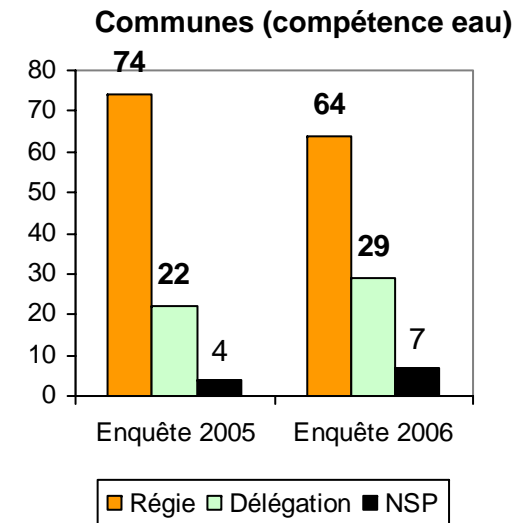
- **Pas de redressement** sur l'univers des syndicats intercommunaux (base de référence insuffisamment connue, pas d'information sur la structure des syndicats intercommunaux par taille de groupement)

L'organisation des compétences



Les compétences des collectivités : les évolutions 2005-2006

- La proportion de communes ayant compétence dans le domaine de l'eau et/ou de l'assainissement demeure à peu près la même que dans l'enquête conduite en 2005 malgré le fait qu'elles aient alors manifesté l'intention de transférer leur compétence en 2005-2006. Nous pensons que les communes qui ont abandonné leur compétence ont moins bien répondu à l'enquête de sorte que le taux de communes, observé dans l'enquête 2006, ayant compétence dans l'un et/ou l'autre domaine est sans un doute un peu surévalué.
- La part de la gestion déléguée dans le domaine de la distribution d'eau progresse sensiblement dans les communes mais reste stable dans les groupements. La part déléguée reste également stable en ce qui concerne l'assainissement.
- La proportion de communes et de groupements qui envisagent le transfert de leur compétence à une autre collectivité reste à peu près au même niveau : ainsi 5% des communes à compétence distribution d'eau envisagent le transfert et 9% pour celles qui ont compétence en collecte des eaux usées.
- Le transfert à un syndicat intercommunal reste la configuration la plus envisagée dans les communes, notamment lorsqu'il s'agit de distribution d'eau. Les groupements envisagent davantage le transfert à un EPCI à fiscalité propre notamment dans le domaine de la collecte des eaux usées.



Les compétences des collectivités : eau & assainissement

- 1/3 des communes de métropole ont compétence dans la distribution d'eau et un peu plus d'un quart dans la production d'eau. La moitié des communes de plus de 10 000 habitants conserve la compétence distribution d'eau.

Compétence dans le domaine de l'eau (en %)(*)

Type de compétence	COMMUNES METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus	COMMUNES DES DOM	GROUPEMENTS DE COMMUNES
Production d'eau	29%	29%	27%	27%	32%	41%	44%	50%	45%	75%
Distribution d'eau	34%	34%	33%	33%	42%	53%	52%	56%	51%	80%

- Si une minorité de communes de moins de 400 habitants a compétence dans la collecte des eaux usées, une commune sur deux au-delà de 400 habitants a cette compétence y compris pour les communes de plus de 50 000 habitants (en 2005, 72% de ces communes avaient déclaré avoir la compétence collecte contre 58% aujourd'hui). Pour l'épuration des eaux usées ce sont comme en 2005 les communes de 400 à 10 000 habitants qui conservent le plus cette compétence.

Compétence dans le domaine de l'assainissement (en %)(*)

Type de compétence	COMMUNES METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus	COMMUNES DES DOM	GROUPEMENTS DE COMMUNES
Collecte des eaux usées	44%	35%	52%	55%	53%	46%	58%	58%	47%	35%
Épuration des eaux usées	34%	26%	44%	47%	41%	25%	24%	21%	43%	34%
Traitement matières vidange	6%	6%	3%	5%	9%	11%	13%	18%	18%	10%
Contrôle Assainissement individuel	21%	22%	18%	16%	22%	16%	32%	43%	43%	23%
Mise en conformité Ass. Individuel	13%	13%	12%	12%	14%	14%	19%	15%	18%	10%

(*) Pour les communes, les résultats sont présentés par tranche de population des communes. Rappelons que les communes appartenant à des communautés urbaines n'ont pas été interrogées.

Les compétences des collectivités : eau & assainissement

- Environ une commune sur deux de moins de 400 habitants n'a aucune compétence ni dans le domaine de la distribution d'eau ni dans le domaine de l'assainissement collectif (pas d'assainissement ou compétence transférée à un groupement). Dans les villes de plus de 50 000 habitants, 20% n'ont aucune des deux compétences.

Compétence dans le domaine de l'eau et/ou de l'assainissement (en %)(*)

Type de compétence	COMMUNES METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus	COMMUNES DES DOM	GROUPEMENTS DE COMMUNES
Production +distribution d'eau	28%	28%	27%	26%	32%	41%	44%	50%	45%	70%
Collecte +épuration eaux usées	34%	25%	43%	47%	41%	25%	24%	21%	43%	32%
Distrib. d'eau ou assainissement	57%	52%	61%	61%	62%	65%	73%	80%	51%	95%
Ni distrib. d'eau, ni assainissement	43%	48%	39%	39%	38%	35%	27%	20%	49%	5%**

(*) Pour les communes, les résultats sont présentés par tranche de population des communes

(**) Syndicats intercommunaux ayant dans notre échantillon uniquement compétence dans le domaine de la production d'eau.

Les compétences des collectivités : eau & assainissement

- Les communes des bassins Rhône-Méditerranée et Rhin-Meuse conservent davantage la compétence eau. A l'inverse les communes d'Artois-Picardie sont une minorité à conserver cette compétence.

Compétence dans le domaine de l'eau (en %) par bassin

Type de compétence	COMMUNES METROPOLE	Artois-Picardie	Rhin-Meuse	Seine- Normandie	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône- Méditerranée
Production d'eau	29%	17%	25%	23%	20%	24%	52%
Distribution d'eau	34%	24%	32%	29%	27%	28%	58%

- Les communes des bassins Loire-Bretagne et Rhône-Méditerranée ont majoritairement la compétence assainissement collectif contrairement aux communes des autres bassins, notamment Artois-Picardie.

Compétence dans le domaine de l'eau (en %) par bassin

Type de compétence	COMMUNES METROPOLE	Artois-Picardie	Rhin-Meuse	Seine- Normandie	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône- Méditerranée
Collecte des eaux usées	44%	10%	28%	32%	61%	37%	64%
Épuration des eaux usées	34%	5%	8%	23%	56%	30%	50%
Traitement matières vidange	6%	2%	2%	5%	6%	4%	11%
Contrôle Assainissement individuel	21%	12%	9%	20%	22%	23%	26%
Mise en conformité Ass. Individuel	13%	10%	9%	10%	16%	11%	17%

Eau : les aides financières aux communes rurales au titre de l'adduction

- Près de 80% des communes de moins de 1 000 habitants ayant compétence en distribution d'eau bénéficient d'aides financières du département au titre de l'adduction d'eau.

Bénéficie d'aides financières du département au titre de l'adduction d'eau dans les communes rurales (en %)(*)

	COMMUNES METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus	COMMUNES DES DOM	GROUPEMENTS DE COMMUNES
Oui	73%	77%	78%	72%	53%	11%	7%	-%	81%	83%
Non	27%	23%	22%	28%	47%	89%	93%	100%	19%	17%

(*) Pour les communes, les résultats sont présentés par tranche de population des communes. Rappelons que les communes appartenant à des communautés urbaines n'ont pas été interrogées.

- Les communes d'Artois-Picardie bénéficient peu des aides du département

Bénéficie d'aides financières du département au titre de l'adduction d'eau dans les communes rurales (en %)(*)

Type de compétence	COMMUNES METROPOLE	Artois-Picardie	Rhin-Meuse	Seine-Normandie	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône-Méditerranée
Oui	73%	47%	75%	66%	64%	70%	81%
Non	27%	53%	25%	34%	36%	30%	19%

Assainissement : les aides financières aux communes rurales au titre de l'assainissement/épuration des eaux usées

- Plus de 80% des communes de moins de 2 000 habitants et qui ont compétence en assainissement bénéficient d'aides financières du département au titre de l'assainissement ou de l'épuration des eaux usées.

Bénéficie d'aides financières du département au titre de l'assainissement/épuration des eaux usées dans les communes rurales (en %)(*)

	COMMUNES METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus	COMMUNES DES DOM	GROUPEMENTS DE COMMUNES
Oui	81%	82%	87%	83%	69%	21%	15%	5%	79%	80%
Non	19%	18%	13%	17%	31%	79%	85%	95%	21%	20%

(*) Pour les communes, les résultats sont présentés par tranche de population des communes. Rappelons que les communes appartenant à des communautés urbaines n'ont pas été interrogées.

- Là encore, les communes d'Artois-Picardie bénéficient peu des aides du département

Bénéficie d'aides financières du département au titre de l'assainissement/épuration des eaux usées dans les communes rurales (en %)(*)

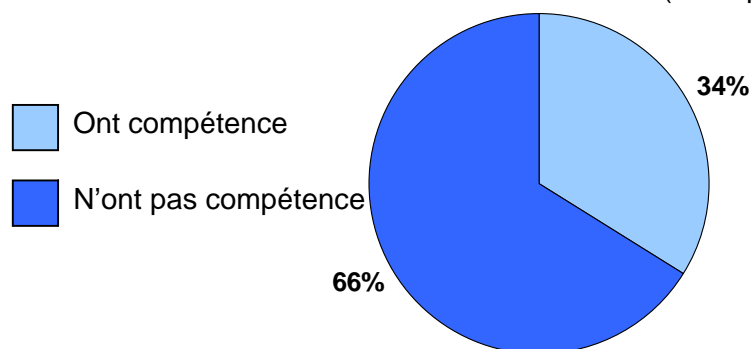
	COMMUNES METROPOLE	Artois-Picardie	Rhin-Meuse	Seine-Normandie	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône-Méditerranée
Oui	81%	36%	80%	69%	87%	79%	84%
Non	19%	64%	20%	31%	13%	21%	16%

Les compétences des collectivités : la distribution de l'eau

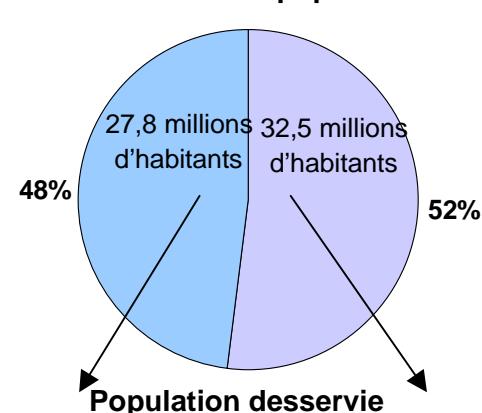
Q2 Compétence de votre collectivité?

- 1/3 des communes de métropole ont compétence dans la distribution d'eau. Cette part est supérieure à 1/2 pour les communes de plus de 10 000 habitants. Elles représentent un peu de 50% de la population française. Les syndicats intercommunaux ayant compétence dans ce domaine desservent de leur côté l'autre moitié de la population de métropole.

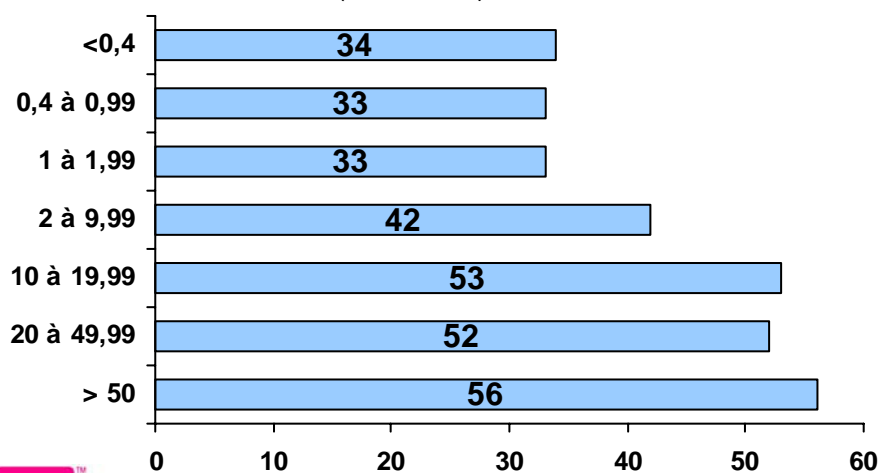
En % des communes (Métropole)



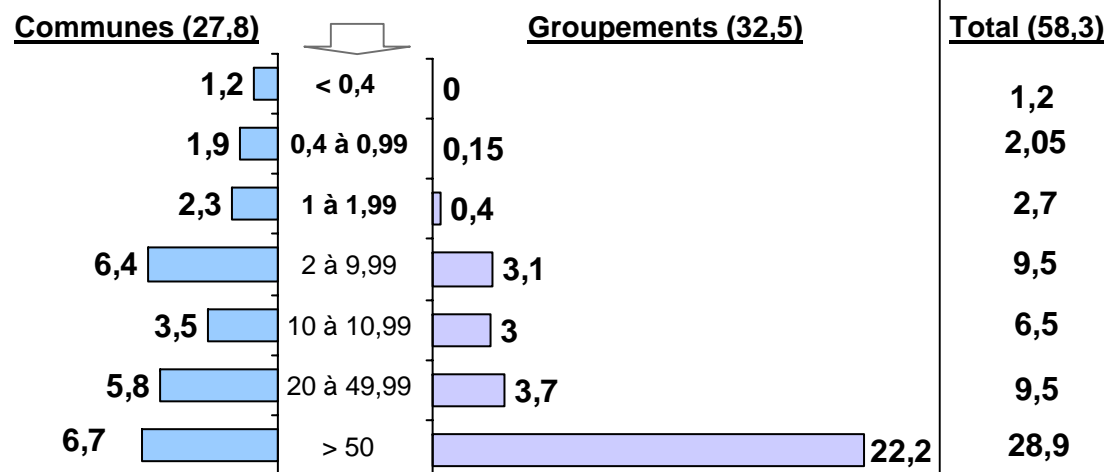
En % de la population desservie (Métropole)



% des communes ayant compétence par tranche de population de la commune (en milliers)



Population desservie (tranche en milliers – hors Paris pour les communes)



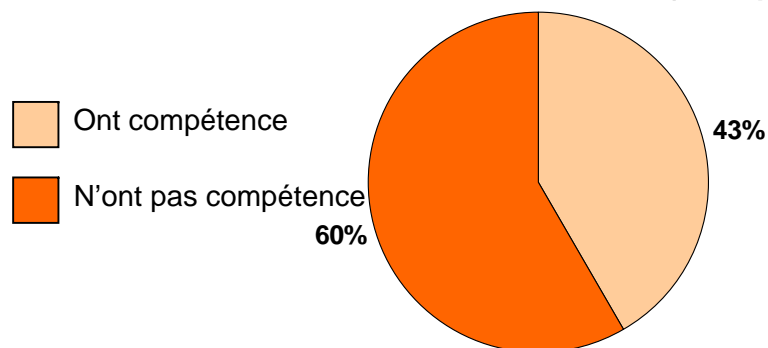
Lecture : Les communes desservant entre 20 000 et 49 999 habitants représentent 5,8 millions d'habitants. Les groupements desservant plus de 50 000 habitants représentent 22,2 millions d'habitants

Les compétences des collectivités : la collecte des eaux usées

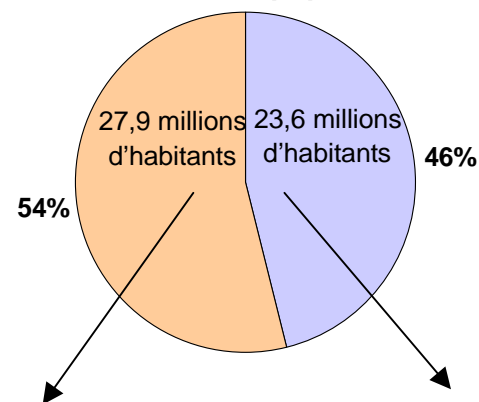
Q2 Compétence de votre collectivité?

- Hors Paris, un peu plus de 40% des communes de métropole ont compétence dans la collecte des eaux usées. Elles représentent 54% de la population française. Les groupements intercommunaux ayant compétence dans ce domaine desservent de leur côté 46% de la population de métropole.

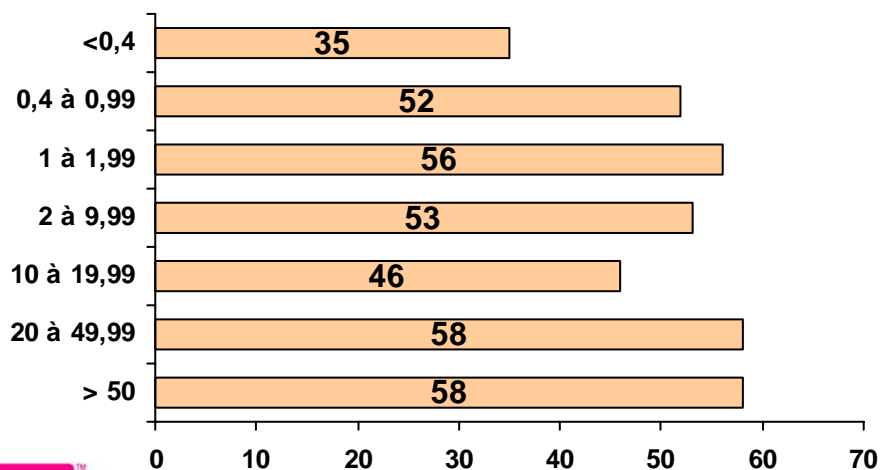
En % des communes (Métropole)



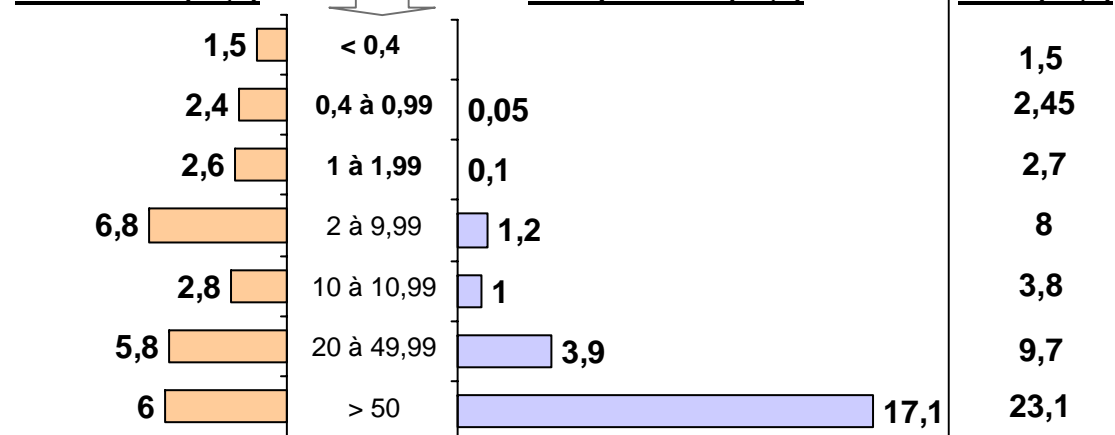
En % de la population desservie (Métropole)



% des communes ayant compétence par tranche de population de la commune (en milliers)



Population desservie (tranche en milliers – hors Paris pour les communes)



Lecture : Les communes desservant entre 20 000 et 49 999 habitants représentent 5,8 millions d'habitants. Les groupements desservant plus de 50 000 habitants représentent 17,1 millions d'habitants

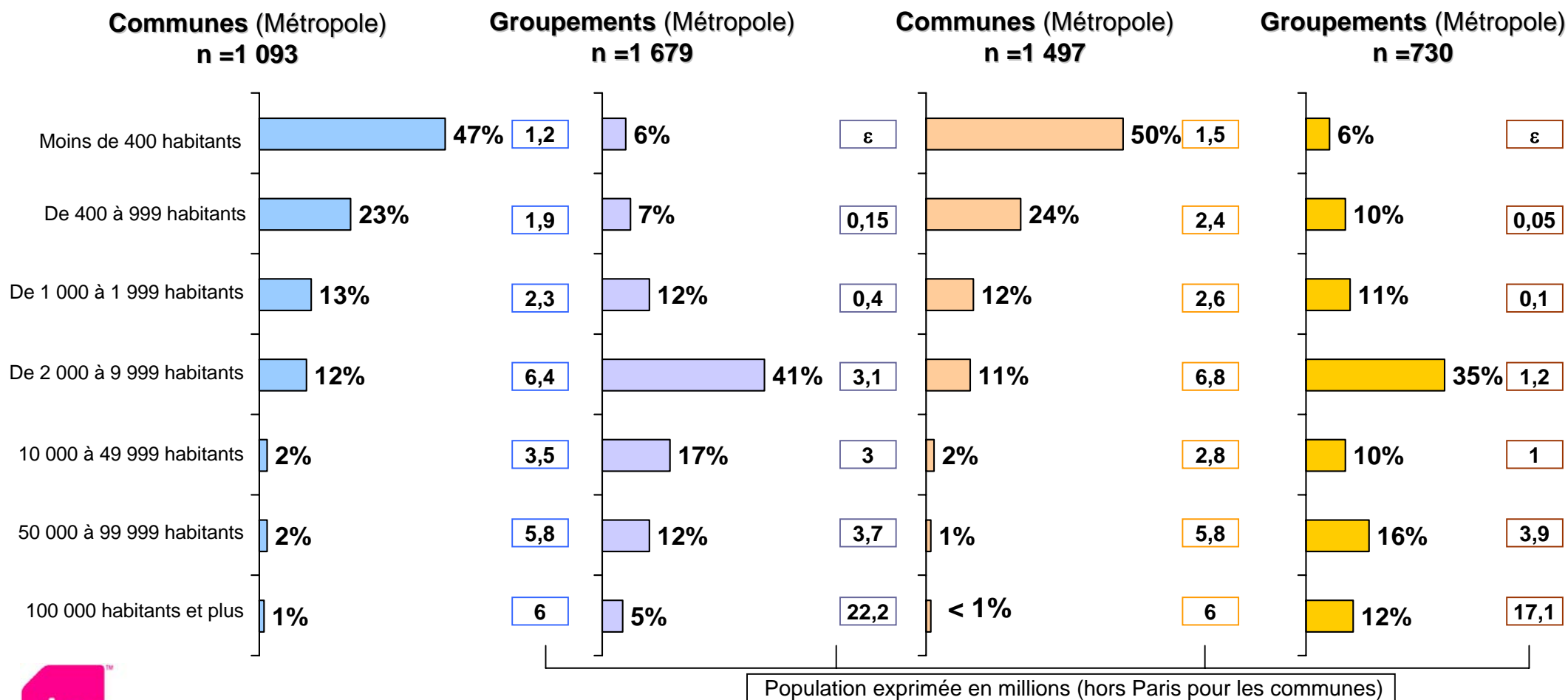
Les compétences des collectivités : distribution eau et collecte eaux usées

Q5.Q6 Indiquez la population desservie

- Près de 40% des groupements communaux qui ont compétence en distribution d'eau ou en assainissement desservent entre 2 000 et 10 000 habitants. Exprimé en nombre d'habitants desservis, ce sont les grands groupements comme les grandes communes qui représentent bien entendu l'essentiel de la population.

Distribution de l'eau

Collecte des eaux usées

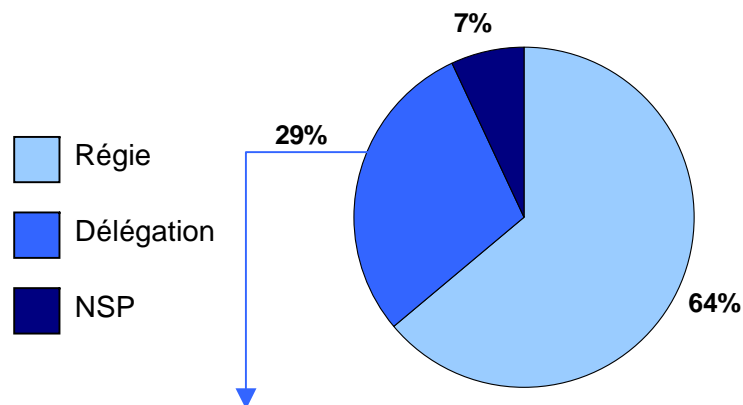


La gestion du service dans les communes : distribution d'eau

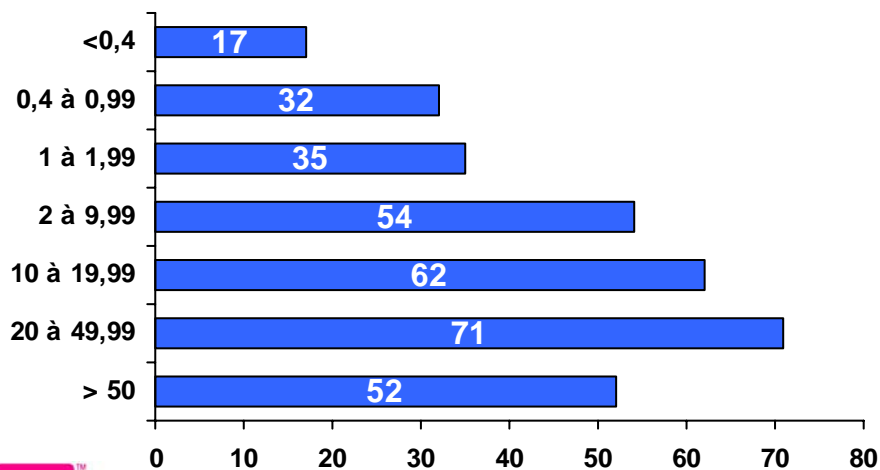
Q7/Q13 Comment le service est géré, en régie ou en délégation

■ La délégation du service de la distribution d'eau est le mode dominant dans les communes de 10 000 à 50 000 habitants.

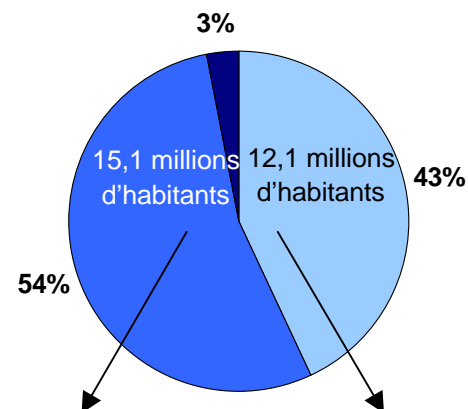
En % des communes ayant compétence distribution (Métropole)



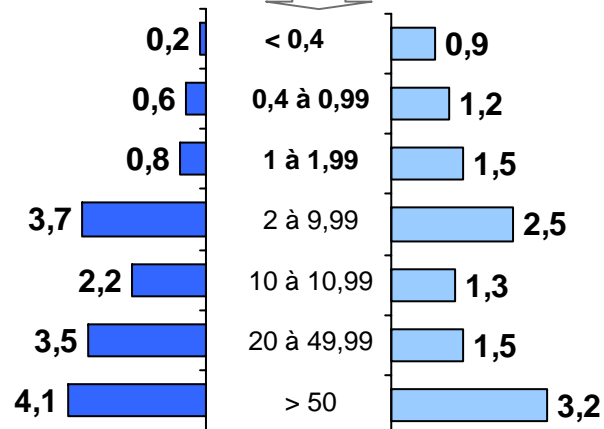
% des communes ayant délégué la gestion par tranche de population desservie (en milliers)



En % de la population desservie (Métropole)



Population desservie (tranche en milliers – hors Paris pour les communes)



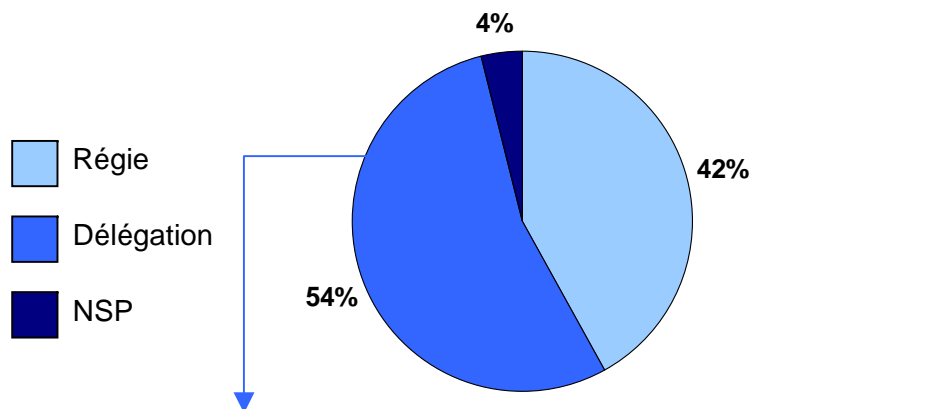
Lecture : Dans les communes desservant entre 20 000 et 49 999 habitants, celles qui délèguent la gestion représentent 3,5 millions d'habitants et celles qui gèrent directement 1,5 millions d'habitants

La gestion du service dans les groupements : distribution d'eau

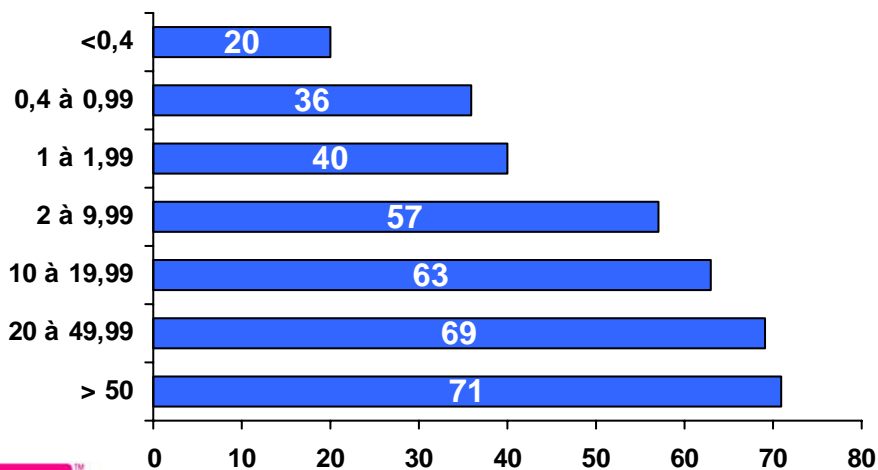
Q7/Q13 Comment le service est géré, en régie ou en délégation

- La délégation du service de la distribution d'eau est le mode dominant dans les groupements de plus de 2 000 habitants.

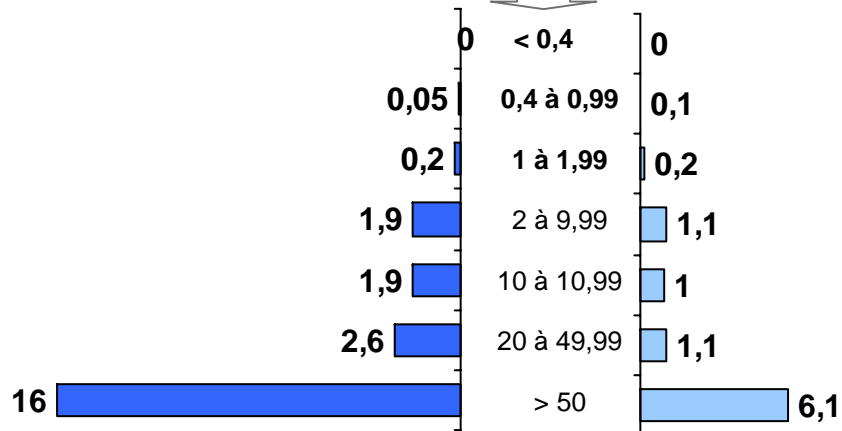
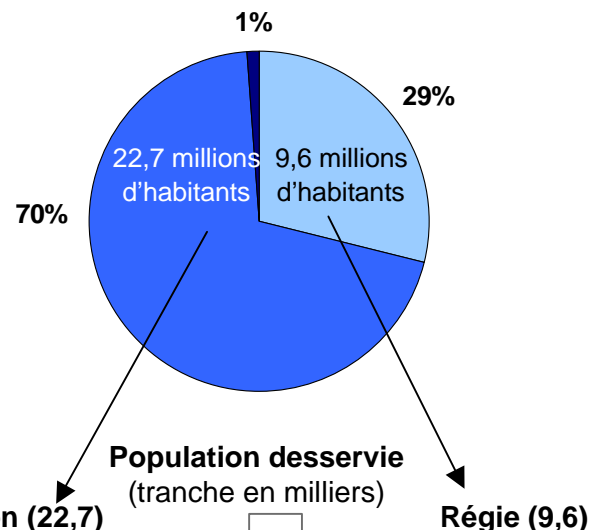
En % des groupements ayant la compétence distribution (Métropole)



% des groupements ayant délégué la gestion par tranche de population desservie (en milliers)



En % de la population desservie (Métropole)



Lecture : Dans les groupements desservant plus de 50 000 habitants, celles qui délèguent la gestion représentent 16 millions d'habitants et celles qui gèrent directement 6,1 millions d'habitants

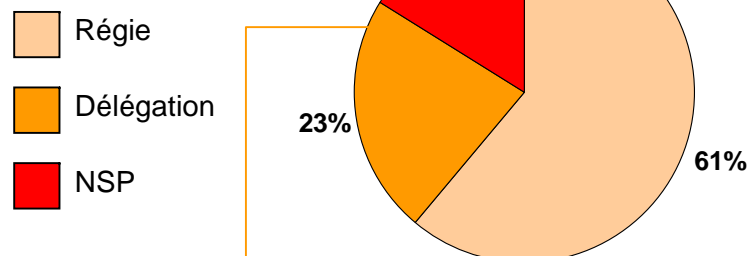
La gestion du service dans les communes : collecte des eaux usées

Q7/Q13 Comment le service est géré, en régie ou en délégation

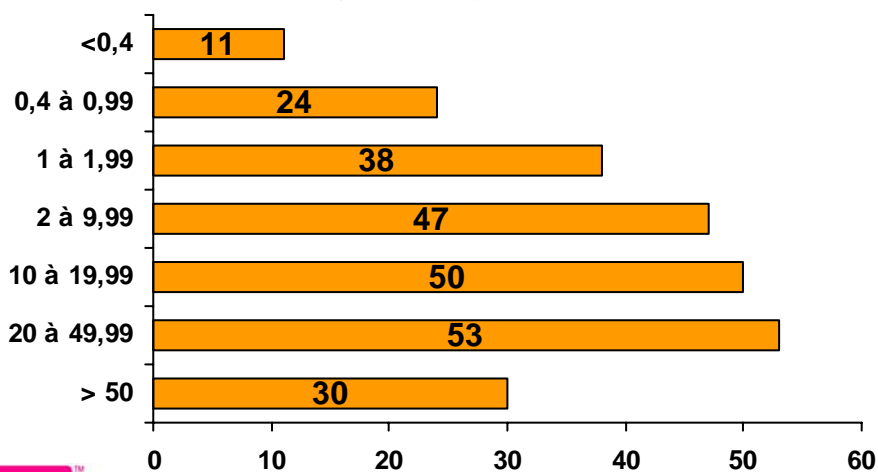
- La délégation du service de collecte des eaux usées est le mode dominant dans les communes de 10 000 à 50 000 habitants. La délégation est moins répandue dans les grandes villes.

En % des communes ayant la compétence collecte eaux usées (Métropole)

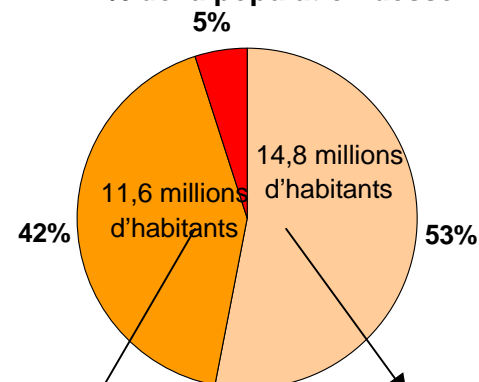
Les non réponses proviennent pour l'essentiel des petites communes



% des communes ayant délégué la gestion par tranche de population desservie (en milliers)

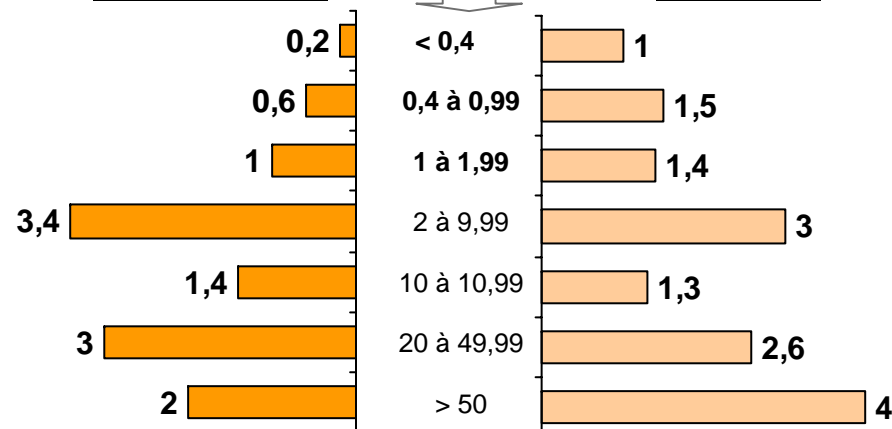


En % de la population desservie (Métropole)



Population desservie (tranche en milliers – hors Paris pour les communes)

Délégation (11,6) Régie (14,8)



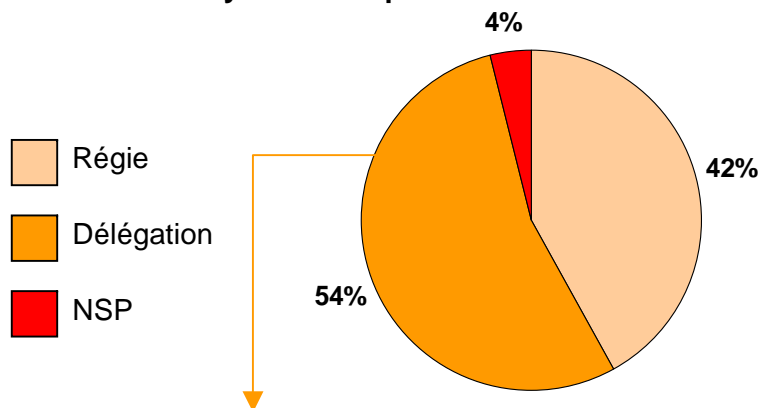
Lecture : Dans les communes desservant entre 20 000 et 49 999 habitants, celles qui délèguent la gestion représentent 3 millions d'habitants et celles qui gèrent directement 2,6 millions d'habitants

La gestion du service dans les groupements : collecte des eaux usées

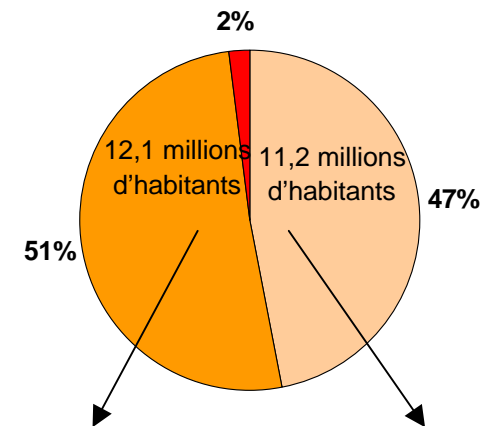
Q7/Q13 Comment le service est géré, en régie ou en délégation

- La délégation est le mode dominant dans les communes de plus de 2 000 habitants et notamment dans les communes de 20 000 à 50 000 habitants.

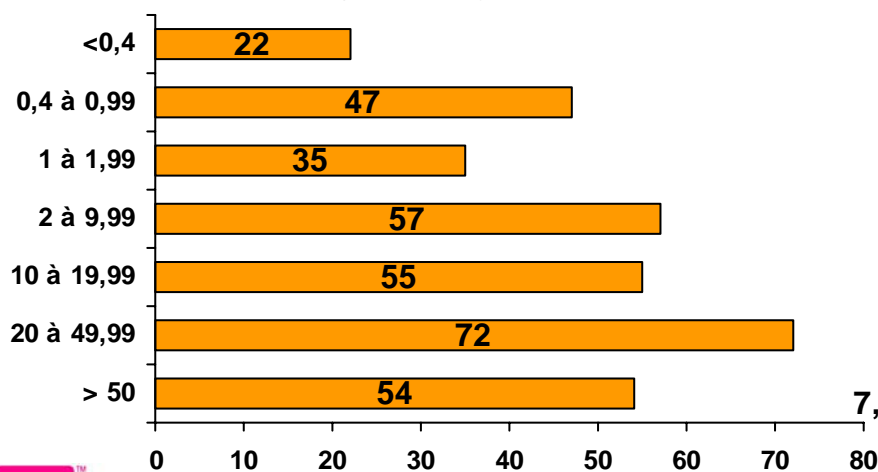
En % des groupements ayant la compétence collecte eaux usées (Métropole)



En % de la population desservie (Métropole)



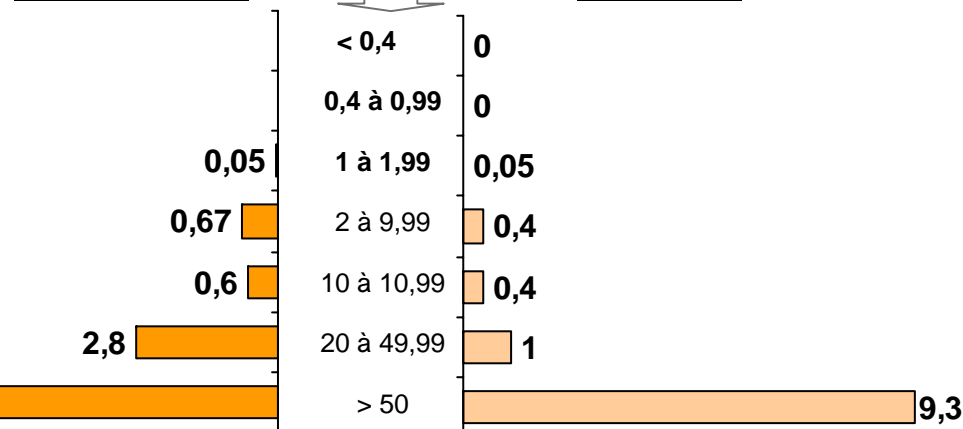
% des groupements ayant délégué la gestion par tranche de population desservie (en milliers)



Population desservie (tranche en milliers)

Délégation (12,1)

Régie (11,2)



Lecture : Dans les groupements desservant entre 20 000 et 49 999 habitants, celles qui délèguent la gestion représentent 2,8 millions d'habitants et celles qui gèrent directement 1 million d'habitants

La gestion du service : distribution de l'eau

- Les communes des bassins Seine-Normandie et Loire-Bretagne confient plus que d'autres la gestion de la distribution de l'eau à un prestataire. S'agissant des groupements de communes, ceux du nord et de l'est de la France conservent généralement la gestion directe alors que les groupements situés dans les autres bassins recourent plutôt à la délégation de service.

En % des communes ayant compétence distribution

Mode de gestion	COMMUNES METROPOLE	Artois-Picardie	Rhin-Meuse	Seine- Normandie	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône- Méditerranée
Régie	64%	63%	83%	50%	50%	65%	72%
Délégation	29%	32%	15%	38%	42%	32%	21%
NSP	7%	5%	2%	12%	8%	3%	7%

En % des groupements de communes distribution

Mode de gestion	GROUPEMENT METROPOLE	Artois-Picardie	Rhin-Meuse	Seine- Normandie	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône- Méditerranée
Régie	42%	62%	66%	42%	37%	34%	40%
Délégation	54%	30%	29%	55%	61%	63%	55%
NSP	4%	8%	5%	3%	2%	3%	5%

Eau : appui extérieur pour le contrôle de l'opérateur

Q8 Avez-vous un appui extérieur pour assurer la mission de contrôle de l'opérateur?

- Les groupements communaux sont davantage bénéficiaires de l'appui extérieur que les communes. Dans les communes, cet appui est deux fois plus important dans les petites que dans les grandes. Cet appui est généralement le fait de la DDAF ou de la DDE sauf dans les communes de plus de 10 000 habitants qui s'appuient sur des sociétés de conseil.

Bénéficie d'un appui extérieur pour le contrôle de l'opérateur (en %)(*)

	COMMUNES METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 9 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus	COMMUNES DES DOM	GROUPEMENTS DE COMMUNES
Oui	43%	42%	46%	43%	41%	18%	21%	23%	53%	56%
Oui, société d'audit ou de conseil	10%	9%	11%	5%	12%	10%	21%	23%	7%	7%
Oui, DDAF/DDE	33%	33%	35%	38%	29%	8%	-	-	46%	49%
Non	41%	38%	38%	43%	48%	75%	74%	71%	13%	34%
Non, mais envisagé	3%	5%	3%	3%	3%	4%	2%	2%	22%	2%
NSP	15%	17%	15%	11%	8%	4%	3%	3%	12%	8%

(*) Pour les communes, les résultats sont présentés par tranche de population des communes. Rappelons que les communes appartenant à des communautés urbaines n'ont pas été interrogées.

Bénéficie d'un appui extérieur pour le contrôle de l'opérateur (en %)(*)

	COMMUNES METROPOLE	Artois-Picardie	Rhin-Meuse	Seine-Normandie	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône-Méditerranée
Oui	43%	17%	30%	51%	43%	45%	42%
Oui, société d'audit ou de conseil	10%	8%	7%	6%	9%	12%	12%
Oui, DDAF/DDE	33%	9%	23%	45%	34%	33%	30%
Non	41%	58%	48%	30%	40%	38%	45%
Non, mais envisagé	3%	1%	1%	4%	-	7%	5%
NSP	15%	24%	23%	16%	18%	10%	11%

La gestion du service : collecte des eaux usées

- Les communes des bassins Seine-Normandie, Loire-Bretagne et Artois-Picardie confient plus que d'autres la gestion de la distribution de l'eau à un prestataire. S'agissant des groupements de communes, ceux du nord et du nord-ouest de la France sont les plus enclins à déléguer le service.

En % des communes ayant compétence collecte des eaux usées

Type de gestion	COMMUNES METROPOLE	Artois-Picardie (*)	Rhin-Meuse	Seine-Normandie	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône-Méditerranée
Régie	61%	17%	79%	51%	66%	61%	63%
Délégation	23%	31%	11%	32%	24%	22%	19%
NSP	16%	52%	10%	17%	10%	17%	18%

(*) Base faible = résultat non interprétable en raison du fort taux de non réponse

En % des groupements de communes ayant compétence collecte des eaux usées

Type de gestion	GROUPEMENT METROPOLE	Artois-Picardie	Rhin-Meuse	Seine-Normandie	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône-Méditerranée
Régie	42%	46%	43%	34%	43%	45%	46%
Délégation	54%	50%	53%	61%	54%	49%	47%
NSP	4%	4%	4%	5%	3%	6%	7%

Assainissement : appui extérieur pour le contrôle de l'opérateur

Q14 Avez-vous un appui extérieur pour assurer la mission de contrôle de l'opérateur?

- Environ 50% des communes de moins de 10 000 habitants bénéficient d'un appui extérieur. Cet appui est généralement le fait de la DDAF ou de la DDE sauf dans les communes de plus de 10 000 habitants qui s'appuient sur des sociétés de conseil, mais peu d'entre elles bénéficie de cet appui.

Bénéficie d'un appui extérieur pour le contrôle de l'opérateur (en %)(*)

	COMMUNES METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 9 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus	COMMUNES DES DOM	GROUPEMENTS DE COMMUNES
Oui	48%	43%	53%	61%	49%	17%	14%	5%	46%	49%
Oui, société d'audit ou de conseil	12%	12%	11%	15%	13%	10%	14%	5%	18%	12%
Oui, DDAF/DDE	36%	31%	42%	46%	36%	7%	-	-	28%	37%
Non	30%	28%	28%	26%	40%	71%	75%	74%	28%	40%
Non, mais envisagé	6%	8%	5%	4%	4%	8%	3%	5%	18%	4%
NSP	16%	21%	15%	10%	9%	5%	8%	16%	8%	7%

(*) Pour les communes, les résultats sont présentés par tranche de population des communes. Rappelons que les communes appartenant à des communautés urbaines n'ont pas été interrogées.

Bénéficie d'un appui extérieur pour le contrôle de l'opérateur (en %)(*)

	COMMUNES METROPOLE	Artois-Picardie	Rhin-Meuse	Seine-Normandie	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône-Méditerranée
Oui	48%	18%	29%	49%	61%	48%	43%
Oui, société d'audit ou de conseil	12%	3%	8%	9%	17%	12%	12%
Oui, DDAF/DDE	36%	15%	21%	40%	44%	36%	31%
Non	30%	24%	45%	21%	23%	32%	38%
Non, mais envisagé	6%	2%	1%	9%	7%	6%	6%
NSP	16%	56%	28%	21%	11%	14%	14%

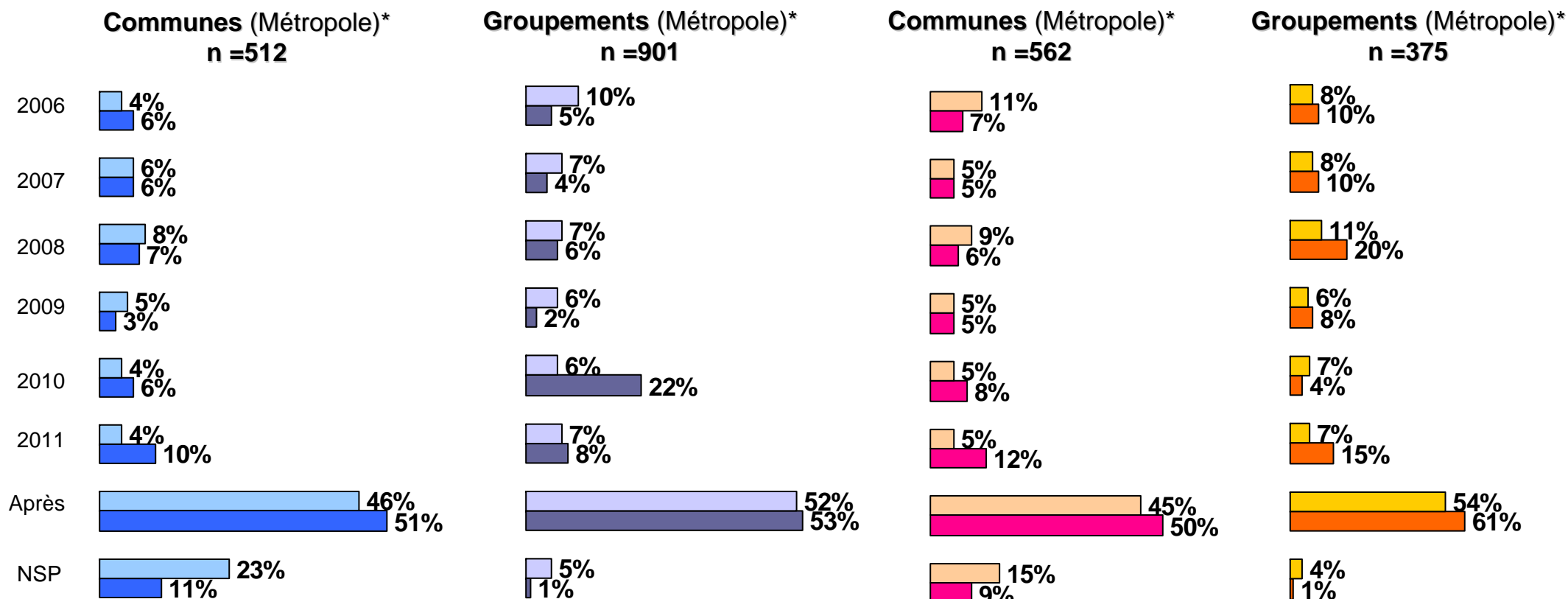
L'échéance des contrats de délégation

Q9.Q15 Si le service est en délégation, à quelle date se termine le contrat actuel ?

■ Dans un cas sur deux, l'échéance du contrat de délégation est postérieure à 2011.

Distribution de l'eau

Collecte des eaux usées



En % des collectivités
En % des populations desservies

* Le total peut être supérieur à 100% du fait des réponses multiples (collectivités ayant plusieurs contrats de délégation)

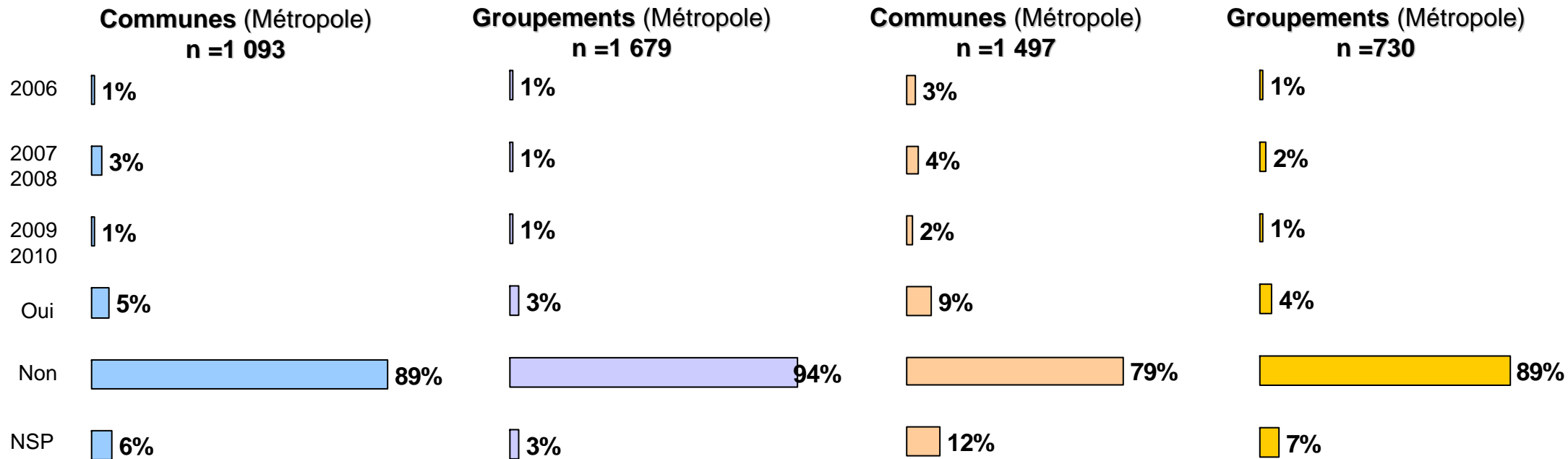
Les transferts de compétence

Q10.Q16 Envisagez-vous de transférer la compétence du service de ... à une autre collectivité ?

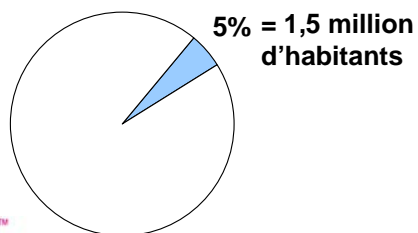
- 5% des communes envisagent de transférer la compétence distribution eau à une autre collectivité ; près de 10% celle de la collecte des eaux usées. Quelles que soient les tailles de populations desservies, les intentions de transfert restent à peu près les mêmes.

Distribution de l'eau

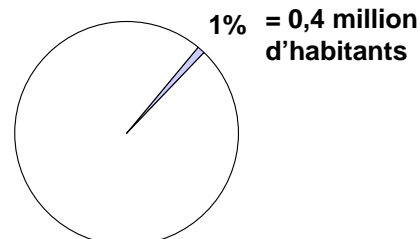
Collecte des eaux usées



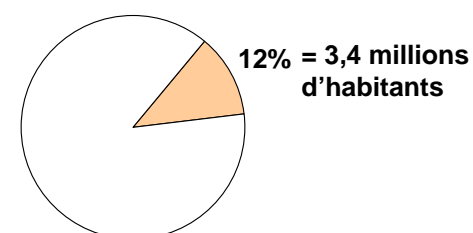
% de transfert en population desservie



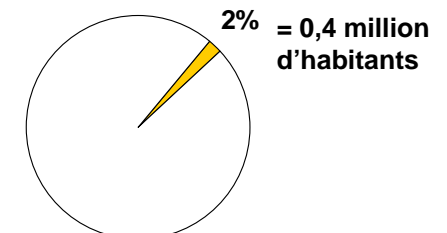
% de transfert en population desservie



% de transfert en population desservie



% de transfert en population desservie



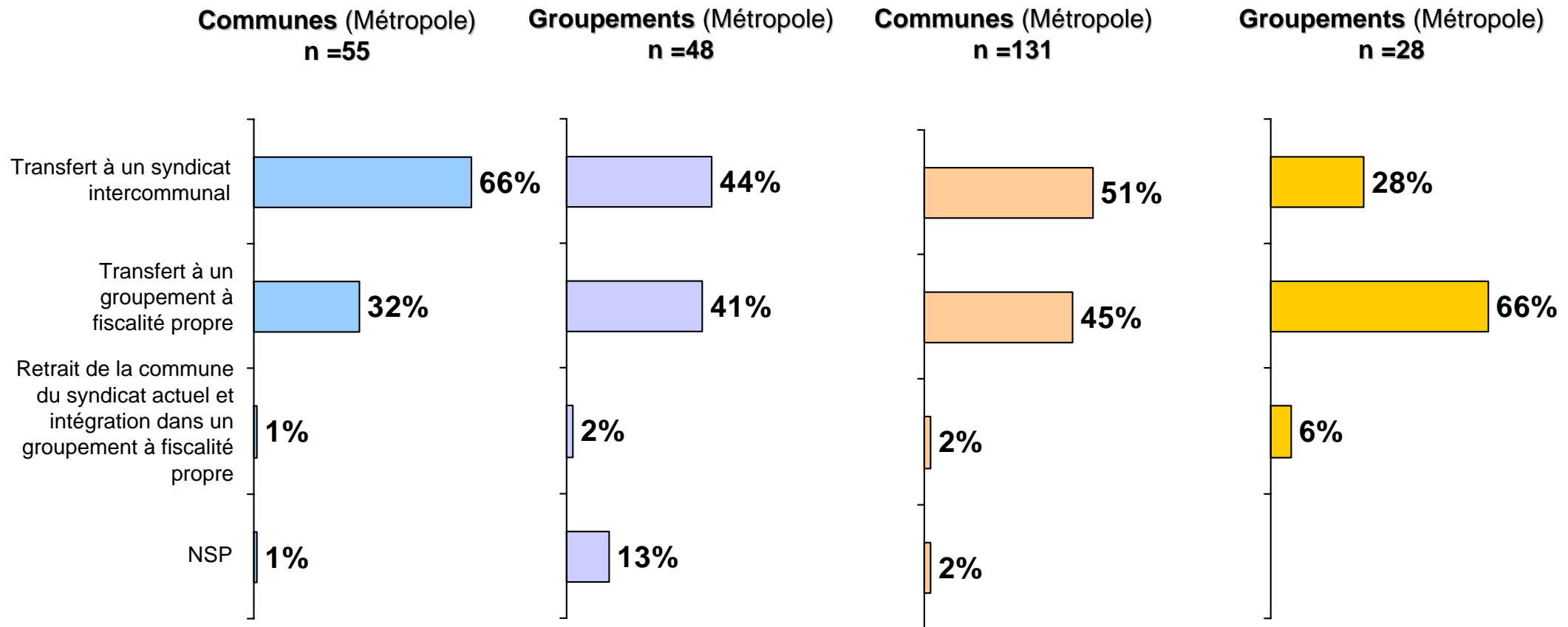
Les transferts de compétence

Q11.Q17 Si oui : A qui envisagez-vous de transférer cette compétence ?

- Le transfert à un syndicat intercommunal est la configuration la plus envisagée pour le service de l'eau. Le transfert à une structure à fiscalité propre (Communauté urbaine, Communauté d'Agglomération ou de communes) est davantage envisagé dans le domaine de la collecte des eaux usées.

Distribution de l'eau

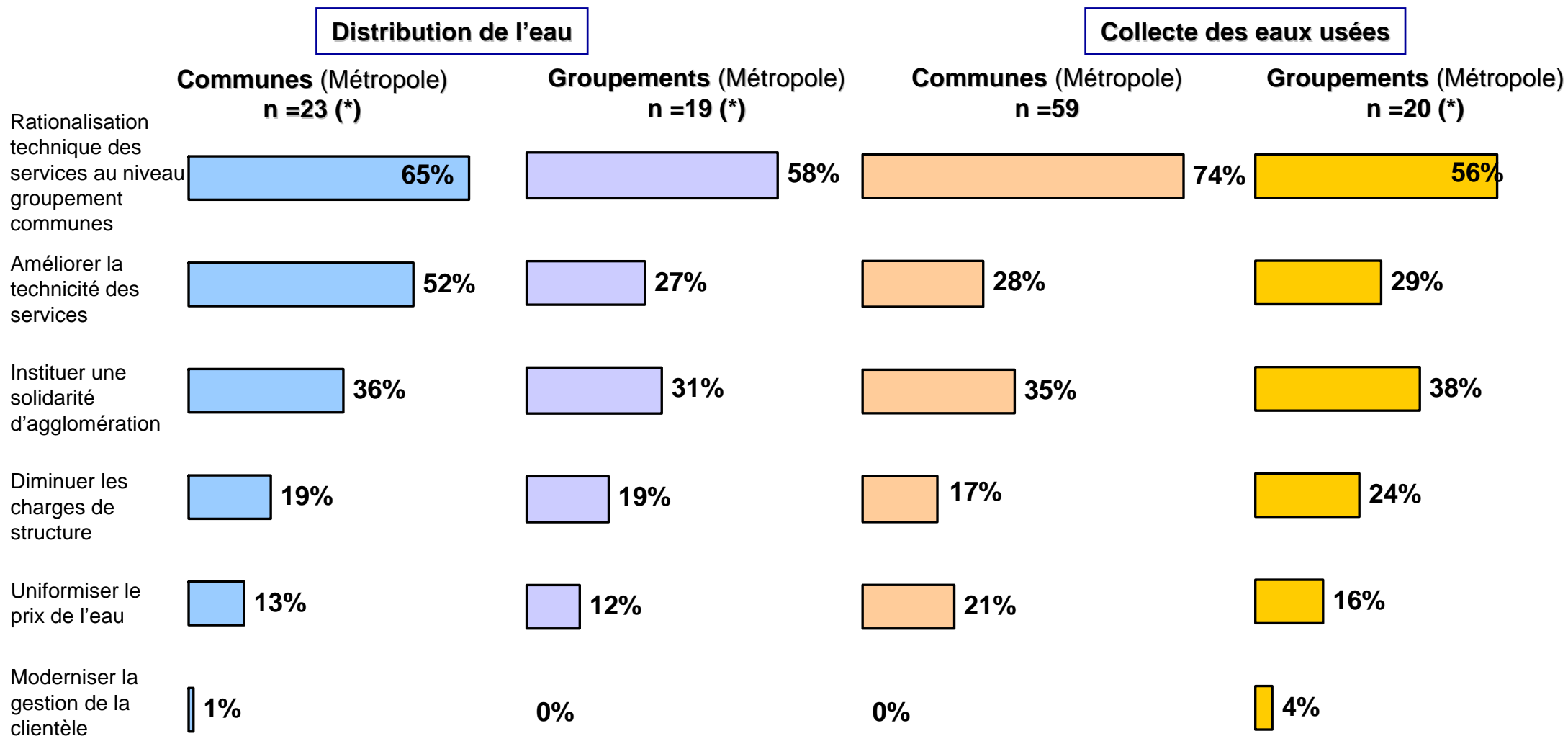
Collecte des eaux usées



Les transferts de compétence

Q12.Q18 Si vous envisagez de transférer la responsabilité du service de ... à un groupement à fiscalité propre : Pour quelles raisons principalement ?

- La recherche de rationalisation technique des services au niveau de groupement de communes, l'amélioration de la technicité des services (surtout pour les communes quand il s'agit de distribution d'eau) et la solidarité d'agglomération sont des leviers importants.



(*) % Bases très faibles

Les collectivités à compétence Distribution de l'eau

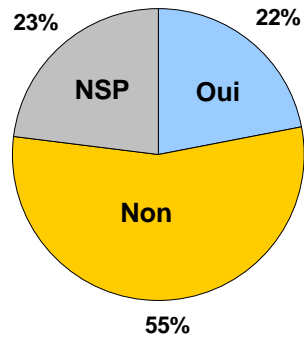


Le plomb des eaux distribuées

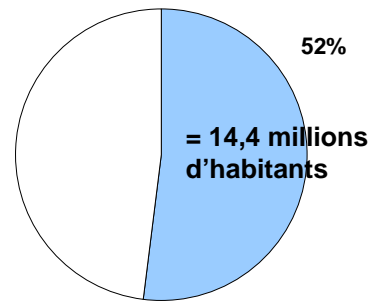
Q19 Devez-vous engager des actions pour respecter les normes de teneur en plomb des eaux distribuées ?

■ Moins d'un quart des communes et un tiers des groupements déclarent devoir engager des actions pour respecter les teneurs en plomb.

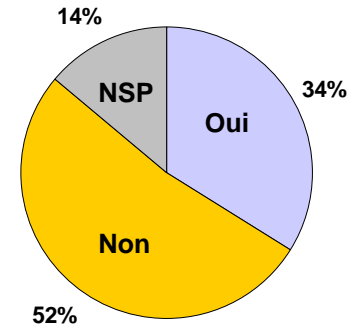
En % des communes (Métropole)
N=952



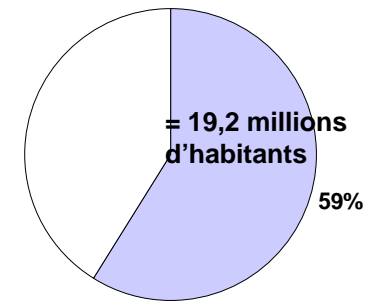
En % de la population desservie
(Métropole)



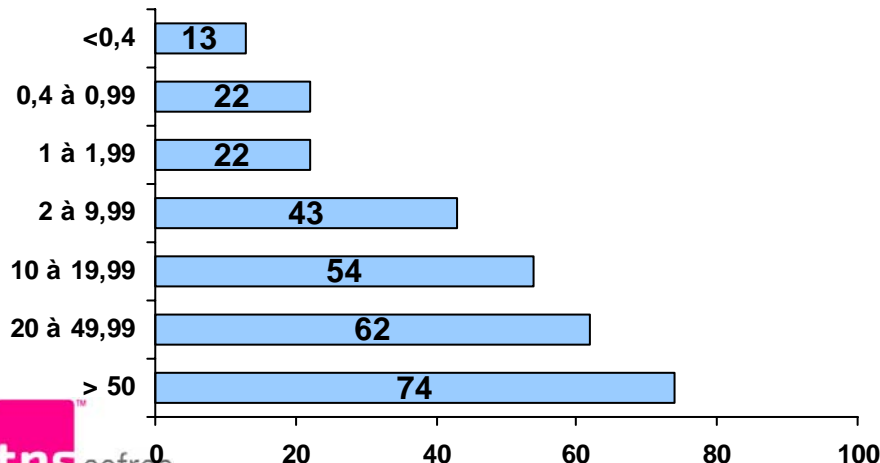
En % des groupements (Métropole)
N=1 570



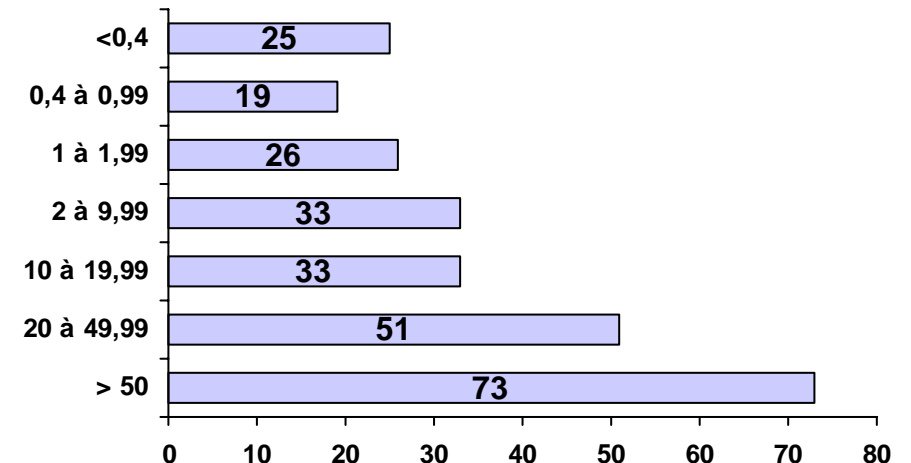
En % de la population desservie
(Métropole)



% des communes qui déclarent devoir engager des actions par tranche de population desservie (en milliers)



% des groupements qui déclarent devoir engager des actions par tranche de population desservie (en milliers)



Le plomb des eaux distribuées

Q20 (Pour ceux qui doivent engager des actions) Avez-vous déjà informé les abonnés de la nécessité de changer les canalisations en plomb dans les maisons ?

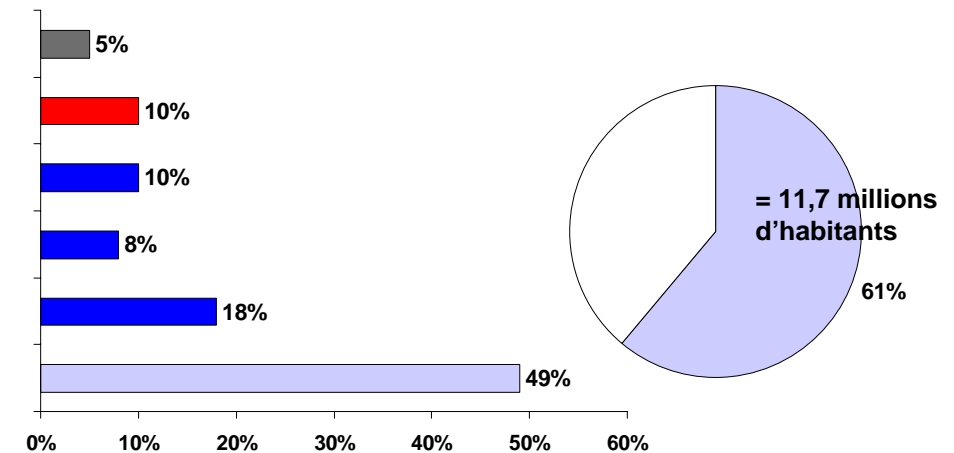
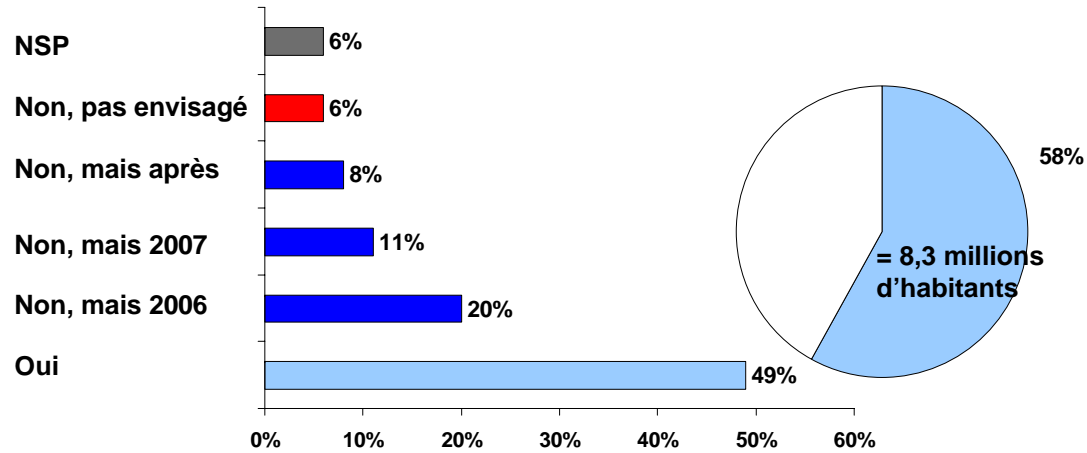
- Une collectivité sur deux a informé les abonnés et près de 30% devraient l'avoir fait d'ici fin 2007. Les plus grandes collectivités n'informent pas les abonnés plus que les autres)

En % des communes (Métropole)
N=365

En % de la population desservie
(Métropole)

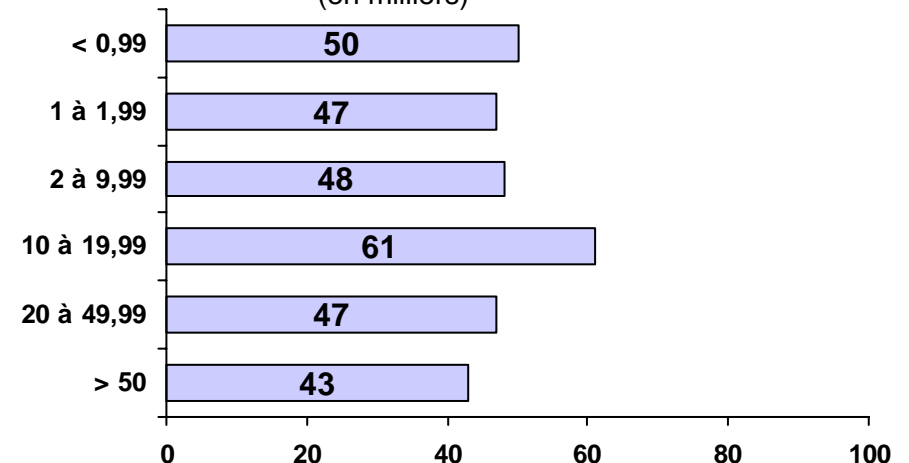
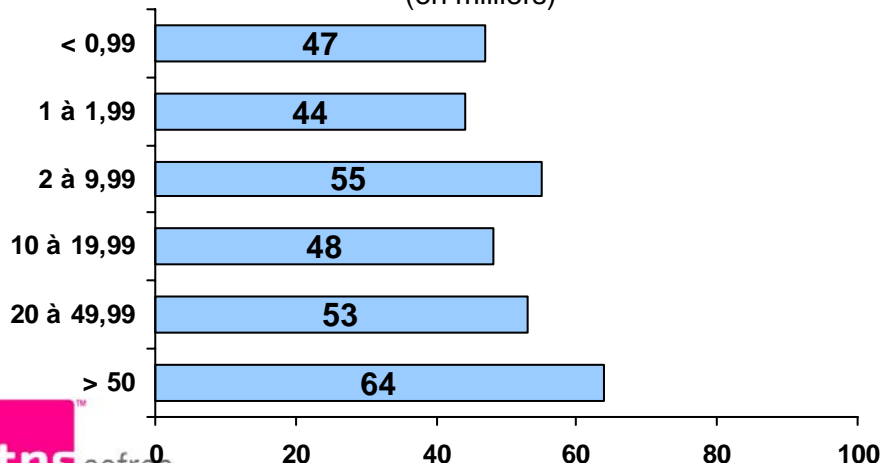
En % des groupements (Métropole)
N=526

En % de la population desservie
(Métropole)



% des communes qui ont informé les abonnés
par tranche de population desservie
(en milliers)

% des groupements qui ont informé les abonnés par
tranche de population desservie
(en milliers)



L'évolution des investissements dans les communes

- Dans les communes, davantage de croissance dans les domaines de l'interconnexion des réseaux et le renouvellement de réseaux anciens et de branchements publics

Les communes (résultats hors non réponses, exprimés en % des communes)

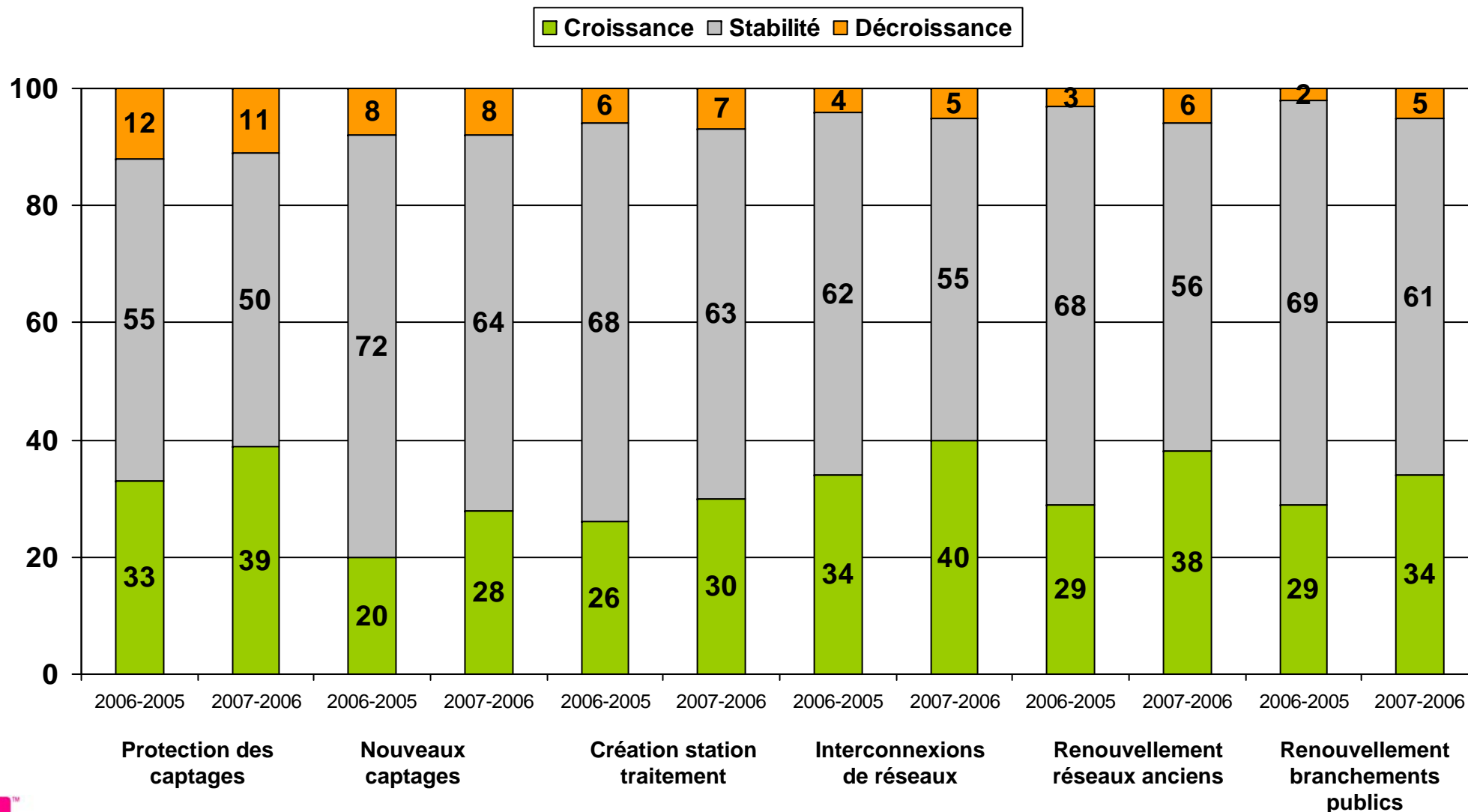
	2005-2006	2006-2007		2005-2006	2006-2007		2005-2006	2006-2007
	Protection des captages			Création nouveaux captages			Création de station de traitement	
Croissance	41%	37%	Croissance	23%	23%	Croissance	27%	26%
Stabilité	47%	54%	Stabilité	63%	67%	Stabilité	62%	67%
Décroissance	12%	9%	Décroissance	14%	10%	Décroissance	11%	7%

	2005-2006	2006-2007		2005-2006	2006-2007		2005-2006	2006-2007
	Construction d'interconnexions de réseau			Renouvellement de réseaux anciens			Renouvellement de branchements publics	
Croissance	33%	39%	Croissance	37%	43%	Croissance	28%	36%
Stabilité	57%	55%	Stabilité	56%	50%	Stabilité	67%	58%
Décroissance	10%	6%	Décroissance	7%	7%	Décroissance	5%	6%

L'évolution des investissements dans les communes

- Exprimé en population desservie, on constate globalement une croissance des investissements quel que soit le type de travaux.

Les communes (résultats hors non réponses, exprimés en % de la population desservie)



L'évolution des investissements dans les groupements

- Dans les groupements de communes, on constate aussi une légère progression des investissements dans les domaines de l'interconnexion des réseaux et le renouvellement de réseaux anciens et de branchements publics

Les groupements de communes (résultats hors non réponses, exprimés en % des groupements de communes)

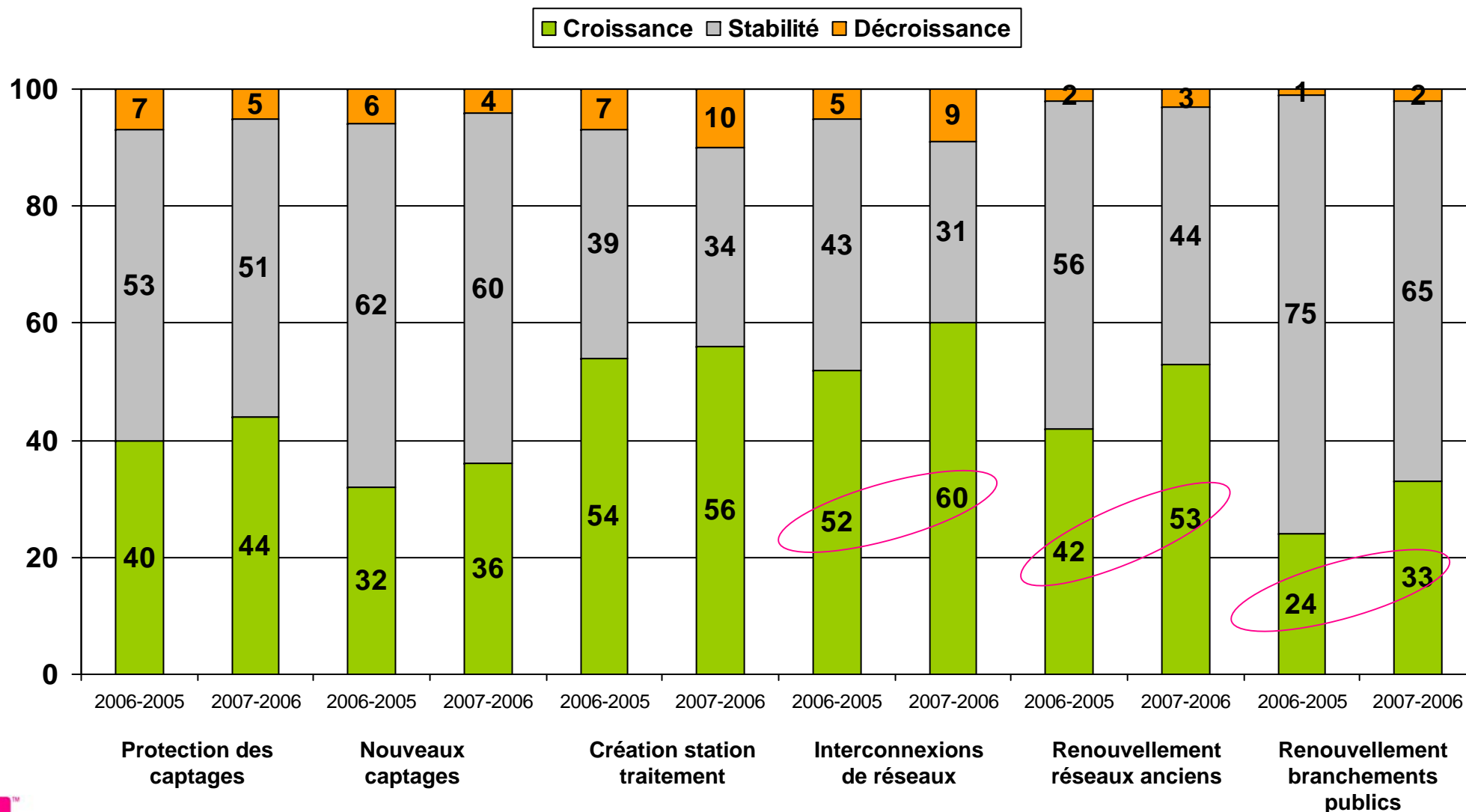
	2005-2006	2006-2007		2005-2006	2006-2007		2005-2006	2006-2007
Protection des captages			Création nouveaux captages			Création de station de traitement		
Croissance	43%	38%	Croissance	27%	28%	Croissance	34%	33%
Stabilité	46%	52%	Stabilité	58%	61%	Stabilité	54%	58%
Décroissance	11%	10%	Décroissance	15%	11%	Décroissance	12%	9%

	2005-2006	2006-2007		2005-2006	2006-2007		2005-2006	2006-2007
Construction d'interconnexions de réseau			Renouvellement de réseaux anciens			Renouvellement de branchements publics		
Croissance	42%	46%	Croissance	40%	45%	Croissance	26%	29%
Stabilité	50%	47%	Stabilité	53%	51%	Stabilité	69%	67%
Décroissance	8%	7%	Décroissance	7%	4%	Décroissance	5%	4%

L'évolution des investissements dans les groupements

- Exprimé en population desservie, la croissance des investissements est plus forte en matière d'interconnexion de réseaux et de renouvellement de réseaux anciens et des branchements publics.

Les groupements de communes (résultats hors non réponses, exprimés en % de la population desservie)

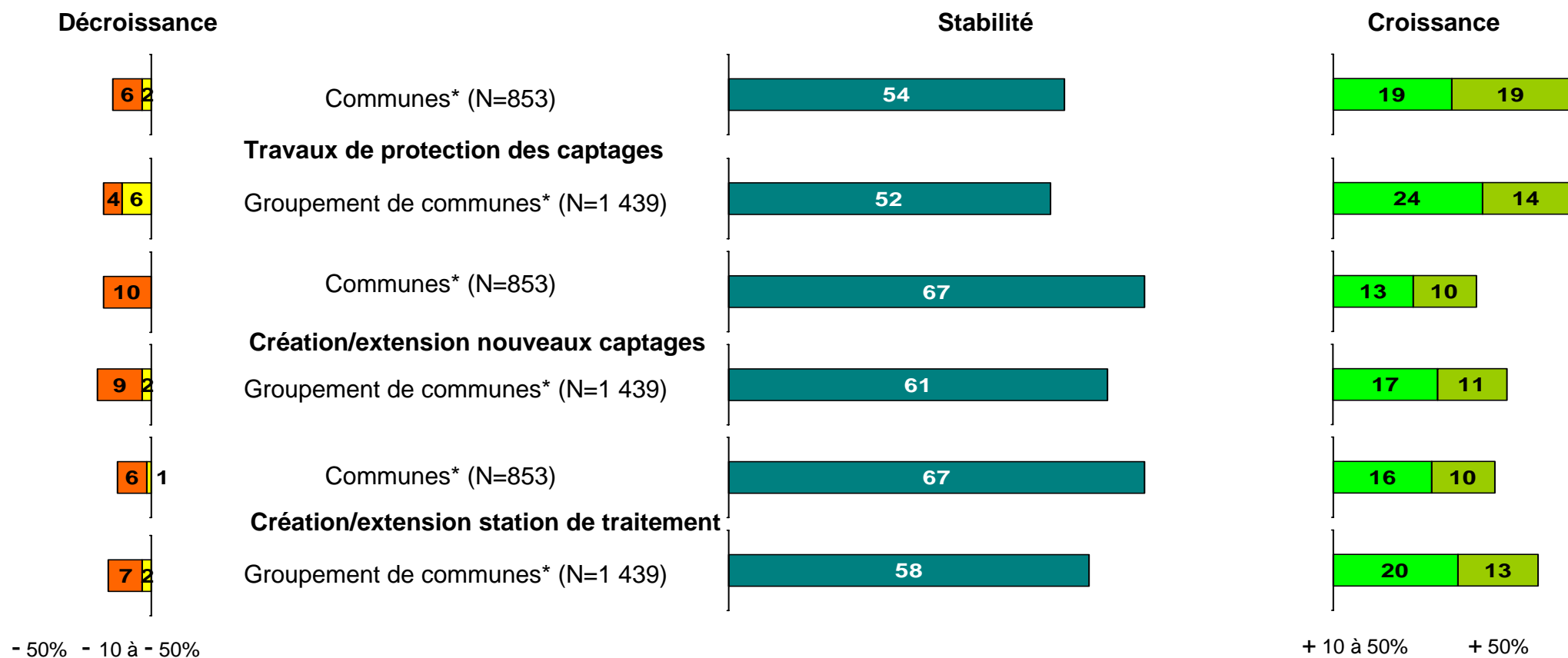


Les investissements 2006-2007

Q21 indiquez pour chaque type d'investissement l'évolution annuelle que vous estimez probable pour les années 2006-2007 par rapport à 2005 (montants annuels des marchés signés).

- La stabilité prévaut pour les communes comme pour les groupements. Près de 40% des collectivités prévoient une hausse des travaux pour la protection des captages.

% exprimé en nombre de collectivités (hors non réponses)



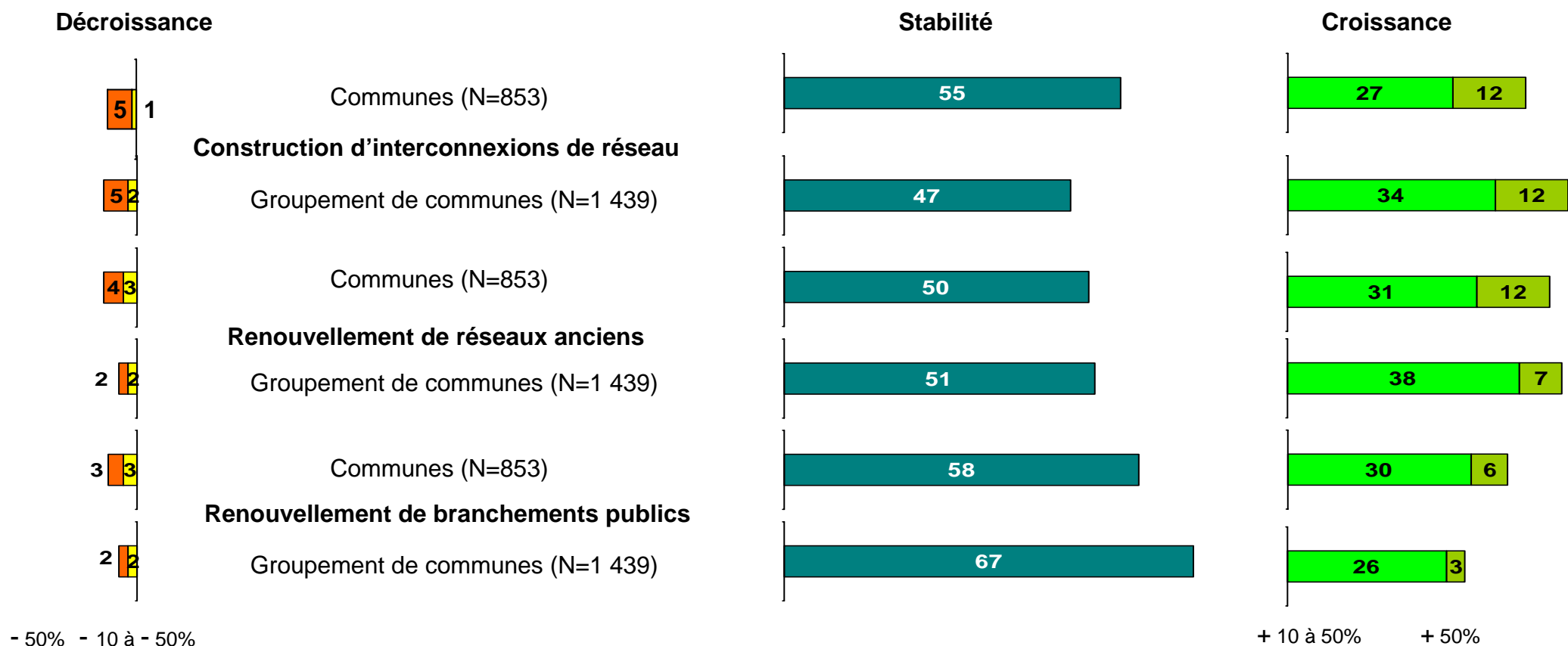
* Nombre de communes et de groupements qui ont fourni au moins une réponse aux questions portant sur les investissements

Les investissements 2006-2007

Q21 indiquez pour chaque type d'investissement l'évolution annuelle que vous estimez probable pour les années 2006-2007 par rapport à 2005 (montants annuels des marchés signés).

- La stabilité prévaut pour les communes comme pour les groupements. Un peu plus de 40% des collectivités prévoient une hausse des investissements pour le renouvellement des réseaux anciens.

% exprimé en nombre de collectivités (hors non réponses)



* Nombre de communes et de groupements qui ont fourni au moins une réponse aux questions portant sur les investissements

Les investissements 2006-2007 : protection des captages

Q21 indiquez pour chaque type d'investissement l'évolution annuelle que vous estimez probable pour les années 2006-2007 par rapport à 2005 (montants annuels des marchés signés).

- L'effort de travaux pour la protection des captages n'est pas vraiment lié à la taille de la collectivité sauf dans les groupements de communes de plus de 20 000 habitants qui semblent accroître leurs investissements.

Travaux de protection des captages (hors non réponses)

Tranche de population desservie

Évolution	COMMUNES METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus
Croissance	38%	39%	40%	32%	33%	37%	47%	44%
Stabilité	54%	51%	56%	59%	58%	46%	48%	36%
Décroissance	8%	10%	4%	9%	9%	17%	5%	20%

(*) Base faible

Tranche de population desservie

Évolution	GROUPEMENT METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus
Croissance	38%	31%	32%	27%	40%	40%	46%	52%
Stabilité	52%	61%	60%	61%	50%	49%	45%	42%
Décroissance	10%	8%	8%	12%	10%	11%	9%	6%

Les investissements 2006-2007 : protection des captages

Q21 indiquez pour chaque type d'investissement l'évolution annuelle que vous estimez probable pour les années 2006-2007 par rapport à 2005 (montants annuels des marchés signés).

- La stabilité domine nettement en Seine-Normandie. La croissance des investissements est un peu plus forte dans le bassin Rhin-Meuse.

Travaux de protection des captages (hors non réponses)

Bassin

Évolution	COMMUNES METROPOLE	Artois-Picardie (*)	Rhin-Meuse	Seine-Normandie	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône-Méditerranée
Croissance	38%	20%	46%	26%	43%	41%	40%
Stabilité	54%	78%	53%	68%	48%	53%	48%
Décroissance	8%	2%	1%	6%	9%	6%	12%

Bassin

Évolution	GROUPEMENT METROPOLE	Artois-Picardie	Rhin-Meuse	Seine-Normandie	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône-Méditerranée
Croissance	38%	28%	37%	32%	39%	42%	44%
Stabilité	52%	55%	56%	58%	49%	53%	47%
Décroissance	10%	17%	7%	10%	12%	5%	9%

Les investissements 2006-2007 : nouveaux captages

Q21 indiquez pour chaque type d'investissement l'évolution annuelle que vous estimez probable pour les années 2006-2007 par rapport à 2005 (montants annuels des marchés signés).

- La stabilité domine. La croissance semble plus forte dans les grands groupements de communes.

Création ou extension de nouveaux captages (hors non réponses)

Tranche de population desservie

Évolution	COMMUNES METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus (*)
Croissance	23%	22%	24%	23%	24%	38%	26%	38%
Stabilité	67%	69%	68%	65%	65%	48%	74%	55%
Décroissance	10%	9%	8%	12%	11%	14%	-	7%

(*) Base faible

Tranche de population desservie

Évolution	GROUPEMENT METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus
Croissance	28%	15%	15%	20%	28%	35%	38%	44%
Stabilité	61%	72%	74%	70%	60%	57%	51%	53%
Décroissance	11%	13%	11%	10%	12%	8%	11%	4%

Les investissements 2006-2007 : nouveaux captages

Q21 indiquez pour chaque type d'investissement l'évolution annuelle que vous estimez probable pour les années 2006-2007 par rapport à 2005 (montants annuels des marchés signés).

■ Peu de différenciations par bassin

Création ou extension de nouveaux captages (hors non réponses)

Bassin

Évolution	COMMUNES METROPOLE	Artois-Picardie (*)	Rhin-Meuse	Seine- Normandie	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône- Méditerranée
Croissance	23%	32%	23%	11%	27%	19%	29%
Stabilité	67%	66%	72%	82%	64%	72%	58%
Décroissance	10%	2%	5%	7%	9%	9%	13%

Bassin

Évolution	GROUPEMENT METROPOLE	Artois-Picardie	Rhin-Meuse	Seine- Normandie	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône- Méditerranée
Croissance	28%	26%	22%	24%	28%	35%	32%
Stabilité	61%	60%	70%	70%	56%	60%	57%
Décroissance	11%	14%	8%	10%	16%	5%	11%

(*) Base très faible

Les investissements 2006-2007 : station de traitement

Q21 indiquez pour chaque type d'investissement l'évolution annuelle que vous estimez probable pour les années 2006-2007 par rapport à 2005 (montants annuels des marchés signés).

- Stabilité dans les petites collectivités, croissance plus forte dans les grandes.

Création/extension, renforcement de station de traitement d'eau potable (hors non réponses)

Tranche de population desservie

Évolution	COMMUNES METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus (*)
Croissance	26%	28%	19%	32%	24%	30%	30%	40%
Stabilité	67%	67%	76%	56%	64%	62%	67%	55%
Décroissance	7%	5%	5%	12%	12%	8%	3%	5%

(*) Base faible

Tranche de population desservie

Évolution	GROUPEMENT METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus
Croissance	33%	6%	23%	20%	37%	38%	40%	50%
Stabilité	58%	80%	68%	67%	54%	55%	48%	45%
Décroissance	9%	14%	9%	13%	9%	8%	12%	5%

Les investissements 2006-2007 : station de traitement

Q21 indiquez pour chaque type d'investissement l'évolution annuelle que vous estimez probable pour les années 2006-2007 par rapport à 2005 (montants annuels des marchés signés).

- Croissance plus sensible dans les communes du bassin Adour-Garonne et Rhône-Méditerranée

Création/extension, renforcement de station de traitement d'eau potable (hors non réponses)

Bassin

Évolution	COMMUNES METROPOLE	Artois-Picardie (*)	Rhin-Meuse	Seine-Normandie	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône-Méditerranée
Croissance	26%	15%	23%	9%	22%	44%	29%
Stabilité	67%	85%	73%	84%	69%	49%	64%
Décroissance	7%		4%	7%	9%	7%	7%

Bassin

Évolution	GROUPEMENT METROPOLE	Artois-Picardie	Rhin-Meuse	Seine-Normandie	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône-Méditerranée
Croissance	33%	26%	23%	31%	30%	40%	39%
Stabilité	58%	60%	68%	62%	57%	55%	51%
Décroissance	9%	14%	9%	7%	13%	5%	10%

(*) Base très faible

Les investissements 2006-2007 : construction/renforcement de réseaux

Q21 indiquez pour chaque type d'investissement l'évolution annuelle que vous estimez probable pour les années 2006-2007 par rapport à 2005 (montants annuels des marchés signés).

- La stabilité domine dans les communes alors que les investissements sont plutôt en croissance dans les groupements.

Construction d'interconnexions et renforcement de réseaux (hors non réponses)

Tranche de population desservie

Évolution	COMMUNES METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus (*)
Croissance	39%	38%	39%	44%	40%	39%	42%	40%
Stabilité	55%	56%	56%	50%	52%	56%	57%	55%
Décroissance	6%	6%	5%	6%	8%	5%	1%	5%

(*) Base faible

Tranche de population desservie

Évolution	GROUPEMENT METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus
Croissance	46%	20%	36%	46%	49%	51%	50%	48%
Stabilité	47%	69%	58%	48%	44%	45%	46%	44%
Décroissance	7%	11%	6%	6%	7%	4%	4%	8%

Les investissements 2006-2007 : construction/renforcement de réseaux

Q21 indiquez pour chaque type d'investissement l'évolution annuelle que vous estimez probable pour les années 2006-2007 par rapport à 2005 (montants annuels des marchés signés).

- Faible croissance des investissements dans les communes de Seine-Normandie. Croissance plus forte dans les collectivités d'Adour-Garonne.

Construction d'interconnexions et renforcement de réseaux (hors non réponses)

Bassin

Évolution	COMMUNES METROPOLE	Artois-Picardie (*)	Rhin-Meuse	Seine- Normandie	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône- Méditerranée
Croissance	39%	62%	47%	23%	29%	51%	40%
Stabilité	55%	35%	49%	72%	57%	44%	55%
Décroissance	6%	3%	4%	5%	14%	5%	5%

Bassin

Évolution	GROUPEMENT METROPOLE	Artois-Picardie	Rhin-Meuse	Seine- Normandie	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône- Méditerranée
Croissance	46%	38%	48%	44%	43%	54%	45%
Stabilité	47%	52%	46%	49%	48%	43%	48%
Décroissance	7%	10%	6%	7%	9%	3%	7%

(*) Base faible

Les investissements 2006-2007 : renouvellement de réseaux anciens

Q21 indiquez pour chaque type d'investissement l'évolution annuelle que vous estimez probable pour les années 2006-2007 par rapport à 2005 (montants annuels des marchés signés).

- Croissance envisagée dans la plupart des collectivités, plus forte dans les groupements de plus de 2 000 habitants.

Renouvellement de réseaux anciens (hors non réponses)

Tranche de population desservie

Évolution	COMMUNES METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus (*)
Croissance	43%	41%	45%	43%	43%	43%	33%	38%
Stabilité	50%	51%	48%	51%	49%	47%	56%	62%
Décroissance	7%	8%	7%	6%	8%	10%	11%	-

(*) Base faible

Tranche de population desservie

Évolution	GROUPEMENT METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus
Croissance	45%	32%	36%	41%	47%	49%	46%	46%
Stabilité	51%	62%	57%	53%	48%	46%	52%	51%
Décroissance	4%	6%	7%	6%	5%	5%	2%	3%

Les investissements 2006-2007 : renouvellement de réseaux anciens

Q21 indiquez pour chaque type d'investissement l'évolution annuelle que vous estimez probable pour les années 2006-2007 par rapport à 2005 (montants annuels des marchés signés).

- Faible croissance en Seine-Normandie alors que la croissance est plus nette dans les autres bassins (Rhin-Meuse, Adour-Garonne notamment)

Renouvellement de réseaux anciens (hors non réponses)

Bassin

Évolution	COMMUNES METROPOLE	Artois-Picardie (*)	Rhin-Meuse	Seine- Normandie	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône- Méditerranée
Croissance	43%	76%	54%	30%	34%	47%	45%
Stabilité	50%	24%	41%	64%	48%	49%	48%
Décroissance	7%		5%	6%	18%	4%	7%

Bassin

Évolution	GROUPEMENT METROPOLE	Artois-Picardie	Rhin-Meuse	Seine- Normandie	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône- Méditerranée
Croissance	45%	42%	43%	37%	45%	53%	49%
Stabilité	51%	50%	49%	58%	51%	45%	46%
Décroissance	4%	8%	8%	5%	4%	2%	5%

(*) Base faible

Les investissements 2006-2007 : renouvellement branchements publics

Q21 indiquez pour chaque type d'investissement l'évolution annuelle que vous estimez probable pour les années 2006-2007 par rapport à 2005 (montants annuels des marchés signés).

- L'effort d'investissement est plus élevé dans les très grandes collectivités.

Renouvellement de branchements publics (hors non réponses)

Tranche de population desservie

Évolution	COMMUNES METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus (*)
Croissance	38%	36%	36%	31%	38%	40%	26%	39%
Stabilité	56%	55%	61%	62%	57%	50%	67%	61%
Décroissance	6%	9%	3%	7%	5%	10%	7%	-

(*) Base faible

Tranche de population desservie

Évolution	GROUPEMENT METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus
Croissance	29%	31%	24%	24%	29%	29%	29%	42%
Stabilité	67%	59%	71%	68%	66%	68%	71%	55%
Décroissance	4%	10%	5%	8%	5%	3%		3%

Les investissements 2006-2007 : renouvellement branchements publics

Q21 indiquez pour chaque type d'investissement l'évolution annuelle que vous estimez probable pour les années 2006-2007 par rapport à 2005 (montants annuels des marchés signés).

- Peu de croissance des investissements en Loire-Bretagne.

Renouvellement de branchements publics (hors non réponses)

Bassin

Évolution	COMMUNES METROPOLE	Artois-Picardie (*)	Rhin-Meuse	Seine- Normandie	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône- Méditerranée
Croissance	38%	86%	42%	41%	20%	30%	33%
Stabilité	56%	13%	56%	51%	62%	64%	63%
Décroissance	6%	1%	2%	8%	18%	6%	4%

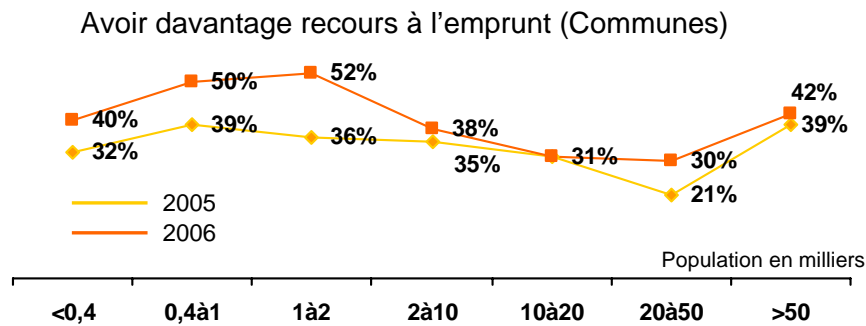
Bassin

Évolution	GROUPEMENT METROPOLE	Artois-Picardie	Rhin-Meuse	Seine- Normandie	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône- Méditerranée
Croissance	29%	29%	32%	32%	25%	29%	28%
Stabilité	67%	62%	62%	63%	71%	66%	69%
Décroissance	4%	9%	6%	5%	4%	5%	3%

(*) Base faible

L'évolution des pratiques de financement

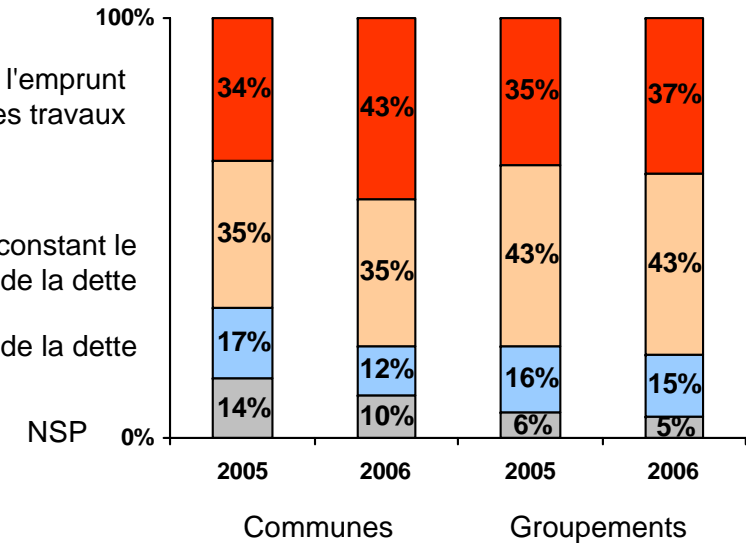
- Le recours à l'emprunt s'accroît dans les communes et plus particulièrement dans les communes de moins de 2 000 habitants. 34% des communes envisageaient il y a un an de recourir davantage à l'emprunt, elles sont 43% à l'envisager aujourd'hui



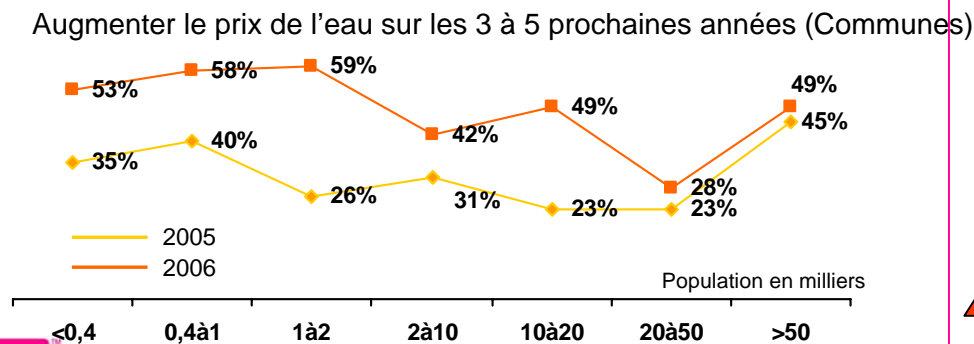
Avoir davantage recours à l'emprunt pour financer les travaux

Maintenir constant le montant de la dette

Diminuer le montant de la dette



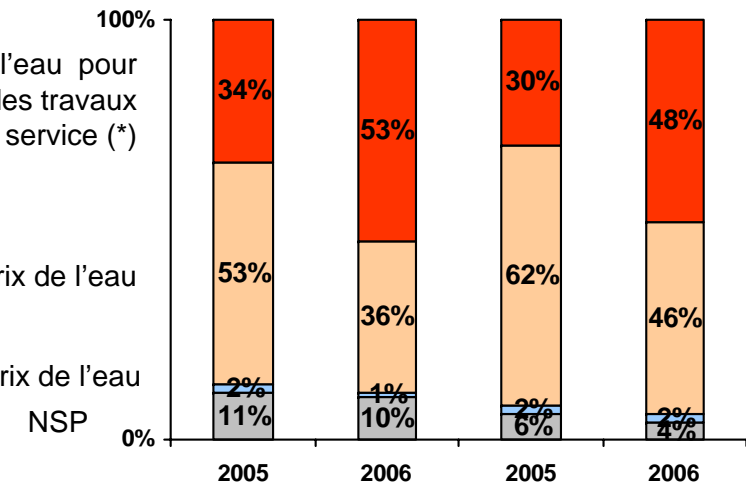
- Communes et groupements semblent aujourd'hui plus nombreux à envisager une augmentation du prix de l'eau



Augmenter le prix de l'eau pour assurer le financement des travaux et l'exploitation du service (*)

Stabiliser le prix de l'eau

Diminuer le prix de l'eau

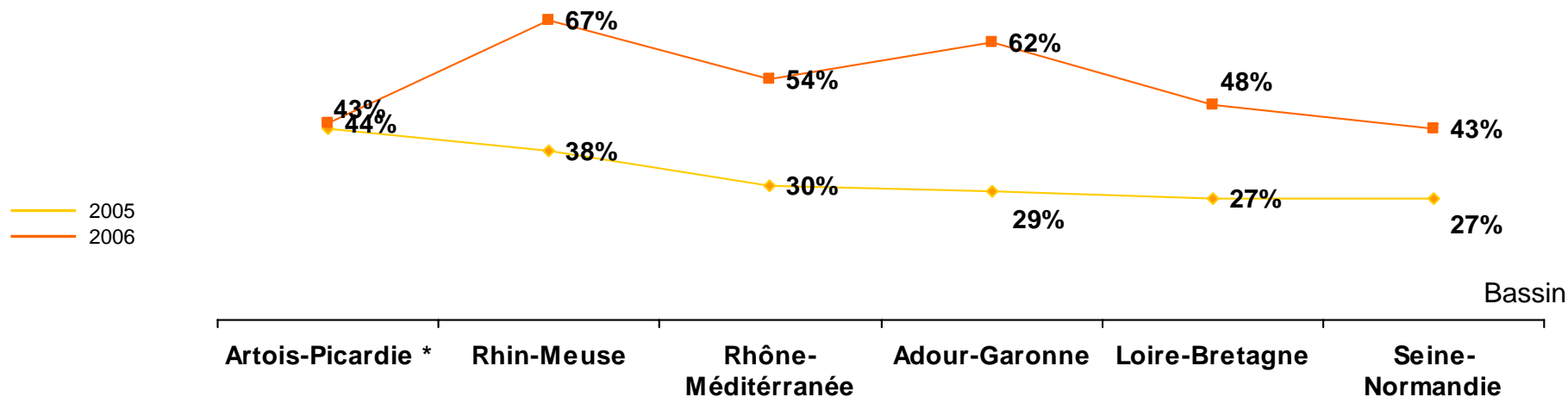


(*) Changement de libellé : dans l'enquête 2005, on parle d'augmentation du prix de l'eau sans précision alors qu'on précise en 2006 « pour assurer le financement des travaux et l'exploitation du service »

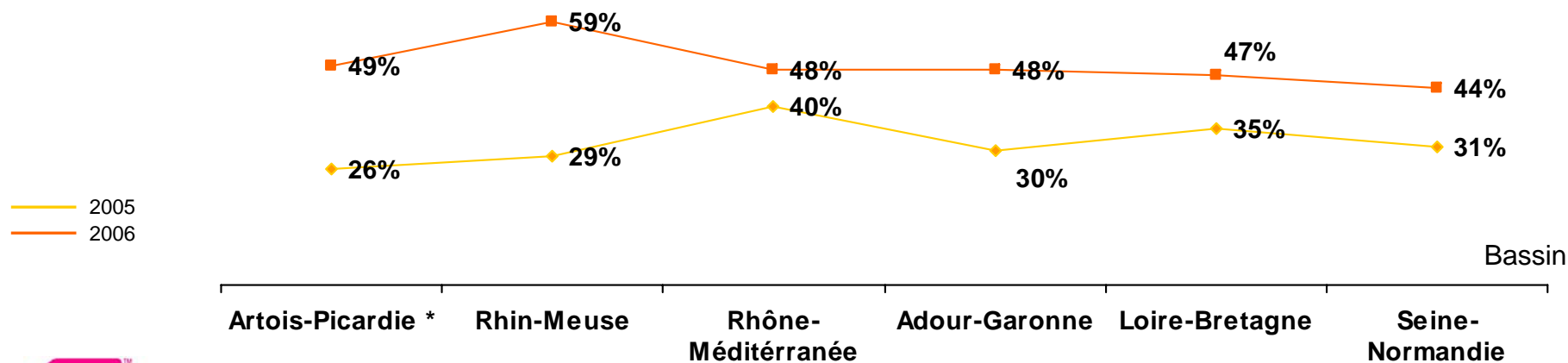
L'évolution des pratiques de financement

- Les communes de Seine-Normandie moins favorables à l'accroissement du prix de l'assainissement.

Augmenter le prix de l'assainissement sur les 3 à 5 prochaines années (Communes)



Augmenter le prix de l'assainissement sur les 3 à 5 prochaines années (Groupements)



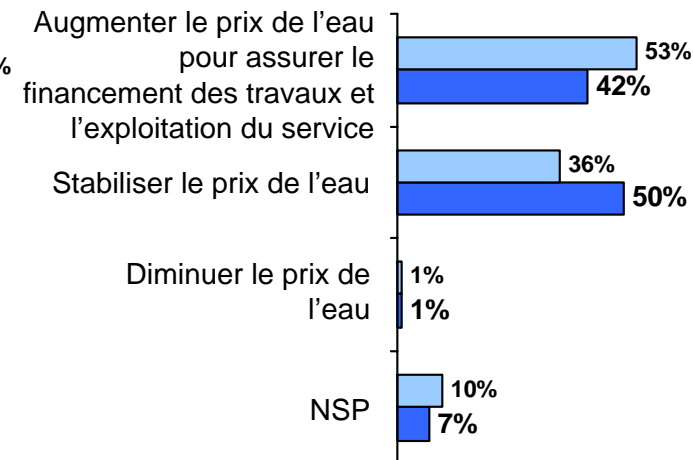
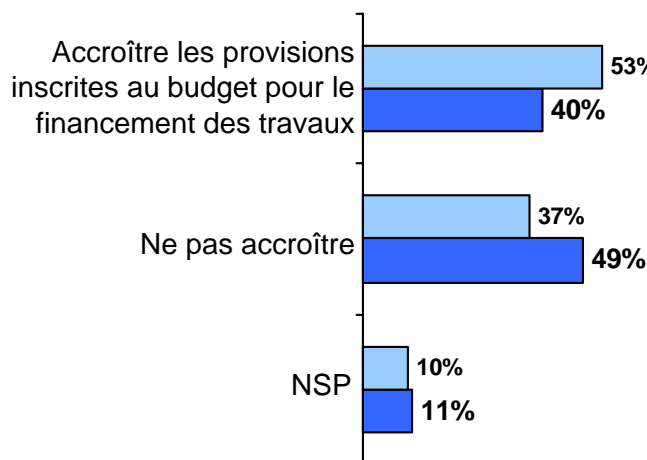
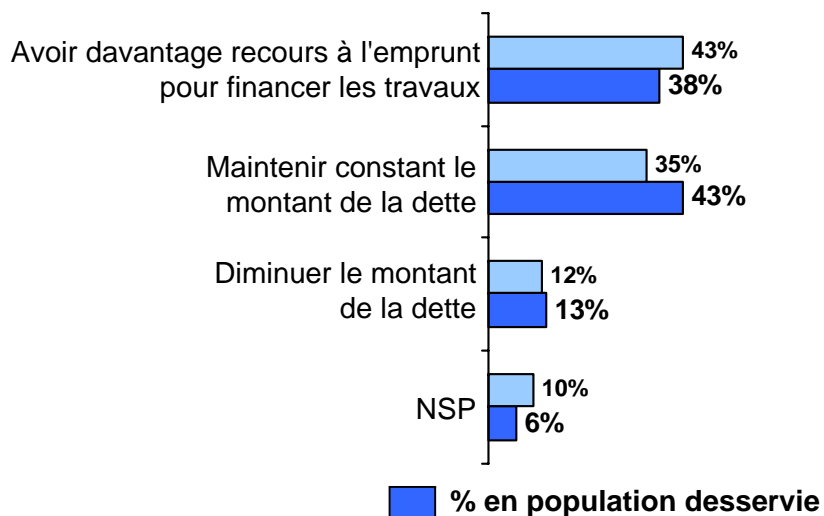
La dette, les provisions, le prix de l'eau

Q22, Q23, Q24 . Au cours des prochaines années, pensez-vous ...

- Environ 40% des collectivités pensent avoir davantage recours à l'emprunt pour financer les travaux et 50% accroître le montant des provisions. Une proportion plus importante qu'en 2005 pense augmenter le prix de l'eau pour assurer le financement des travaux (une collectivité sur deux en 2006)

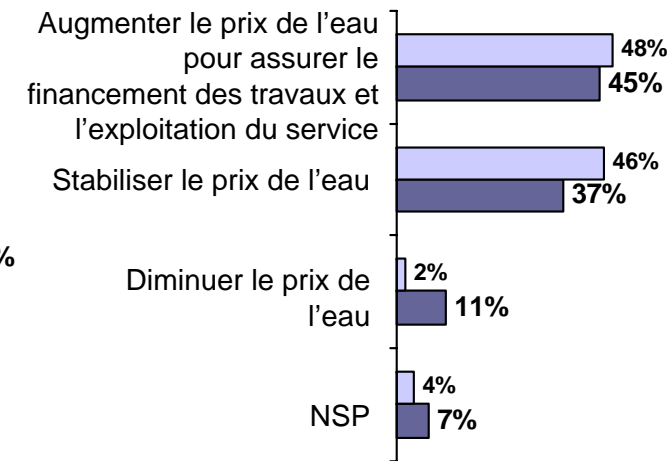
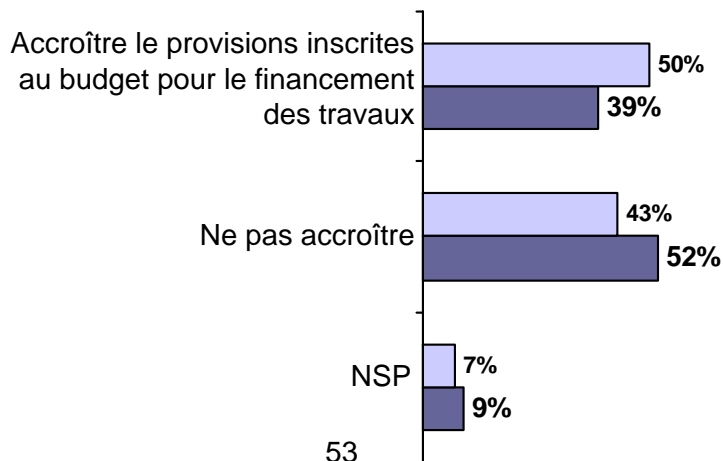
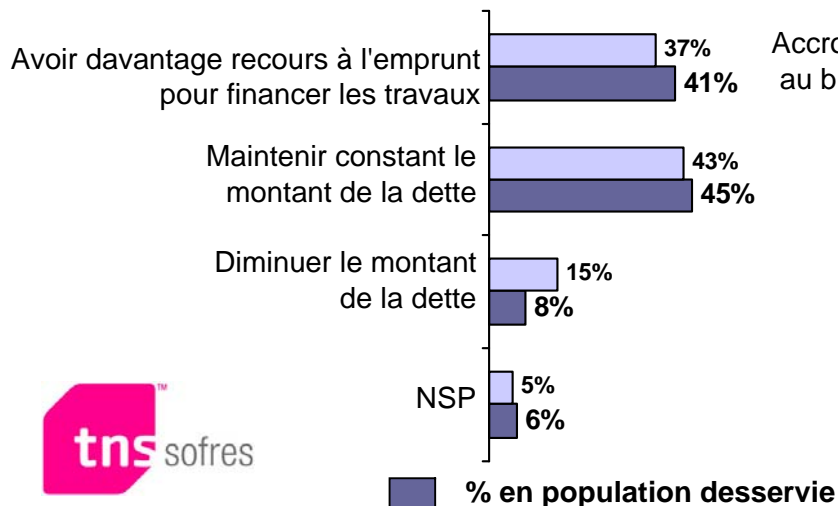
Communes (Métropole)

n = 952



Groupements (Métropole)

n = 1 570



La dette

Q22. Au cours des prochaines années, pensez-vous avoir davantage recours à l'emprunt pour financer les travaux ...

- Les villes ou collectivités de plus de 2 000 habitants optent davantage pour le maintien de la dette alors que les petites communes se tournent davantage vers l'emprunt.

Tranche de population desservie

	COMMUNES METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus
Avoir davantage recours à l'emprunt pour financer les travaux	43%	40%	50%	52%	38%	31%	30%	42%
Maintenir constant le montant de la dette	35%	35%	30%	29%	43%	46%	39%	50%
Diminuer le montant de la dette	12%	11%	14%	11%	12%	14%	19%	8%
Nsp	10%	14%	7%	6%	7%	9%	12%	-

Tranche de population desservie

	GROUPEMENTS METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus
Avoir davantage recours à l'emprunt pour financer les travaux	37%	35%	35%	42%	37%	34%	38%	38%
Maintenir constant le montant de la dette	43%	34%	41%	40%	44%	50%	45%	47%
Diminuer le montant de la dette	15%	16%	16%	14%	16%	12%	15%	11%
Nsp	5%	15%	8%	4%	3%	4%	2%	4%

Les provisions

Q23. Au cours des prochaines années, pensez-vous accroître les provisions inscrites au budget pour le financement des travaux

- Les grandes communes peu favorables à accroître les provisions.

Tranche de population desservie

	COMMUNES METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus
Oui	53%	55%	55%	52%	42%	57%	33%	38%
Non	37%	33%	38%	39%	46%	33%	52%	53%
Nsp	10%	12%	7%	9%	12%	10%	15%	9%

Tranche de population desservie

	GROUPEMENTS METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus
Oui	50%	45%	48%	49%	52%	49%	54%	47%
Non	43%	41%	44%	43%	42%	45%	40%	43%
Nsp	7%	14%	8%	8%	6%	6%	6%	10%

Le prix de l'eau

Q24. Au cours des prochaines années, pensez-vous avoir recours à un accroissement du prix de l'eau pour financer les travaux et l'exploitation du service

- Ce sont surtout les petites collectivités qui envisagent l'augmentation du prix de l'eau.

Tranche de population desservie

	COMMUNES METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus
Augmenter le prix	53%	53%	58%	59%	42%	49%	28%	49%
Stabiliser le prix	36%	36%	31%	33%	47%	40%	58%	51%
Diminuer le prix	1%	3%	3%	1%	1%	2%	3%	-
Nsp	10%	11%	8%	8%	10%	9%	11%	-

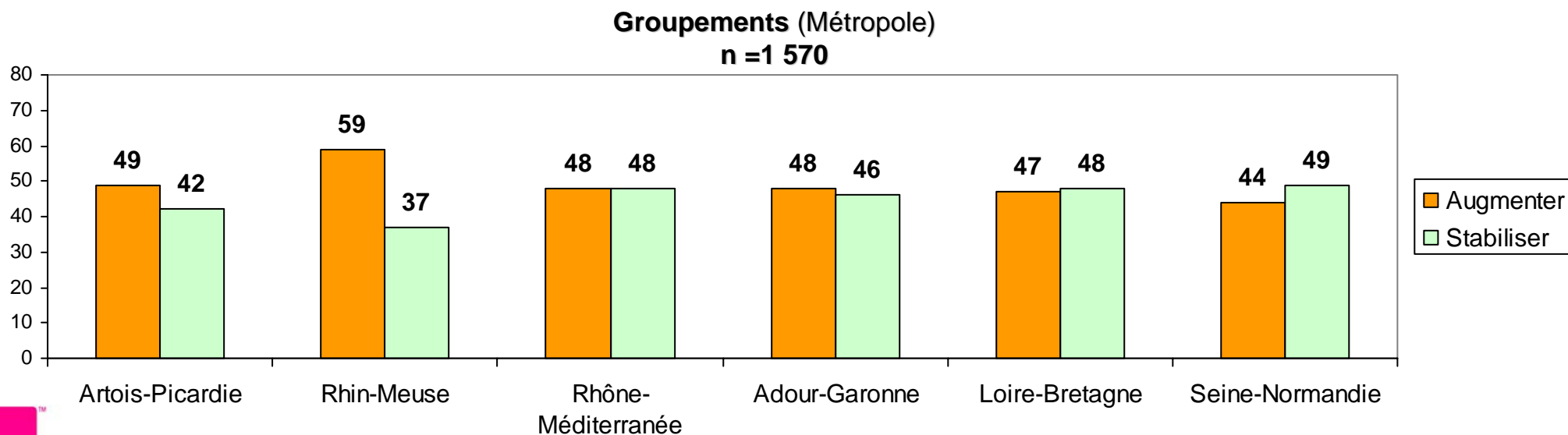
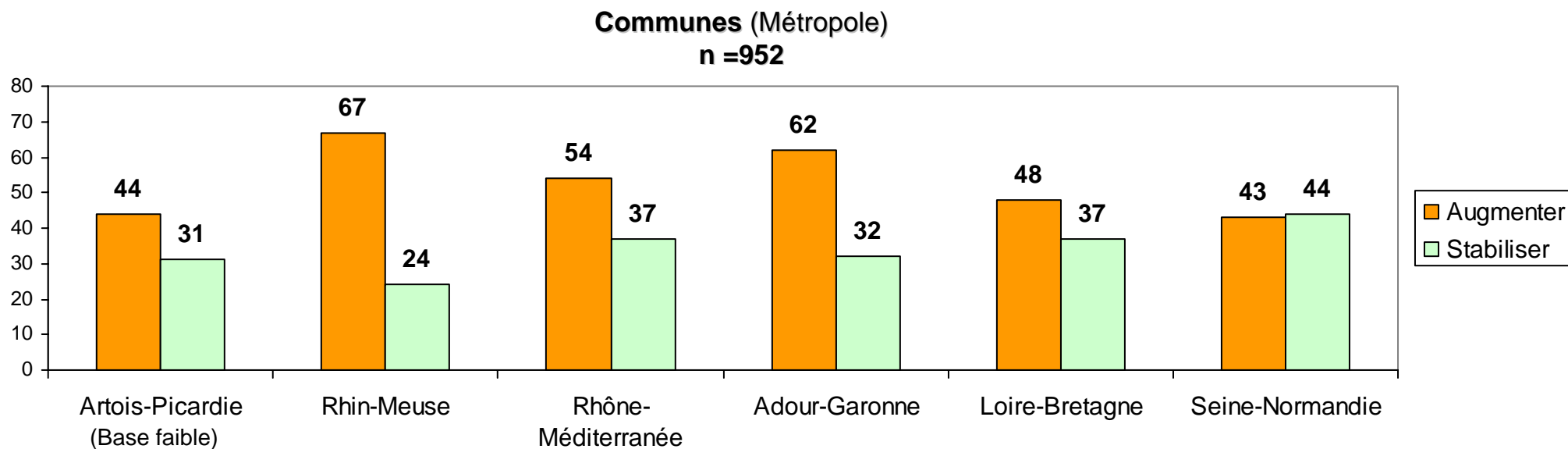
Tranche de population desservie

	GROUPEMENTS METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus
Augmenter le prix	48%	59%	55%	46%	48%	40%	48%	43%
Stabiliser le prix	46%	34%	40%	50%	47%	52%	49%	47%
Diminuer le prix	2%	1%	1%	1%	2%	4%	2%	6%
Nsp	4%	6%	4%	3%	3%	4%	1%	4%

Le prix de l'eau

Q24. Au cours des prochaines années, pensez-vous ...

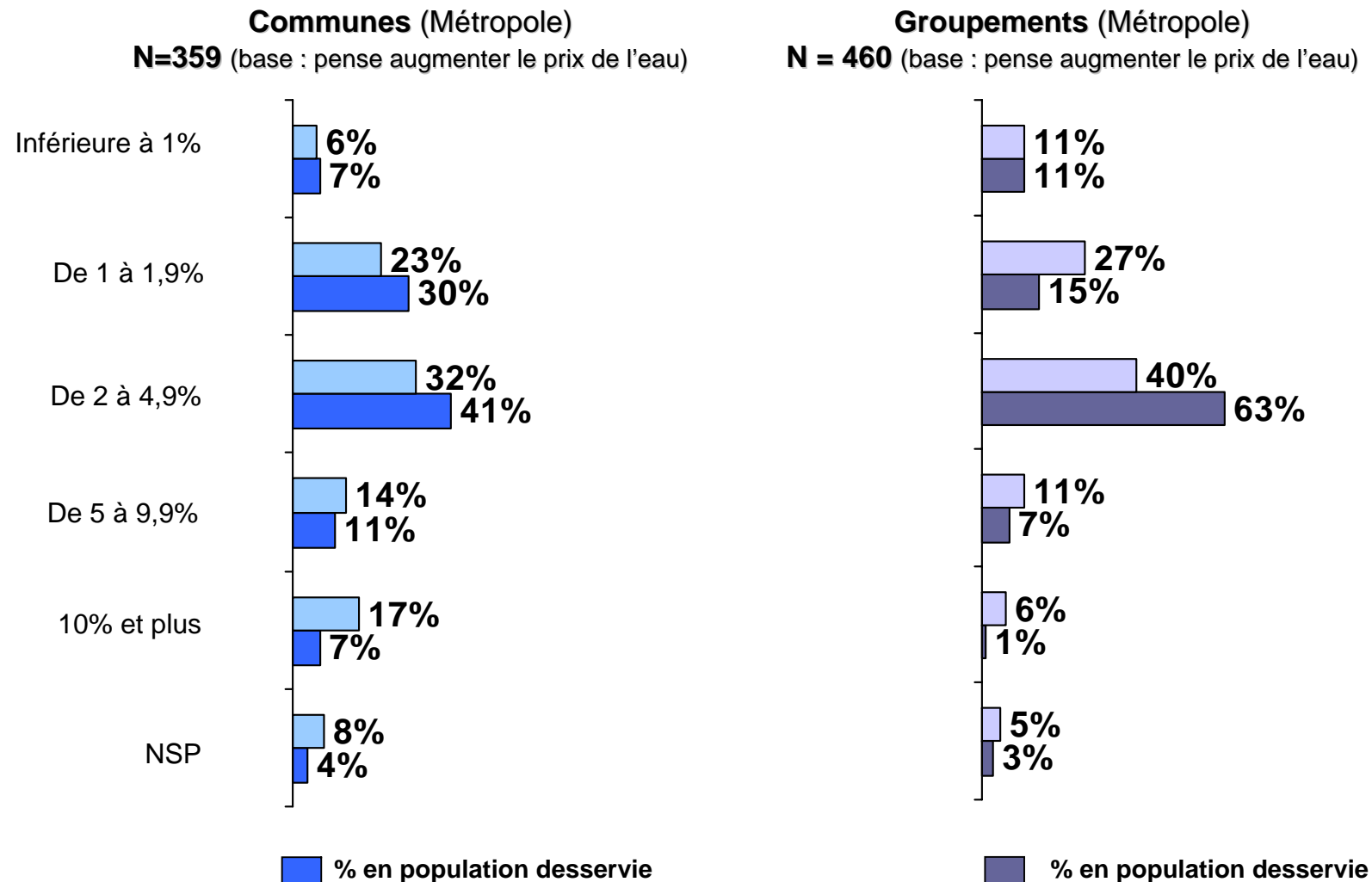
- Les collectivités du bassin Rhin-Meuse très favorables à l'augmentation du prix de l'eau pour assurer le financement des travaux



Le prix de l'eau

Q25 De quel ordre sera cette augmentation annuelle en 2006 par rapport à 2005 (hors inflation) ? ...

- La majorité des collectivités qui envisage une augmentation du prix de l'eau évoque une augmentation de 2 à 4,9% (hors inflation). On note qu'environ 30% des communes envisagent des augmentations supérieures à 5% .

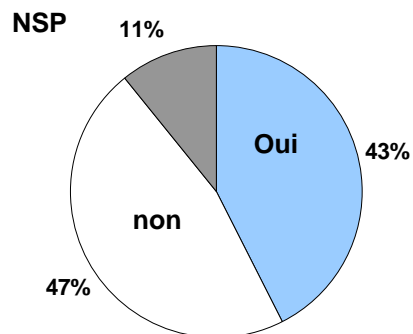


Les restrictions de l'usage de l'eau

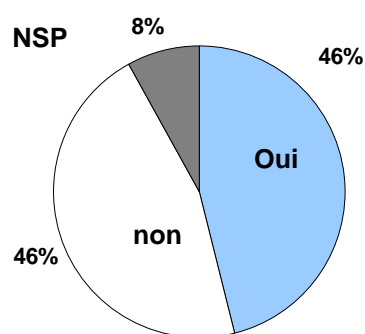
Q26 En 2005, votre collectivité a-t-elle été concernée par un arrêté préfectoral de restriction des usages de l'eau ?

■ Une faible proportion des collectivités du bassin Rhin-Meuse a été concernée par un arrêté de restriction

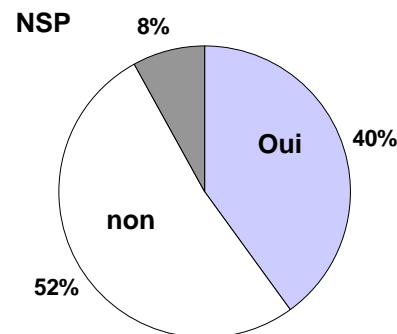
En % des communes (Métropole)
N=952



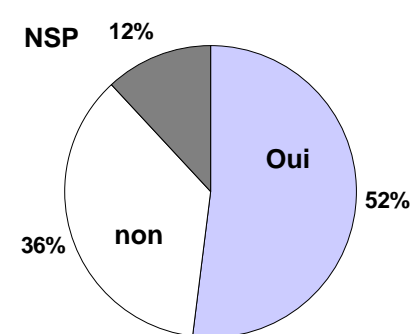
En % de la population desservie (Métropole)



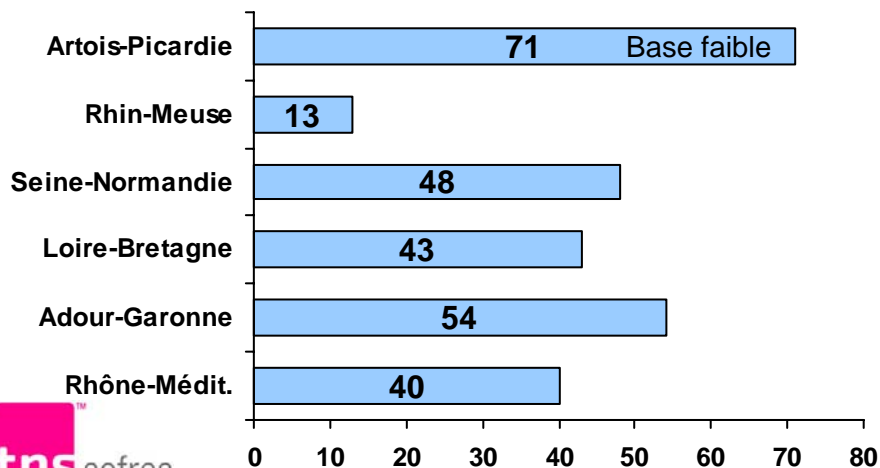
En % des groupements (Métropole)
N=1 570



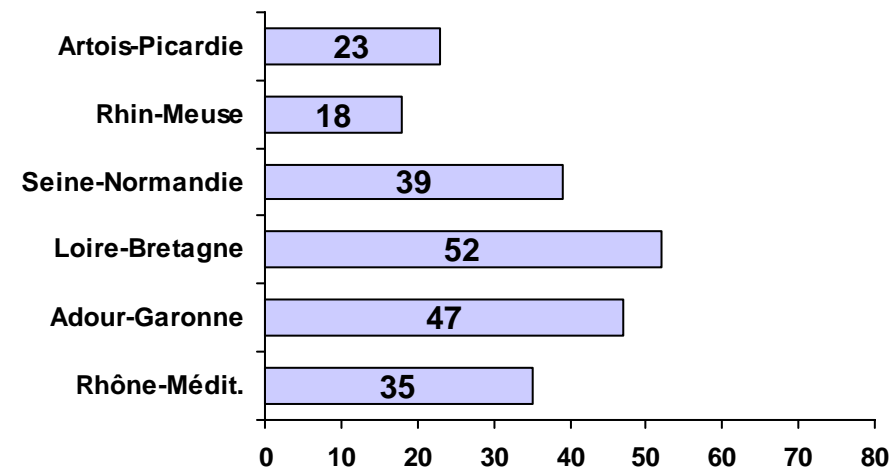
En % de la population desservie (Métropole)



% des communes concernées par un arrêté par agence de l'eau (%)



% des groupements concernés par un arrêté par agence de l'eau (%)



Les restrictions de l'usage de l'eau

Q27 Opinions sur les mesures prises

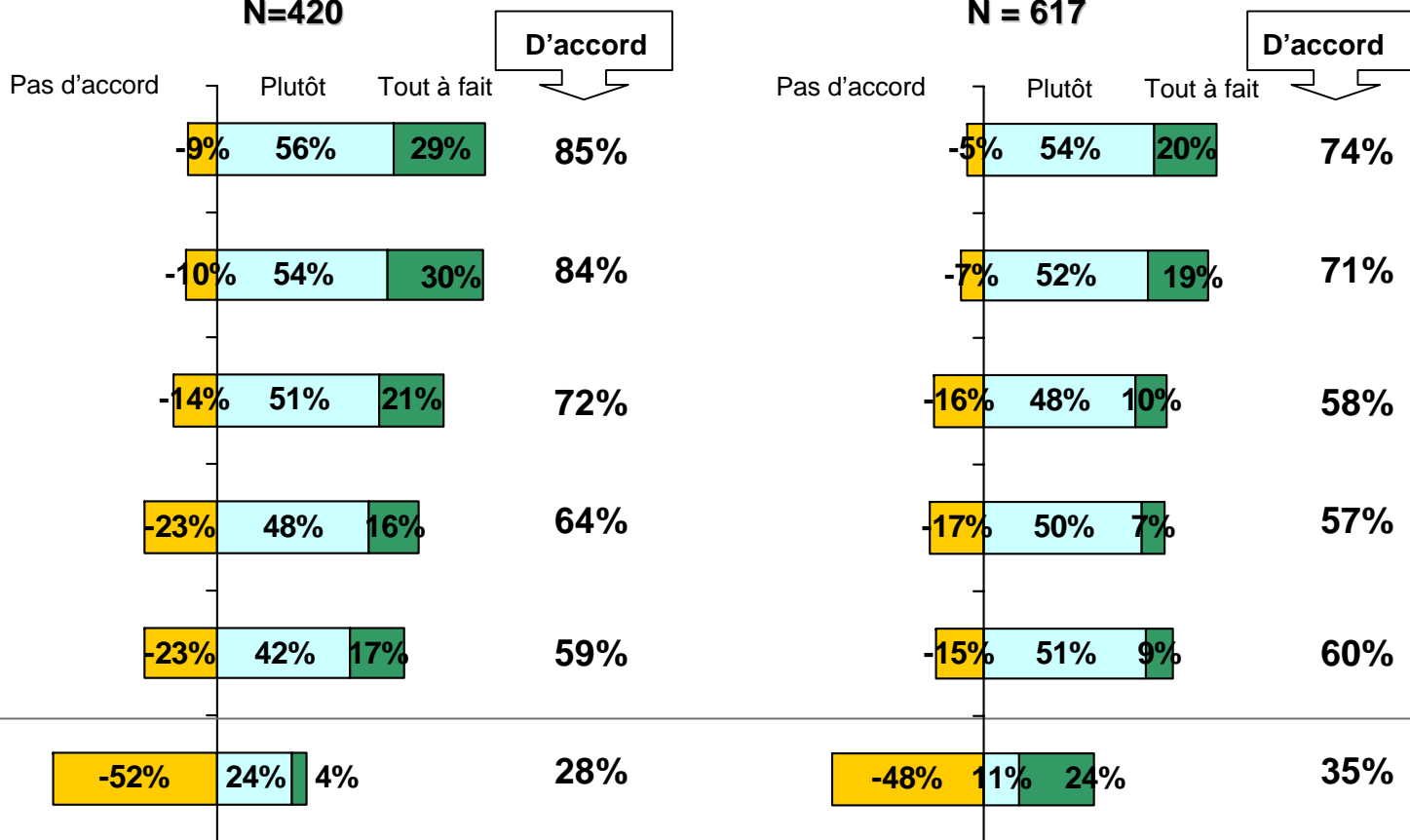
- Des mesures suffisamment expliquées et des usagers suffisamment informés pour 70 à 85% des communes ou des groupements, mais des mesures jugées pas forcément très efficaces. 60 à 70% pensent que l'effort demandé a été équitablement réparti. Près d'un tiers des collectivités estime que les mesures de restriction auraient dû être plus contraignantes

Communes (Métropole)

N=420

Groupements (Métropole)

N = 617

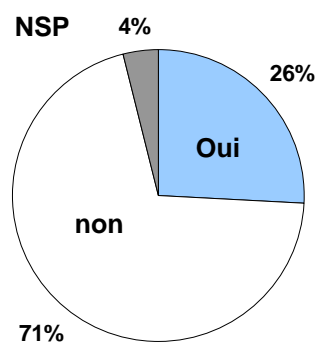


Les problèmes de disponibilité de la ressource en eau

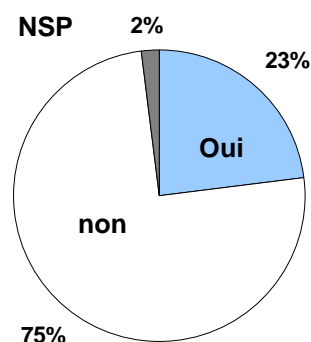
Q28 Au cours des années passées, votre collectivité a-t-elle été confrontée à des problèmes de disponibilité de la ressource en eau ?

■ Un quart des collectivités a été confronté à des problèmes de disponibilité. C'est particulièrement net en 2003.

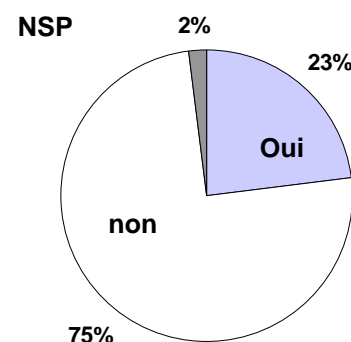
En % des communes (Métropole)
N=952



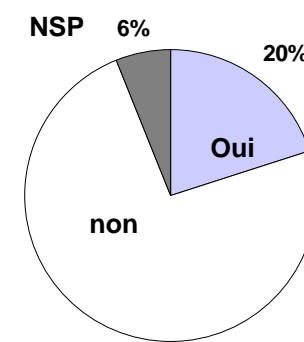
En % de la population desservie (Métropole)



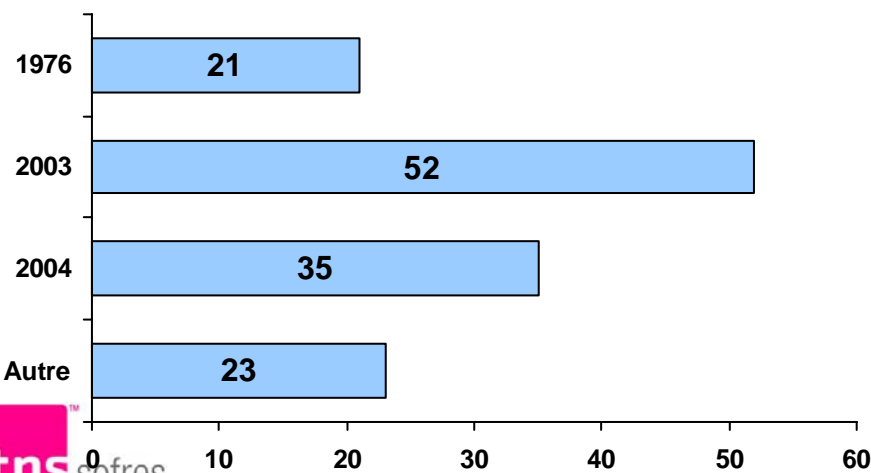
En % des groupements (Métropole)
N=1 570



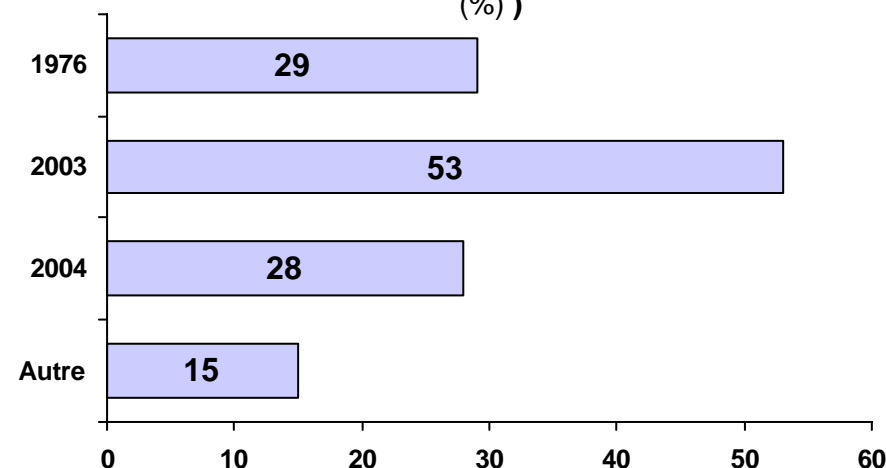
En % de la population desservie (Métropole)



En quelle année (base : communes déclarant avoir été confrontées à des problèmes de disponibilité de la ressource (%))



En quelle année (base : groupements de communes déclarant avoir été confrontées à des problèmes de disponibilité de la ressource (%))

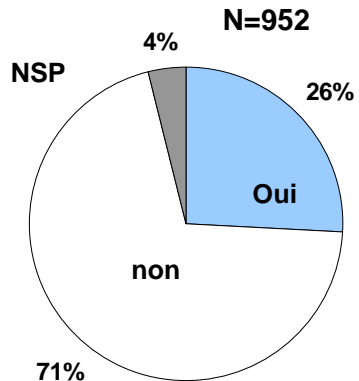


Les problèmes de disponibilité de la ressource en eau

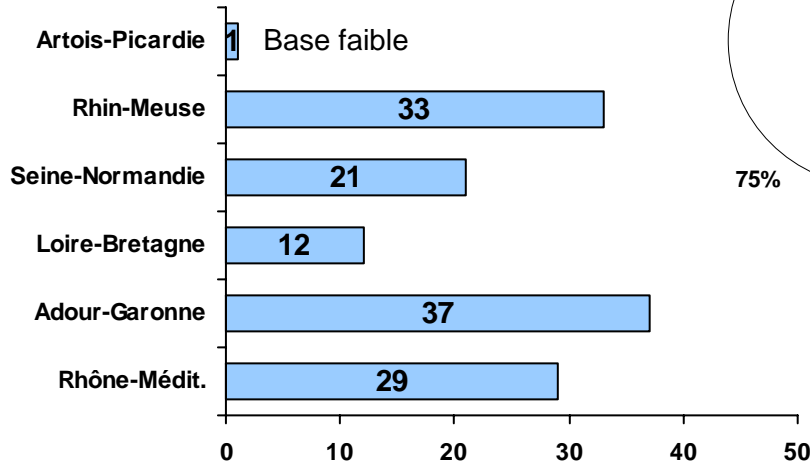
Q28 Au cours des années passées, votre collectivité a-t-elle été confrontée à des problèmes de disponibilité de la ressource en eau ?

■ Les collectivités de Rhin-Meuse évoquent surtout 2003 alors que celles de Seine-Normandie parlent de 2004 et encore fortement de 1976. les collectivités de Loire-Bretagne évoquent presque autant 2004 que 2003.

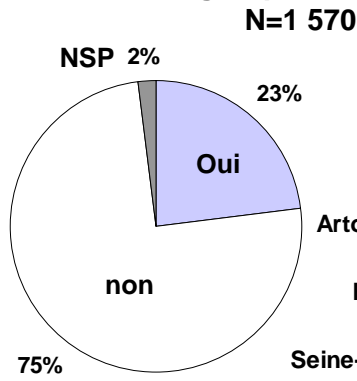
En % des communes (Métropole)



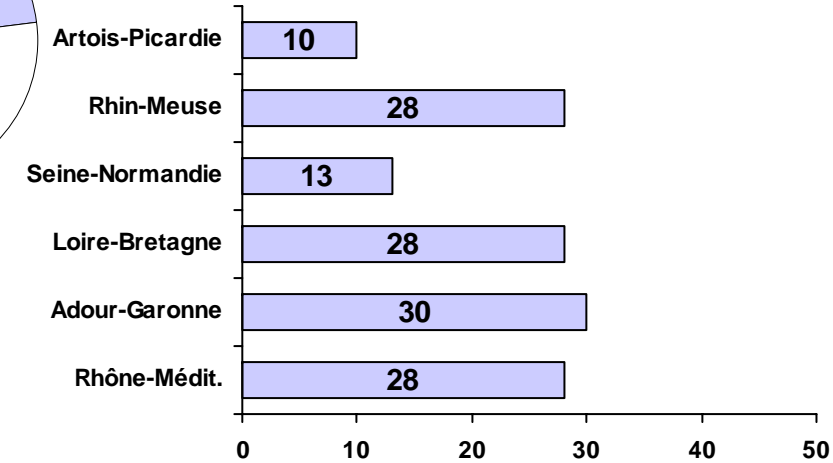
Communes déclarant avoir été confrontées à des problèmes de disponibilité de la ressource (%)



En % des groupements (Métropole)



Groupements de communes déclarant avoir été confrontées à des problèmes de disponibilité de la ressource (%)



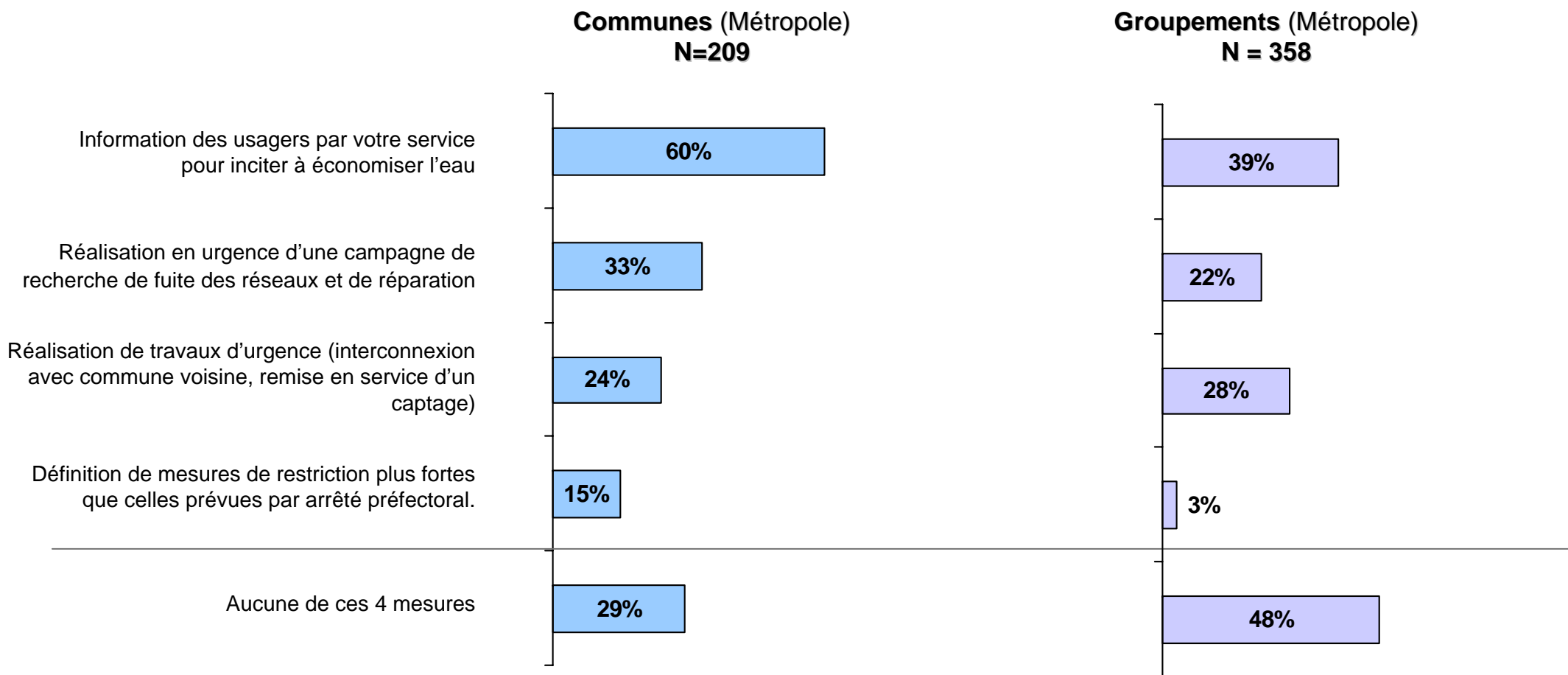
En quelle année?

	1975	2003	2004	Autre
Artois-Picardie	ns	ns	ns	ns
Rhin-Meuse	10%	78%	34%	6%
Seine-Normandie	36%	41%	63%	21%
Loire-Bretagne	26%	54%	44%	16%
Adour-Garonne	18%	67%	29%	5%
Rhône-Méditerranée	20%	42%	25%	36%

Les problèmes de disponibilité de la ressource en eau

Q30 (Si la collectivité a été confrontée à un problème de disponibilité de la ressource) Les dispositions suivantes ont-elles été prises ?

- Parmi les groupements concernés, 1 sur 2 n'a pris aucune des 4 mesures citées. Les communes concernées par un problème de ressource ont avant tout informé les usagers sur la nécessité d'économiser l'eau. Un quart des collectivités a réalisé des travaux d'urgence.

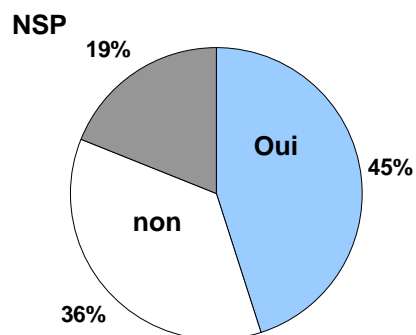


La vulnérabilité de la ressource en eau

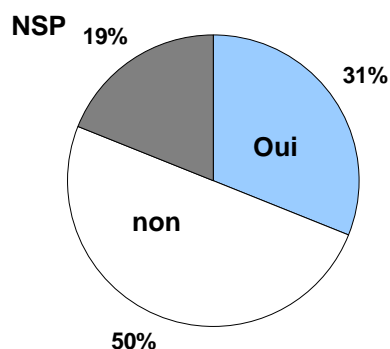
Q31 Estimez-vous que les ressources en eau de votre service restent vulnérables face à la sécheresse?

■ 45% des services desservant un tiers de la population estiment que la ressource en eau reste vulnérable face à la sécheresse.

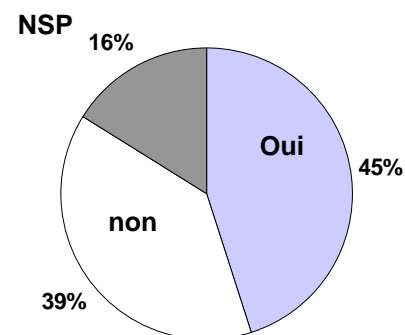
En % des communes (Métropole)
N=952



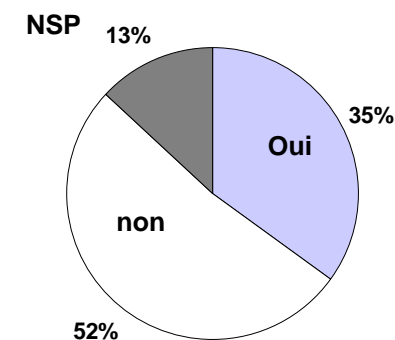
En % de la population desservie (Métropole)



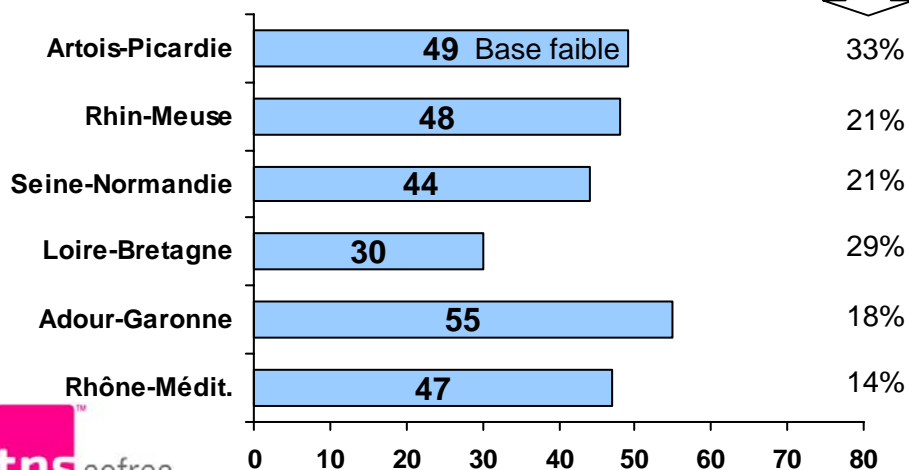
En % des groupements (Métropole)
N=1570



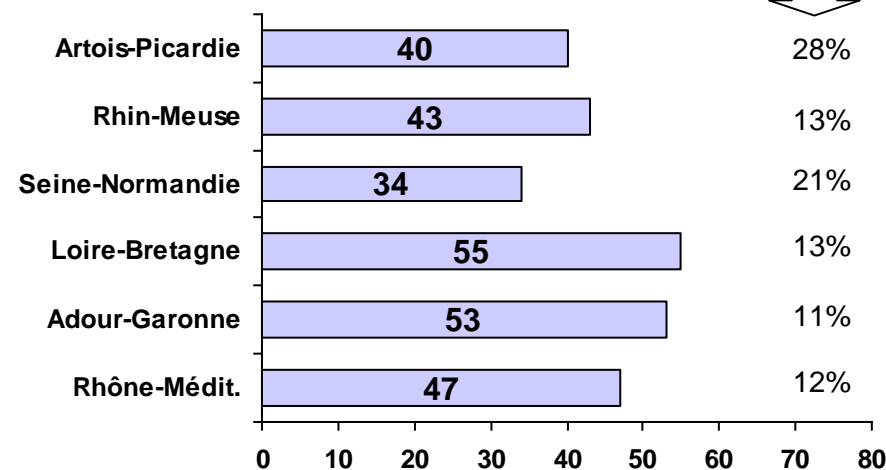
En % de la population desservie (Métropole)



Communes qui s'estiment vulnérables
Par agence de l'eau (%)



Groupements qui s'estiment vulnérables
Par agence de l'eau (%)

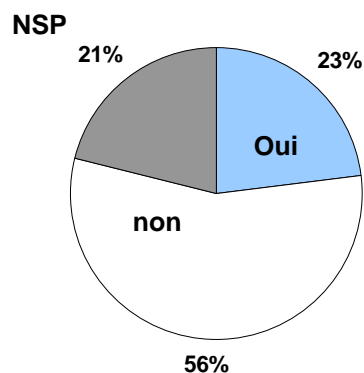


La vulnérabilité de la ressource en eau

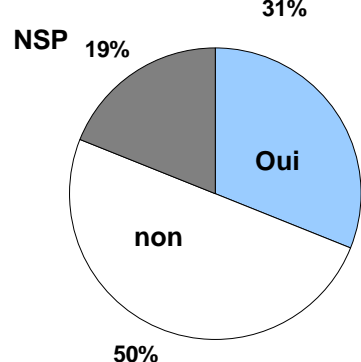
Q32 En 2006-2007, votre collectivité envisage-t-elle de réaliser des travaux pour réduire la vulnérabilité du service de distribution d'eau en période de sécheresse?

■ Environ 1/4 des services envisage des travaux en 2006-2007 pour réduire cette vulnérabilité. Les communes des bassins du sud de la France sont plus nombreuses à envisager des travaux.

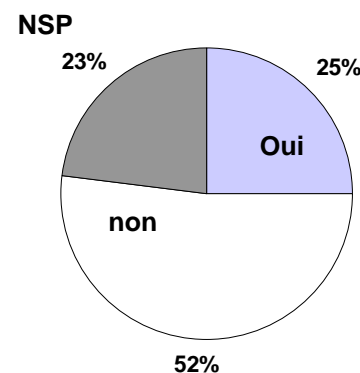
En % des communes (Métropole)
N=952



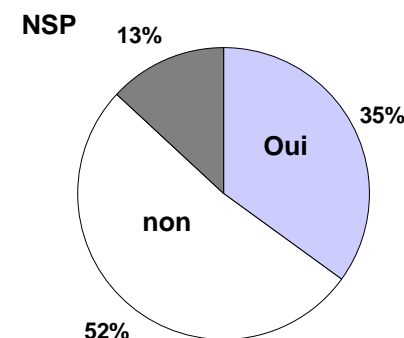
En % de la population desservie (Métropole)
31%



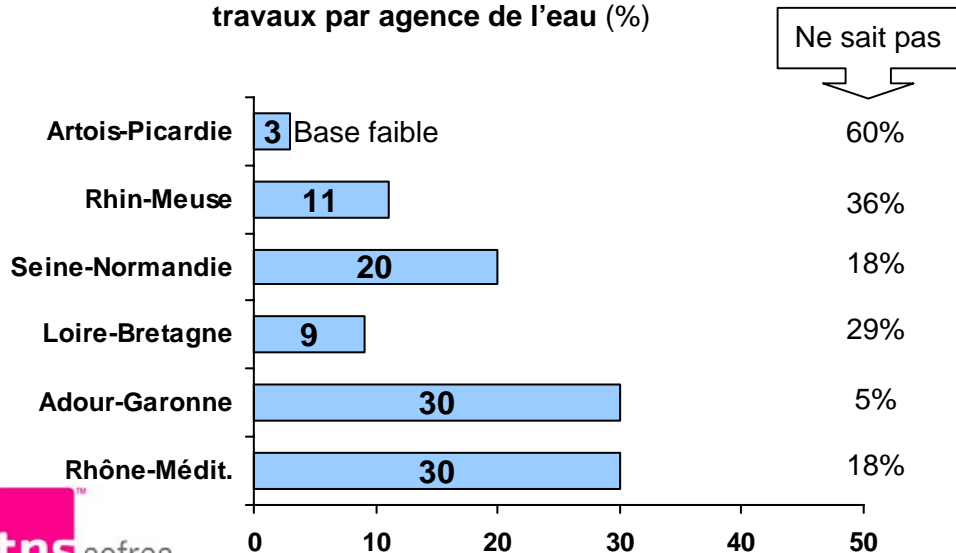
En % des groupements (Métropole)
N=1 570



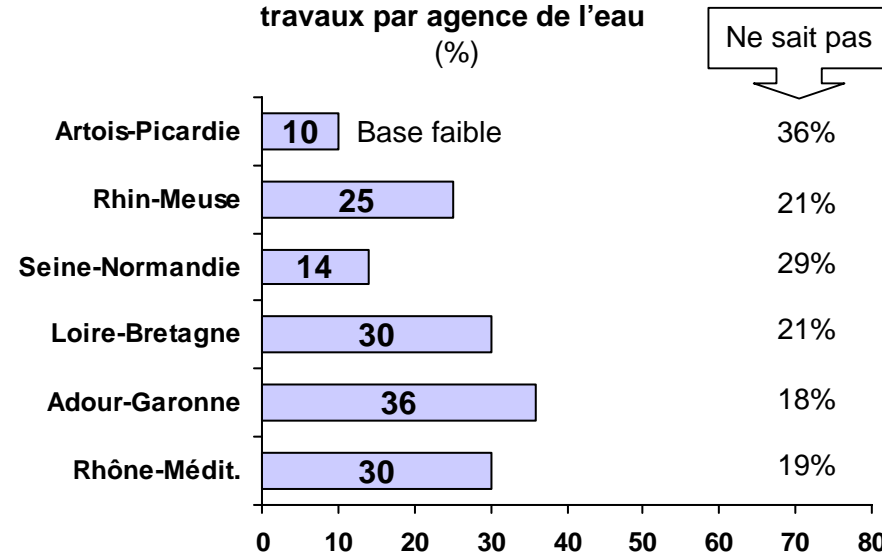
En % de la population desservie (Métropole)



% des communes qui envisagent des travaux par agence de l'eau (%)



% des groupements qui envisagent des travaux par agence de l'eau (%)



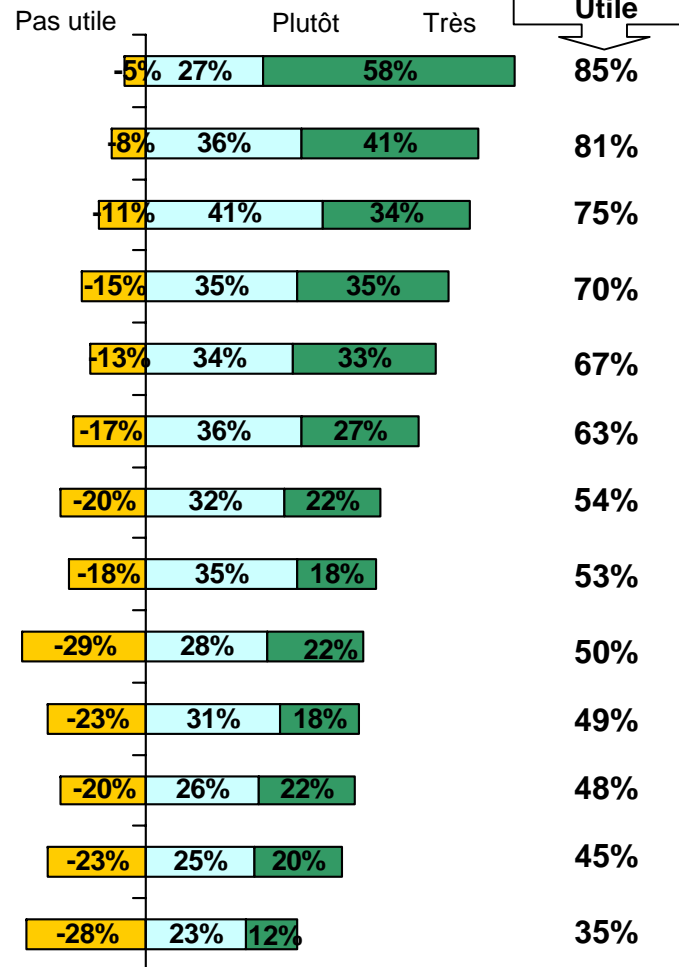
Les restrictions de l'usage de l'eau

Q33 Quelles sont les actions qu'il serait utile de développer dans le futur pour limiter l'impact d'une période de sécheresse sur les usagers de votre service de distribution d'eau et pour améliorer la gestion de la ressource en eau utilisée ?

- Avant tout des diagnostics des fuites et pertes en réseau et des campagnes de communication et d'incitation à économiser.

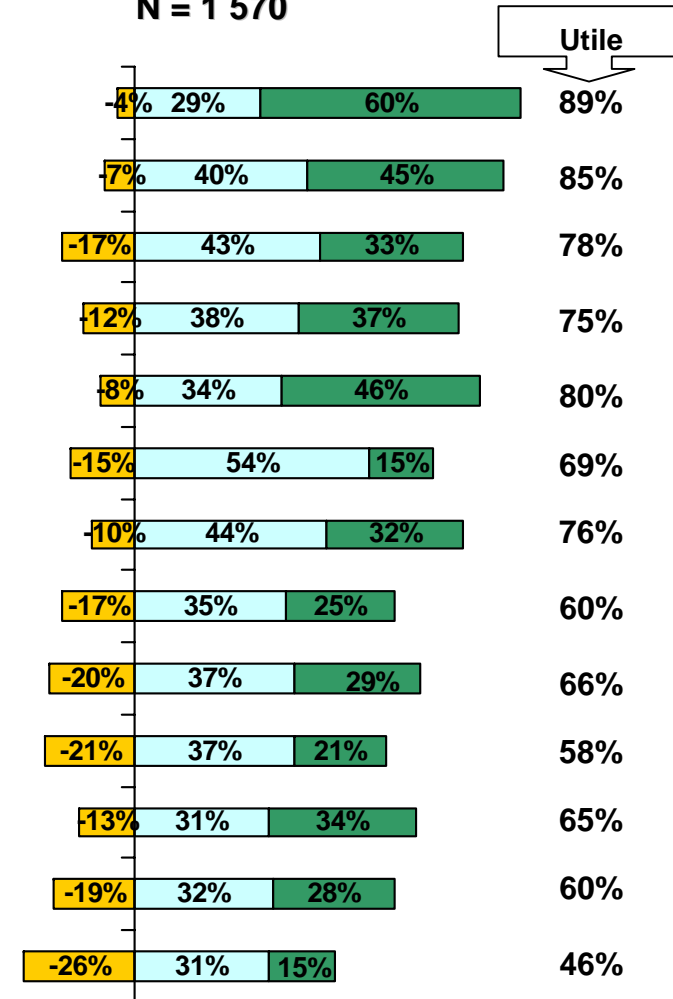
Communes (Métropole)

N=952



Groupements (Métropole)

N = 1 570



La facturation du service de l'eau (pour les collectivités qui procèdent directement à la facturation)



Le prélèvement mensuel

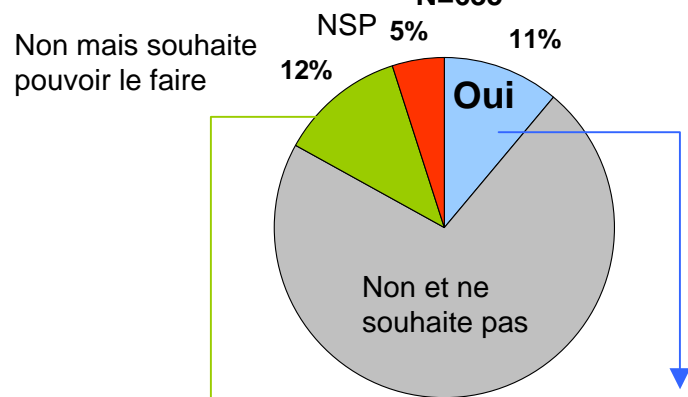
Q34 Pour le paiement de la facture d'eau, offrez-vous la possibilité d'un prélèvement mensuel ?

Q35 (Si non) Pensez-vous donner la possibilité de paiement par prélèvements mensuels ou trimestriels ?

- Un peu plus de 10% des communes et de 25% des groupements offrent la possibilité du prélèvement mensuel. Près des trois-quarts des communes ne l'envisagent pas. Dans les groupements l'offre de prélèvement mensuel est nettement corrélé à la taille du groupement.

En % des communes à compétence distribution d'eau facturant directement le service (Métropole)

N=635

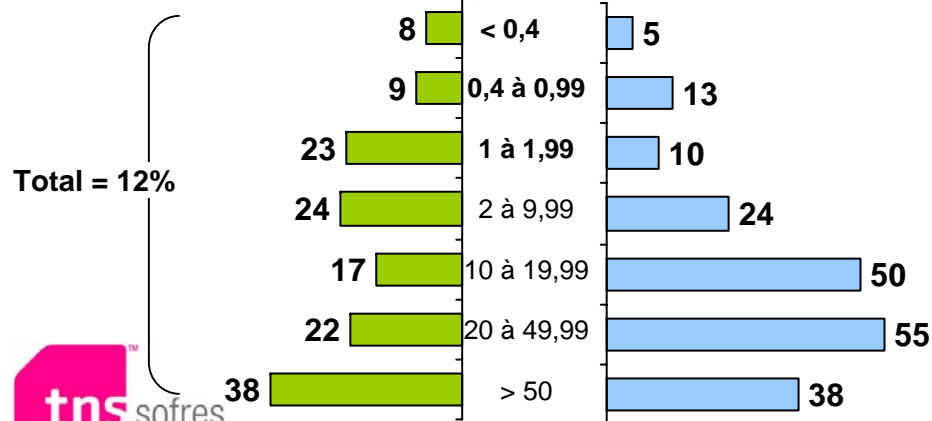


% des communes souhaitant proposer le paiement mensuel en 2006, 2007 ou après

% des communes proposant le paiement mensuel

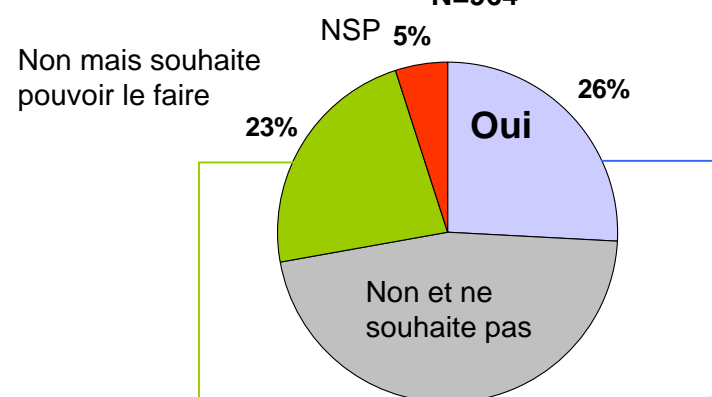
par tranche de population desservie

(en milliers)



En % des groupements à compétence distribution d'eau facturant directement le service (Métropole)

N=964

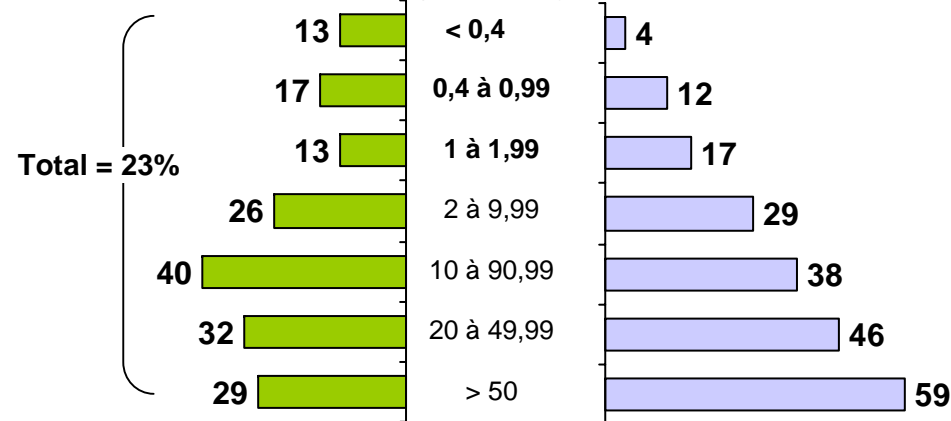


% des groupements souhaitant proposer le paiement mensuel en 2006, 2007 ou après

% des groupements proposant le paiement mensuel

par tranche de population desservie

(en milliers)

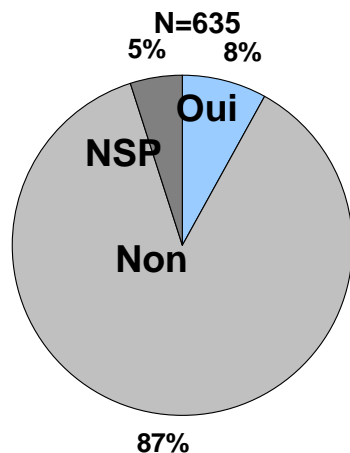


Demande d'individualisation des abonnements

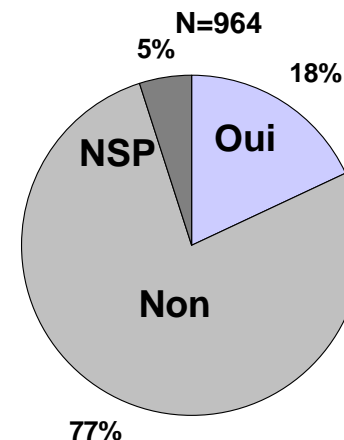
Q36 Avez-vous des demandes d'individualisation des abonnements dans les immeubles collectifs d'habitation en application de la loi SRU ?

■ Pratiquement toutes les communes desservant plus de 50 000 habitants ont des demandes d'individualisation.

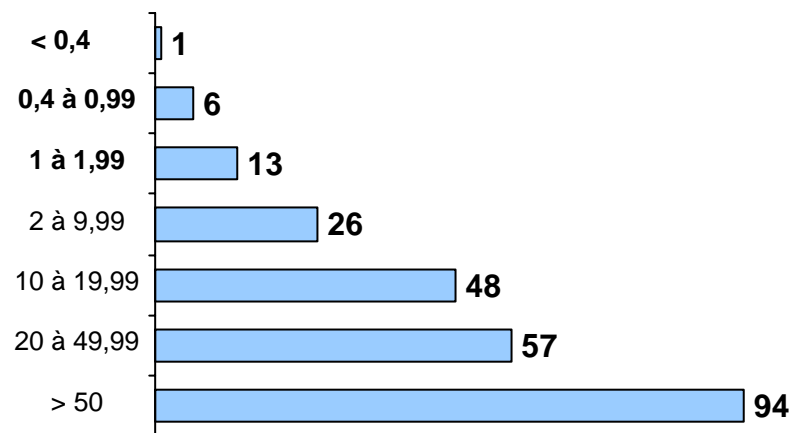
En % des communes à compétence distribution d'eau facturant directement le service (Métropole)



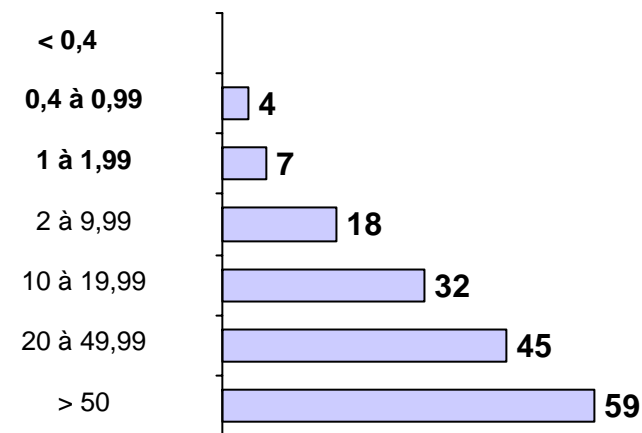
En % des groupements à compétence distribution d'eau facturant directement le service (Métropole)



% des communes ayant des demandes d'individualisation par tranche de population desservie (en milliers)



% des groupements ayant des demandes d'individualisation par tranche de population desservie (en milliers)

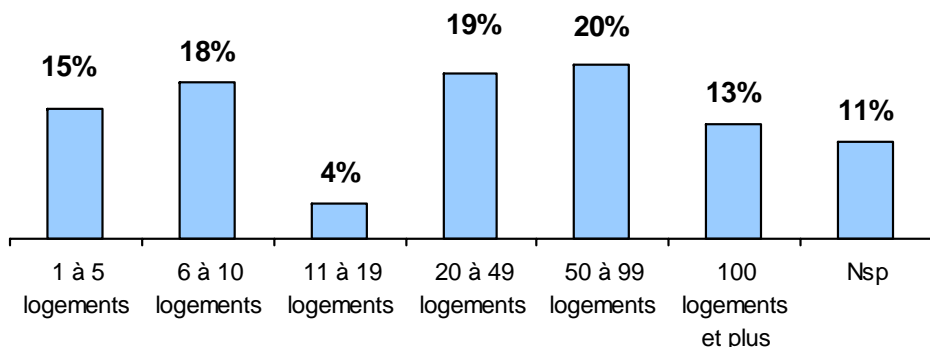


Demande d'individualisation des abonnements

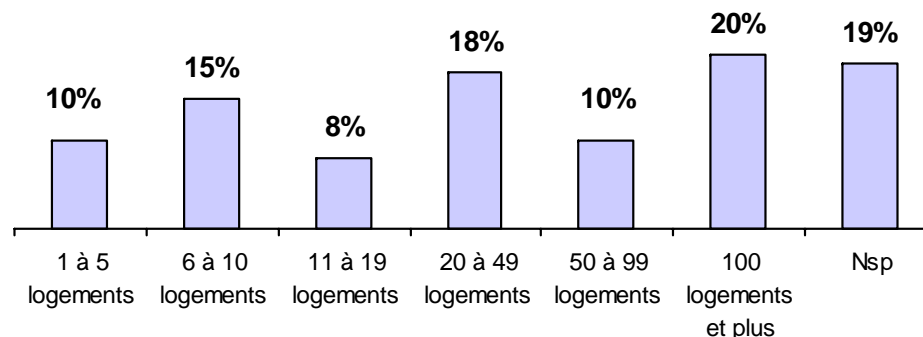
Q37A Si oui, quel est approximativement le nombre de logements pour lesquels ces demandes d'individualisation ont été faites ?

- Une grande dispersion des volumes de demande qui est liée à la taille de la collectivité. La mise en place effective des demandes d'individualisation n'est que partielle.

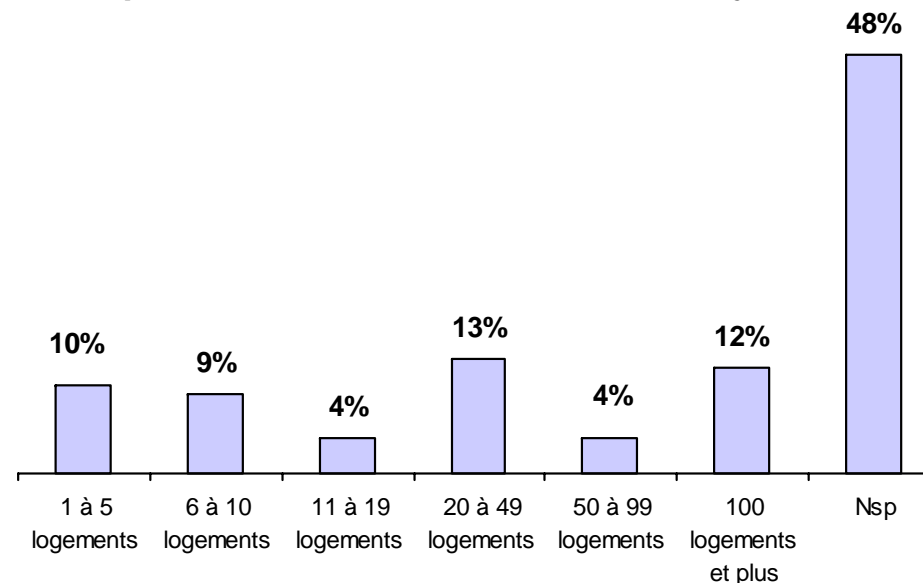
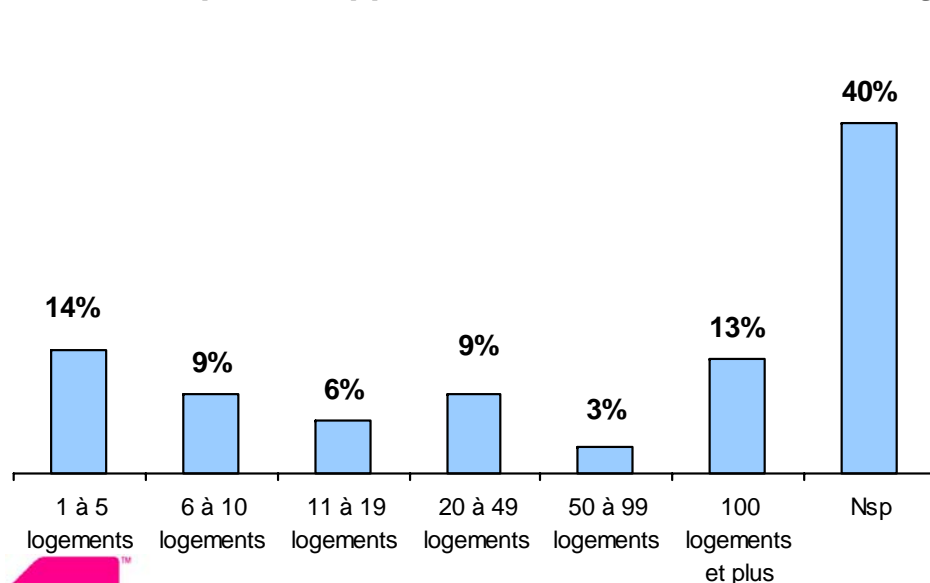
Communes concernées (Métropole)
N=244



Groupements concernés (Métropole)
N=237



Q37B Si oui, quel est approximativement le nombre de logements pour lesquels les individualisations sont à ce jour effectives ?



Demande d'individualisation des abonnements

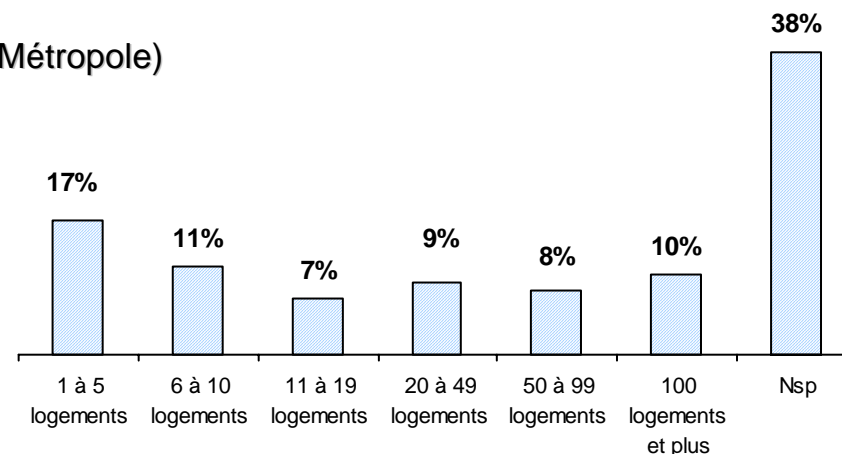
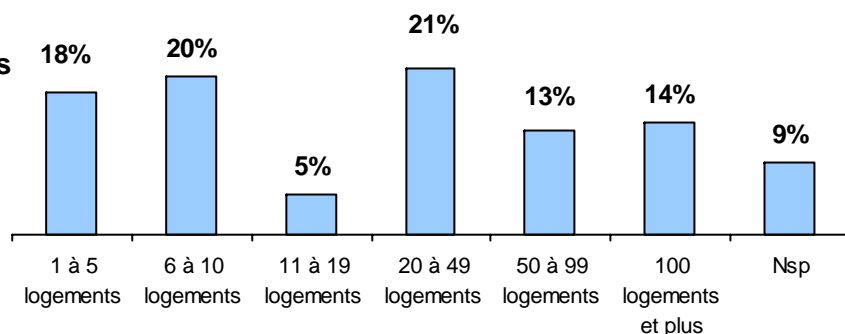
Q37A Si oui, quel est approximativement le nombre de logements pour lesquels ces demandes d'individualisation ont été faites ?

Q37B Si oui, quel est approximativement le nombre de logements pour lesquels les individualisations sont à ce jour effectives ?

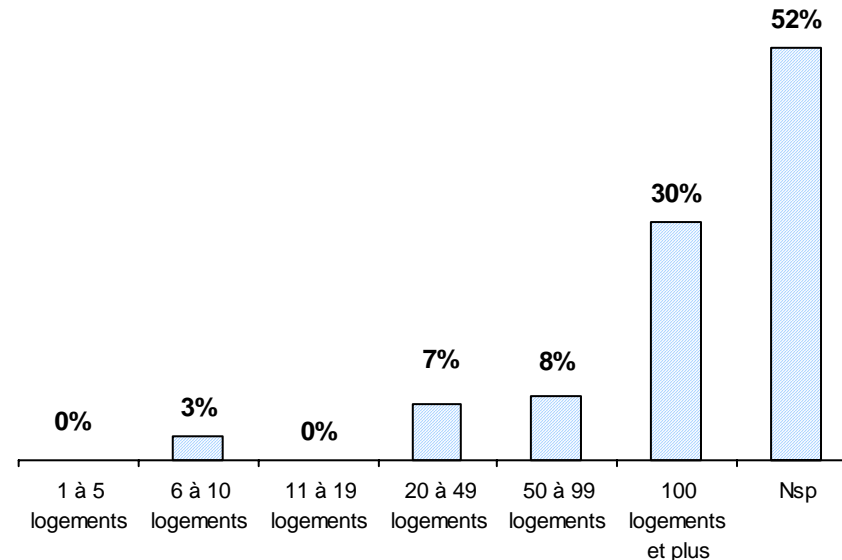
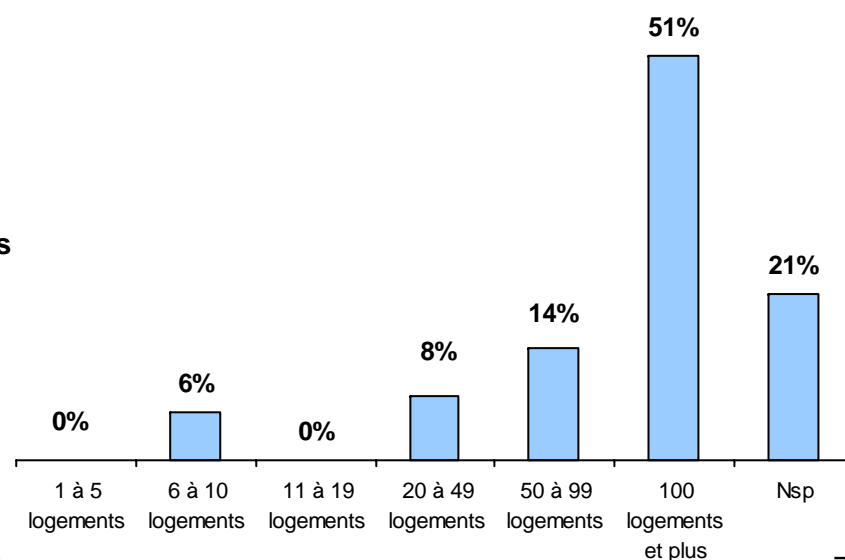
- Dans les grandes villes, l'essentiel des demandes concerne au moins 50 logements, mais une bonne partie des demandes ne s'est pas traduite par une mise en place effective à ce jour.

Communes concernées (Métropole)

< 20 000 habitants



> 20 000 habitants



Demande d'individualisation des abonnements

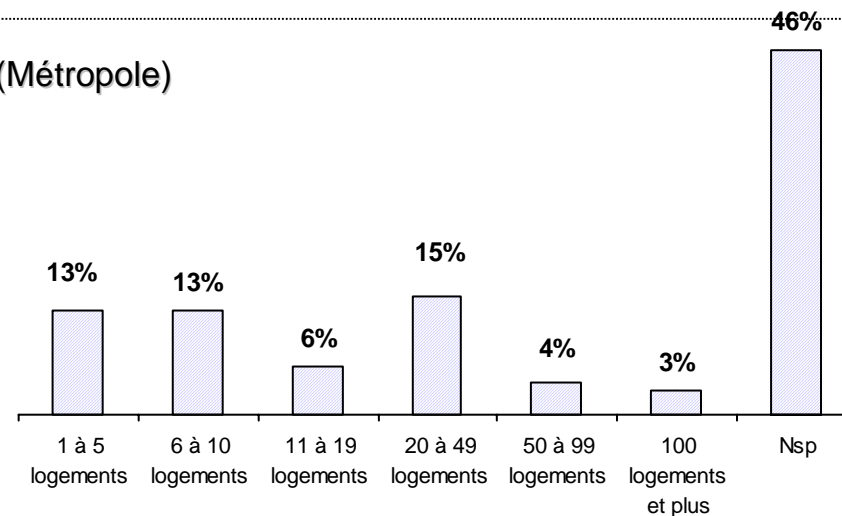
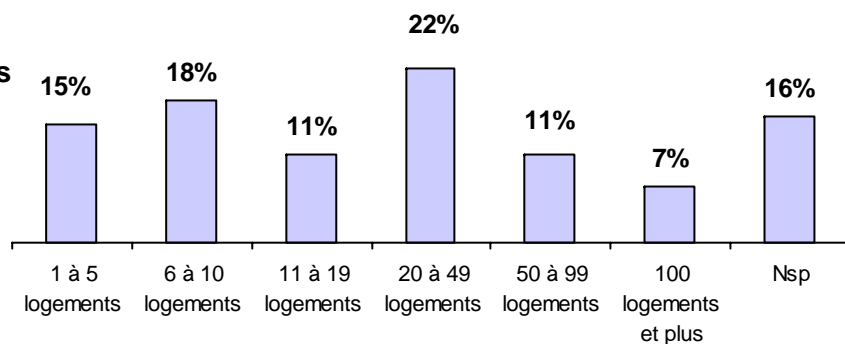
Q37A Si oui, quel est approximativement le nombre de logements pour lesquels ces demandes d'individualisation ont été faites ?

Q37B Si oui, quel est approximativement le nombre de logements pour lesquels les individualisations sont à ce jour effectives ?

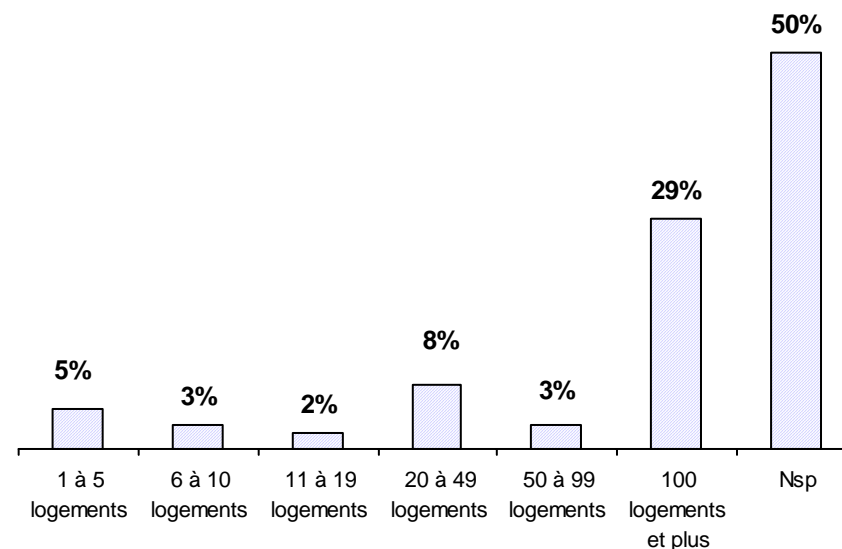
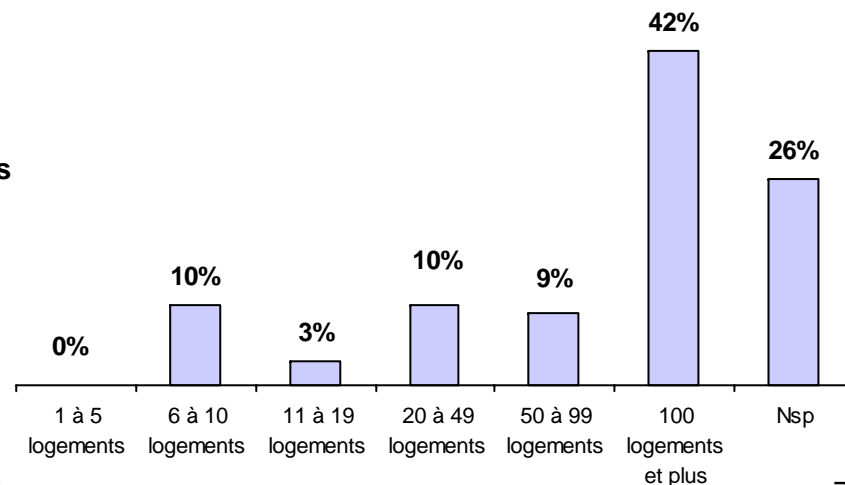
■ Le constat est similaire pour les grands groupements

Groupements concernés (Métropole)

< 20 000 habitants



> 20 000 habitants



Les collectivités à compétence Assainissement collectif



L'évolution des investissements

- Une moindre croissance des investissements, plus ou moins marquée selon les types de travaux.

Les communes (résultats hors non réponses, exprimés en % des communes)

	2005-2006	2006-2007		2005-2006	2006-2007
Réhabilitation des réseaux anciens			Renouvellement des branchements de raccordement à l'égout		
Croissance	38%	28%	Croissance	24%	20%
Stabilité	52%	61%	Stabilité	64%	72%
Décroissance	10%	11%	Décroissance	12%	8%

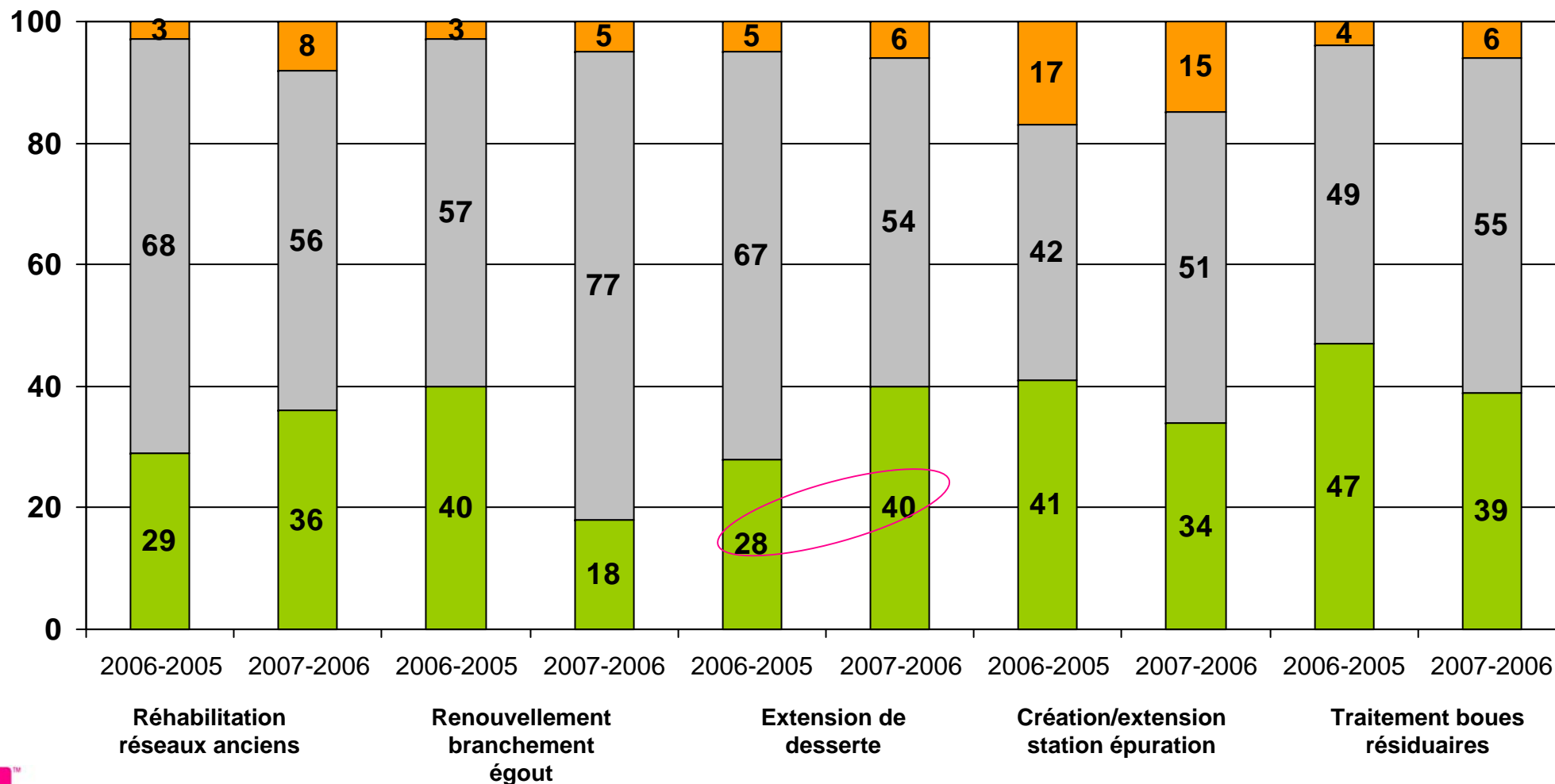
	2005-2006	2006-2007		2005-2006	2006-2007		2005-2006	2006-2007
Extension de la desserte			Création/extension stations d'épuration		Traitement des boues résiduaires			
Croissance	58%	51%	Croissance	53%	34%	Croissance	38%	33%
Stabilité	34%	40%	Stabilité	36%	56%	Stabilité	59%	62%
Décroissance	9%	9%	Décroissance	11%	10%	Décroissance	3%	5%

L'évolution des investissements

- Le repli des investissements constaté en % des collectivités (voir tableau précédent) est nettement moins net exprimé en population desservie, sauf pour le renouvellement des branchements de raccordement à l'égout. Exprimée en population desservie, on constate même un effort accru d'investissement pour l'extension de la desserte et la réhabilitation des réseaux anciens.

Les communes (résultats hors non réponse, exprimés en % de la population desservie)

■ Croissance ■ Stabilité ■ Décroissance



L'évolution des investissements

- Pour les groupements de communes, la croissance est beaucoup plus modérée pour les travaux relatifs aux stations d'épuration et au traitement des boues résiduaires.

Les groupements de communes (résultats hors non réponse, exprimés en % des groupements de communes)

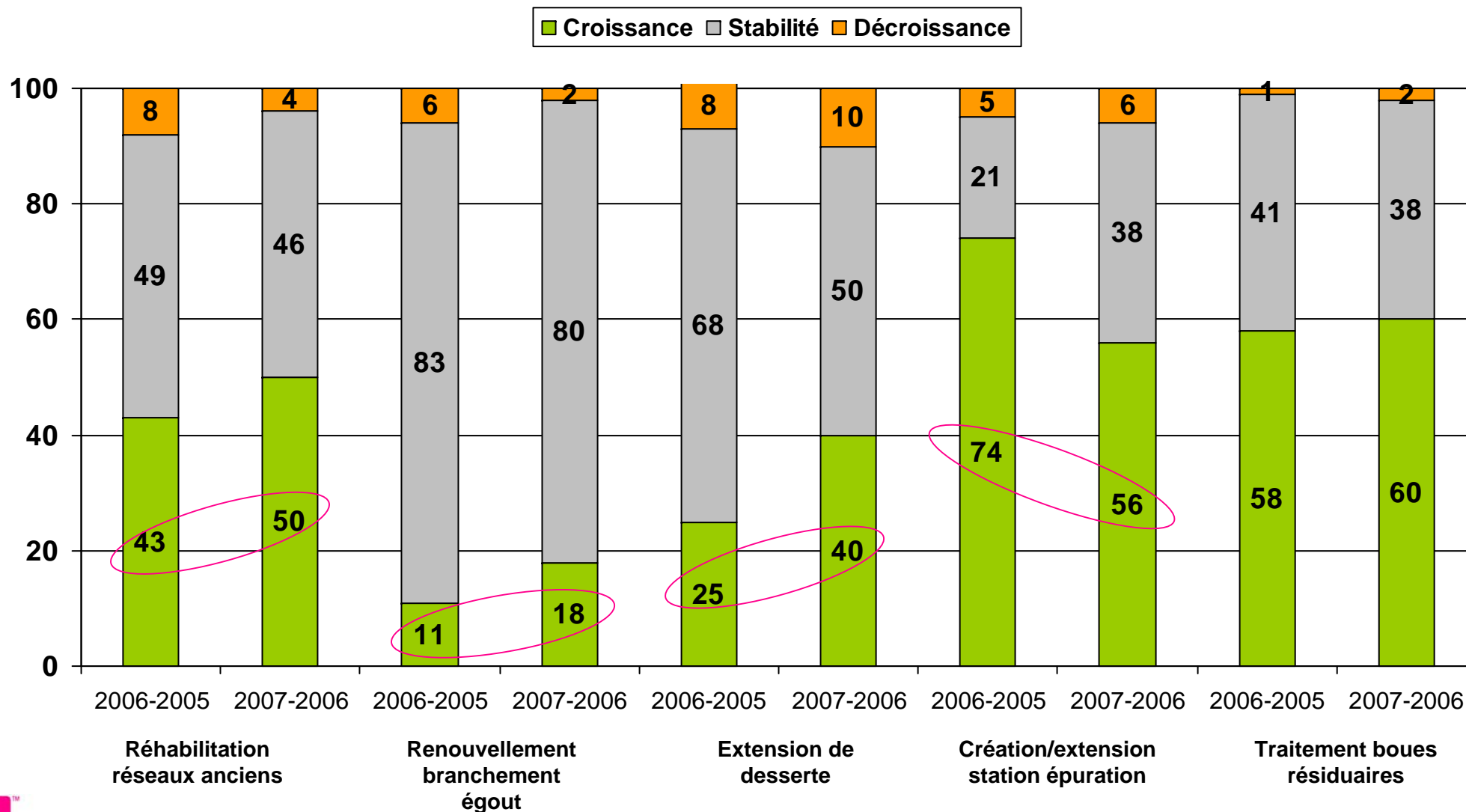
	2005-2006	2006-2007		2005-2006	2006-2007
Réhabilitation des réseaux anciens			Renouvellement des branchements de raccordement à l'égout		
Croissance	39%	37%	Croissance	21%	18%
Stabilité	53%	54%	Stabilité	72%	74%
Décroissance	8%	9%	Décroissance	7%	8%

	2005-2006	2006-2007		2005-2006	2006-2007		2005-2006	2006-2007
Extension de la desserte			Création/extension stations d'épuration			Traitement des boues résiduaires		
Croissance	46%	46%	Croissance	67%	51%	Croissance	52%	43%
Stabilité	49%	46%	Stabilité	26%	39%	Stabilité	46%	52%
Décroissance	5%	9%	Décroissance	7%	10%	Décroissance	2%	4%

L'évolution des investissements

- Exprimée en population desservie, le constat est sensiblement différent : les investissements progressent dans la réhabilitation des réseaux anciens, l'extension de la desserte mais sont en repli pour les stations d'épuration.

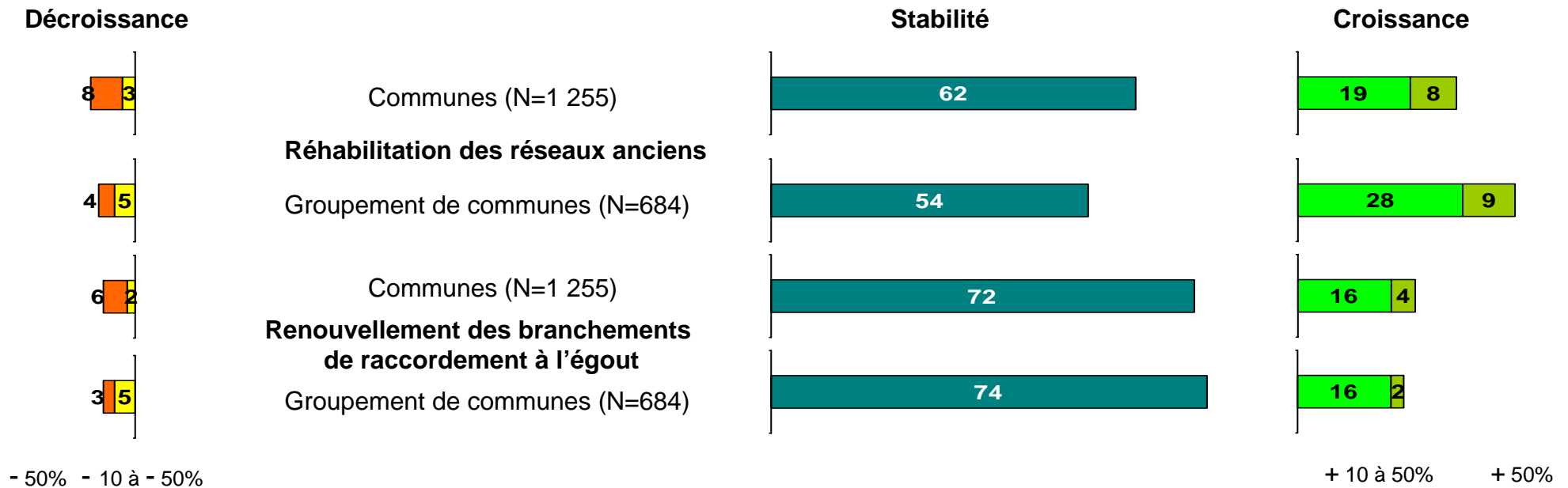
Les groupements de communes (résultats hors non réponse, exprimés en % de la population desservie)



Les investissements 2006-2007

Q41 indiquez pour chaque type d'investissement l'évolution annuelle que vous estimez probable pour les années 2006-2007 par rapport à 2005 (montants annuels des marchés signés).

- Stabilité des investissements notamment concernant les branchements de raccordement à l'égout.

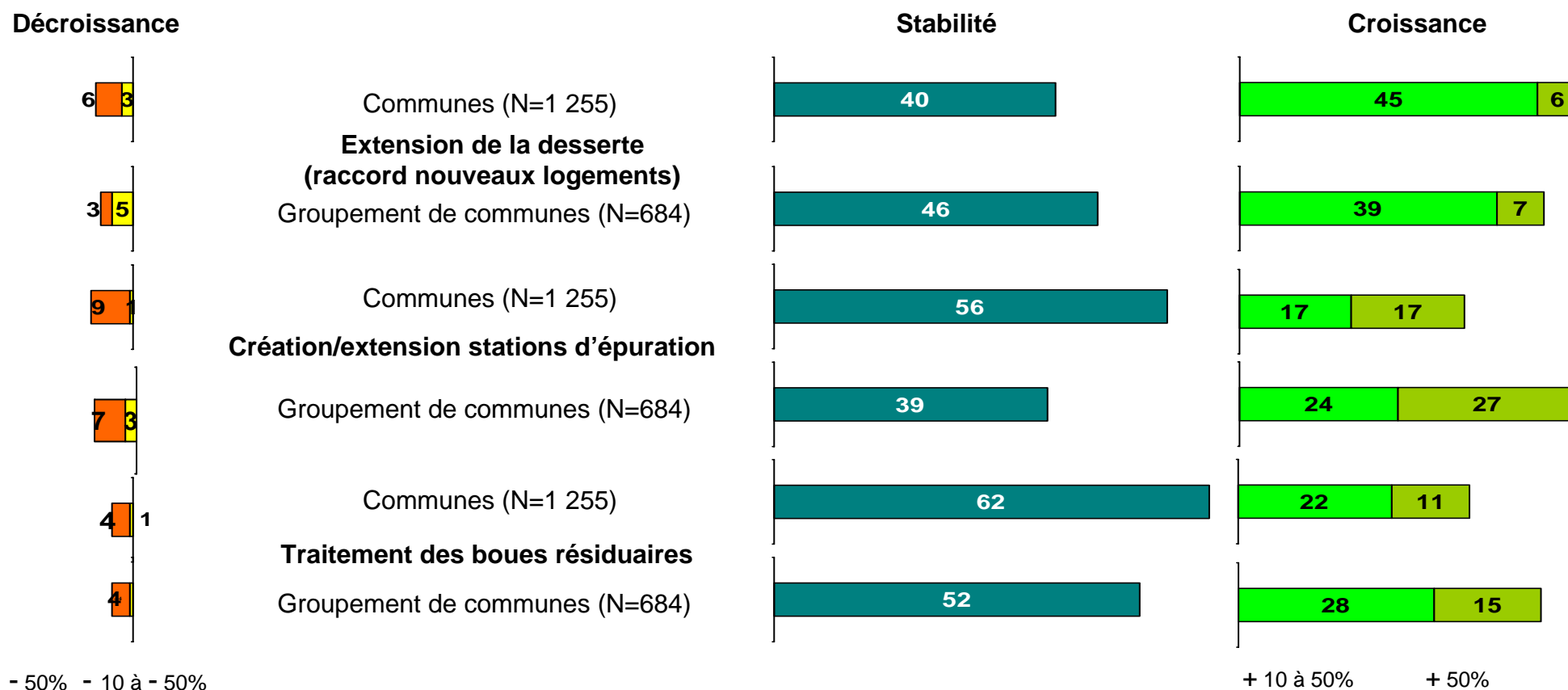


* Nombre de communes et de groupements qui ont fourni au moins une réponse aux questions portant sur les investissements

Les investissements 2006-2007

Q41 indiquez pour chaque type d'investissement l'évolution annuelle que vous estimez probable pour les années 2006-2007 par rapport à 2005 (montants annuels des marchés signés).

- Dans l'ensemble, c'est plutôt la croissance qui prévaut pour les extensions de desserte et la création de stations d'épuration dans les groupements de communes.



* Nombre de communes et de groupements qui ont fourni au moins une réponse aux questions portant sur les investissements

Les investissements 2006-2007 : renouvellement des réseaux anciens

Q41 indiquez pour chaque type d'investissement l'évolution annuelle que vous estimez probable pour les années 2006-2007 par rapport à 2005 (montants annuels des marchés signés).

- Des investissements stables dans l'ensemble quelle que soit la taille des collectivités.

Réhabilitation et renouvellement des réseaux anciens (hors non réponses)

Tranche de population desservie

Évolution	COMMUNES METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus (*)
Croissance	27%	17%	29%	42%	41%	53%	29%	32%
Stabilité	62%	69%	61%	50%	51%	42%	62%	64%
Décroissance	11%	14%	11%	8%	8%	5%	9%	4%

Tranche de population desservie

Évolution	GROUPEMENT METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus
Croissance	37%	23%	32%	47%	33%	32%	44%	44%
Stabilité	54%	67%	56%	42%	54%	63%	52%	50%
Décroissance	9%	10%	12%	11%	13%	5%	4%	6%

* Base faible

Les investissements 2006-2007 : renouvellement des réseaux anciens

Q41 indiquez pour chaque type d'investissement l'évolution annuelle que vous estimez probable pour les années 2006-2007 par rapport à 2005 (montants annuels des marchés signés).

- Plus faible croissance en Loire-Bretagne.

Réhabilitation et renouvellement des réseaux anciens (hors non réponses)

Bassin

Évolution	COMMUNES METROPOLE	Artois-Picardie (**)	Rhin-Meuse	Seine- Normandie	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône- Méditerranée
Croissance	27%	**	33%	18%	20%	35%	33%
Stabilité	62%	**	53%	75%	65%	56%	55%
Décroissance	11%	**	14%	7%	15%	9%	12%

Bassin

Évolution	GROUPEMENT METROPOLE	Artois-Picardie	Rhin-Meuse	Seine- Normandie	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône- Méditerranée
Croissance	37%	36%	29%	42%	31%	46%	38%
Stabilité	54%	56%	60%	46%	59%	49%	54%
Décroissance	9%	8%	11%	12%	10%	5%	8%

Les investissements 2006-2007 : renouvellement branchement égout

Q41 indiquez pour chaque type d'investissement l'évolution annuelle que vous estimez probable pour les années 2006-2007 par rapport à 2005 (montants annuels des marchés signés).

- Stabilité surtout dans les grandes villes.

Renouvellement des branchements de raccordement à l'égout (hors non réponses)

Tranche de population desservie

Évolution	COMMUNES METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus (*)
Croissance	20%	15%	23%	26%	23%	27%	10%	14%
Stabilité	72%	75%	69%	66%	72%	70%	86%	86%
Décroissance	8%	10%	8%	8%	5%	3%	4%	-

Tranche de population desservie

Évolution	GROUPEMENT METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus
Croissance	18%	24%	16%	24%	18%	19%	16%	18%
Stabilité	74%	65%	71%	66%	73%	79%	84%	77%
Décroissance	8%	11%	3%	10%	9%	2%		5%

* Base faible

Les investissements 2006-2007 : renouvellement branchement égout

Q41 indiquez pour chaque type d'investissement l'évolution annuelle que vous estimez probable pour les années 2006-2007 par rapport à 2005 (montants annuels des marchés signés).

■ Croissance dans les communes de Rhin-Meuse

Renouvellement des branchements de raccordement à l'égout (hors non réponses)

Bassin

Évolution	COMMUNES METROPOLE	Artois-Picardie (**)	Rhin-Meuse	Seine- Normandie	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône- Méditerranée
Croissance	20%	**	40%	9%	12%	29%	23%
Stabilité	72%	**	52%	89%	73%	64%	69%
Décroissance	8%	**	8%	2%	15%	7%	8%

Bassin

Évolution	GROUPEMENT METROPOLE	Artois-Picardie	Rhin-Meuse	Seine- Normandie	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône- Méditerranée
Croissance	18%	19%	13%	23%	15%	23%	15%
Stabilité	74%	75%	78%	69%	78%	71%	78%
Décroissance	8%	6%	9%	8%	7%	6%	7%

Les investissements 2006-2007 : raccordement nouveaux logements

Q41 indiquez pour chaque type d'investissement l'évolution annuelle que vous estimez probable pour les années 2006-2007 par rapport à 2005 (montants annuels des marchés signés).

- Croissance des investissements de raccordement dans les petites collectivités.

Extension de la desserte (raccordement de nouveaux logements) (hors non réponses)

Tranche de population desservie

Évolution	COMMUNES METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus (*)
Croissance	51%	47%	60%	53%	56%	25%	34%	29%
Stabilité	40%	42%	34%	41%	39%	73%	56%	67%
Décroissance	9%	11%	6%	6%	5%	2%	10%	4%

Tranche de population desservie

Évolution	GROUPEMENT METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus
Croissance	46%	35%	60%	65%	50%	55%	34%	28%
Stabilité	46%	52%	30%	29%	44%	34%	53%	68%
Décroissance	8%	13%	10%	6%	6%	11%	13%	4%

* Base faible

Les investissements 2006-2007 : raccordement nouveaux logements

Q41 indiquez pour chaque type d'investissement l'évolution annuelle que vous estimez probable pour les années 2006-2007 par rapport à 2005 (montants annuels des marchés signés).

- Faible croissance en Seine-Normandie.

Extension de la desserte (raccordement de nouveaux logements) (hors non réponses)

Bassin

Évolution	COMMUNES METROPOLE	Artois-Picardie (**)	Rhin-Meuse	Seine- Normandie	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône- Méditerranée
Croissance	51%	**	60%	40%	54%	64%	47%
Stabilité	40%	**	35%	58%	34%	30%	45%
Décroissance	9%	**	5%	2%	11%	6%	8%

Bassin

Évolution	GROUPEMENT METROPOLE	Artois-Picardie	Rhin-Meuse	Seine- Normandie	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône- Méditerranée
Croissance	46%	53%	28%	40%	47%	60%	49%
Stabilité	46%	31%	63%	51%	42%	32%	48%
Décroissance	8%	16%	9%	9%	11%	6%	3%

(**) Base très faible

Les investissements 2006-2007 : création de station d'épuration

Q41 indiquez pour chaque type d'investissement l'évolution annuelle que vous estimez probable pour les années 2006-2007 par rapport à 2005 (montants annuels des marchés signés).

- Poursuite des efforts d'investissement dans les groupements de communes.

Création/extension stations d'épuration (hors non réponses)

Tranche de population desservie

Évolution	COMMUNES METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus (*)
Croissance	34%	28%	41%	46%	38%	33%	36%	**
Stabilité	56%	60%	52%	45%	52%	59%	53%	**
Décroissance	10%	12%	7%	9%	10%	8%	11%	**

Tranche de population desservie

Évolution	GROUPEMENT METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus
Croissance	51%	36%	45%	49%	51%	51%	54%	58%
Stabilité	39%	50%	43%	45%	38%	40%	33%	37%
Décroissance	10%	14%	12%	6%	11%	9%	13%	5%

(**) Base très faible

Les investissements 2006-2007 : création de station d'épuration

Q41 indiquez pour chaque type d'investissement l'évolution annuelle que vous estimez probable pour les années 2006-2007 par rapport à 2005 (montants annuels des marchés signés).

- Croissance dans les groupements quelle que soit la région.

Création/extension stations d'épuration (hors non réponses)

Bassin

Évolution	COMMUNES METROPOLE	Artois-Picardie (**)	Rhin-Meuse	Seine- Normandie	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône- Méditerranée
Croissance	34%	**	42%	21%	33%	40%	38%
Stabilité	56%	**	50%	76%	53%	48%	53%
Décroissance	10%	**	8%	3%	14%	12%	9%

Bassin

Évolution	GROUPEMENT METROPOLE	Artois-Picardie	Rhin-Meuse	Seine- Normandie	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône- Méditerranée
Croissance	51%	54%	38%	55%	50%	59%	47%
Stabilité	39%	35%	49%	34%	36%	35%	45%
Décroissance	10%	11%	13%	11%	14%	6%	8%

Les investissements 2006-2007 : traitement des boues résiduaires

Q41 indiquez pour chaque type d'investissement l'évolution annuelle que vous estimez probable pour les années 2006-2007 par rapport à 2005 (montants annuels des marchés signés).

- Croissance des investissements dans les groupements importants.

Traitement des boues résiduaires (hors non réponses)

Tranche de population desservie

Évolution	COMMUNES METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus (*)
Croissance	33%	26%	31%	46%	41%	43%	32%	37%
Stabilité	62%	70%	63%	50%	55%	55%	58%	55%
Décroissance	5%	4%	6%	4%	4%	2%	10%	8%

Tranche de population desservie

Évolution	GROUPEMENT METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus
Croissance	43%	26%	29%	29%	48%	46%	49%	55%
Stabilité	52%	65%	69%	66%	48%	51%	48%	44%
Décroissance	5%	9%	2%	5%	4%	3%	3%	1%

* Base faible

Les investissements 2006-2007 : traitement des boues résiduaires

Q30 indiquez pour chaque type d'investissement l'évolution annuelle que vous estimez probable pour les années 2006-2007 par rapport à 2005 (montants annuels des marchés signés).

- Stabilité quels que soient les bassins

Traitement des boues résiduaires (hors non réponses)

Bassin

Évolution	COMMUNES METROPOLE	Artois-Picardie (**)	Rhin-Meuse	Seine-Normandie	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône-Méditerranée
Croissance	33%	**	28%	30%	29%	40%	35%
Stabilité	62%	**	67%	70%	64%	56%	61%
Décroissance	5%	**	5%		8%	4%	4%

Bassin

Évolution	GROUPEMENT METROPOLE	Artois-Picardie	Rhin-Meuse	Seine-Normandie	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône-Méditerranée
Croissance	43%	53%	43%	39%	42%	51%	52%
Stabilité	52%	44%	51%	55%	53%	47%	55%
Décroissance	5%	4%	6%	6%	5%	2%	3%

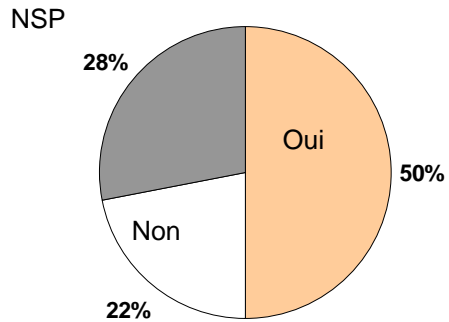
(**) Base très faible

La conformité des ouvrages d'épuration aux normes européennes

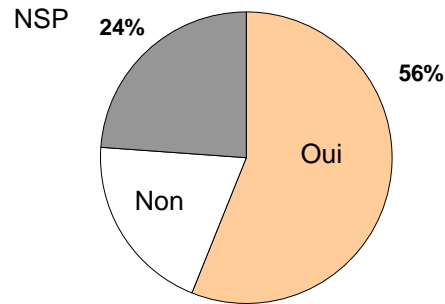
Q38 Selon vous, les ouvrages d'épuration des eaux usées de votre collectivité sont-ils actuellement conformes aux normes européennes ?

■ Environ 1 collectivité sur 2 estime que les ouvrages sont aux normes européennes

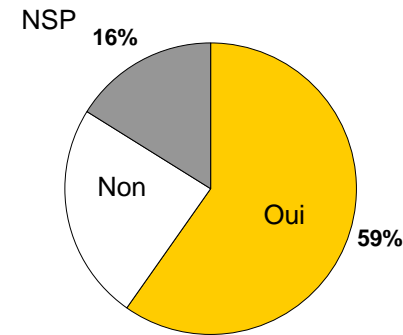
En % des communes (Métropole)
N=1 406



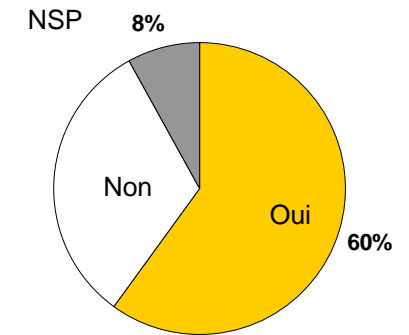
En % de population desservie (Métropole)



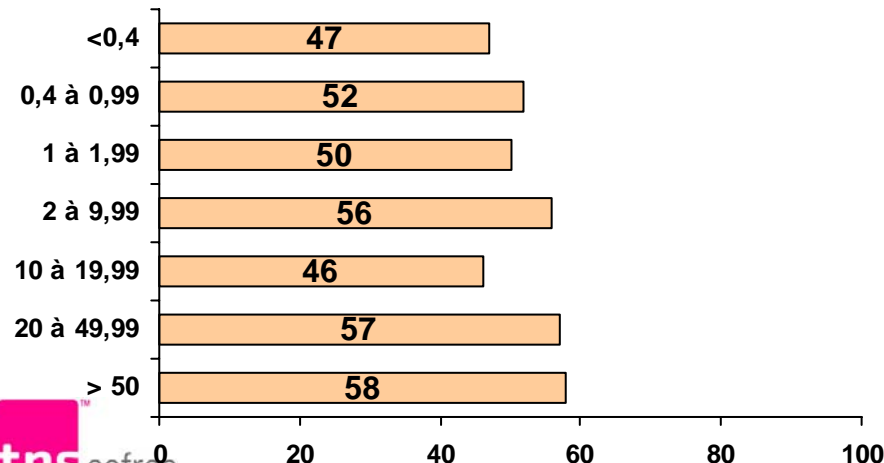
En % des groupements (Métropole)
N=750



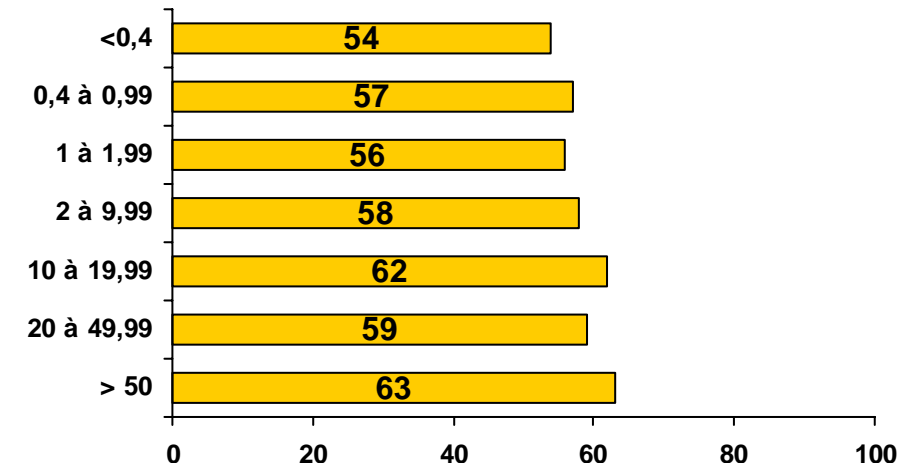
En % de population desservie (Métropole)



% des communes déclarant que les ouvrages sont aux normes par tranche de population desservie (en milliers)



% des groupements déclarant que les ouvrages sont aux normes par tranche de population desservie (en milliers)

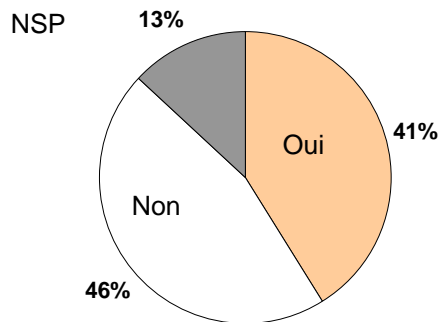


L'information sur les travaux à engager pour respecter les normes

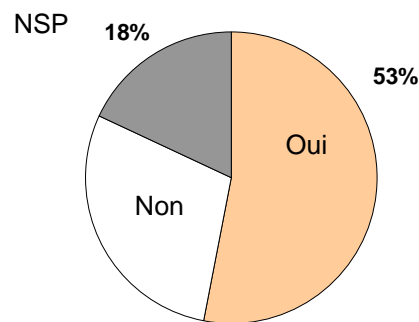
Q39 Avez-vous été informé des travaux à engager pour respecter les normes de traitement des eaux usées en application de la directive européenne « eaux résiduaires urbaines » (décret du 3 janvier 1992) ?

- Les groupements de communes sont plutôt mieux informés que les communes. A noter que dans l'enquête précédente, les collectivités étaient plus nombreuses à déclarer être informées. Il semble que la trace laissée par cette information ne soit pas durable.

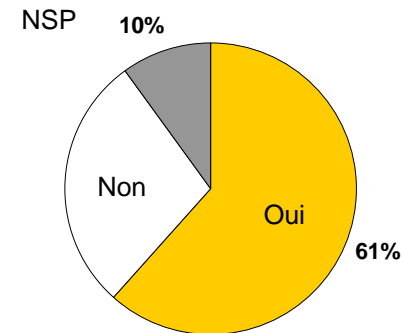
En % des communes (Métropole)
N=1 406



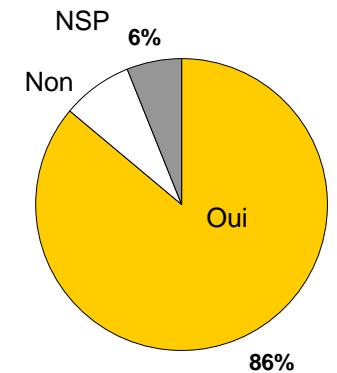
En % de population desservie (Métropole)



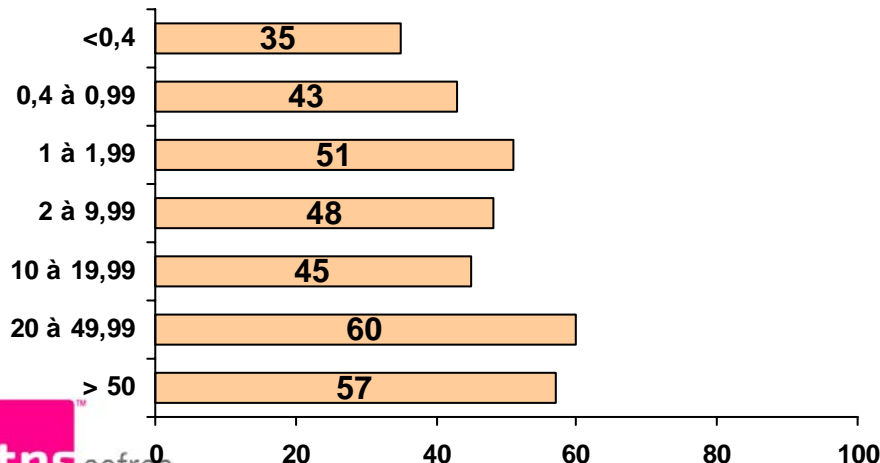
En % des groupements (Métropole)
N=750



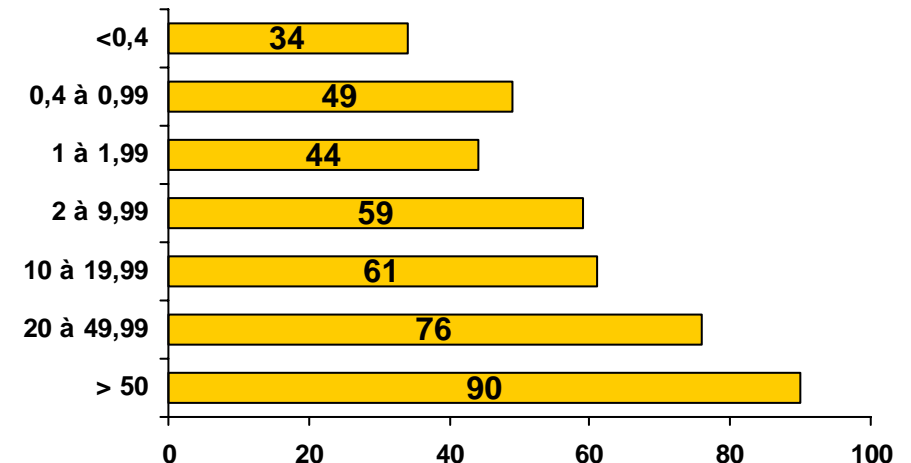
En % de population desservie (Métropole)



% des communes ayant été informées par tranche de population desservie (en milliers)



% des groupements ayant été informés par tranche de population desservie (en milliers)

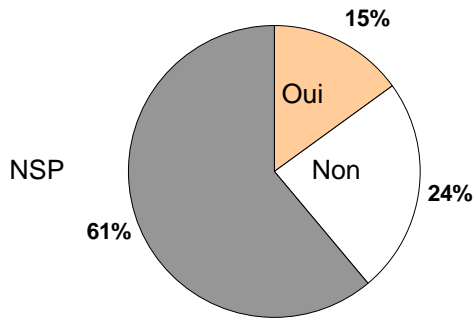


Les échéances des directives européennes

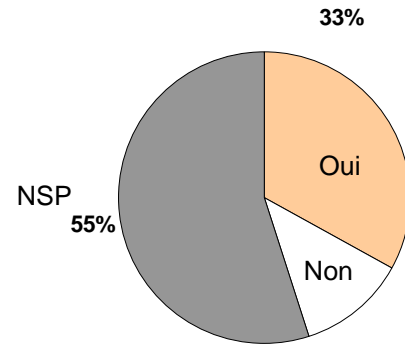
Q40 Savez-vous si votre collectivité a été (ou est) concernée par l'une des échéances suivantes (1998, 2000, 2005) de la directive européenne « eaux résiduaires urbaines » ?

■ 70% des groupements de communes de plus de 50 000 habitants savent qu'ils sont concernés par l'une des échéances de la DE contre 50% pour les communes de même taille. Les autres collectivités ont une nettement moins bonne connaissance des échéances.

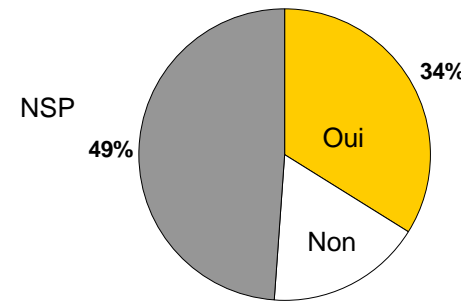
En % des communes (Métropole)
N=1 406



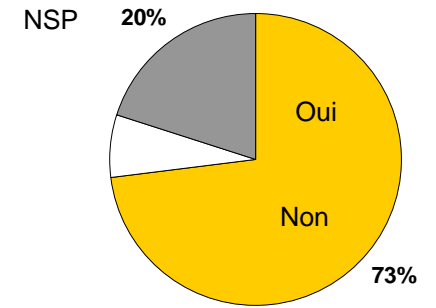
En % en population desservie (Métropole)



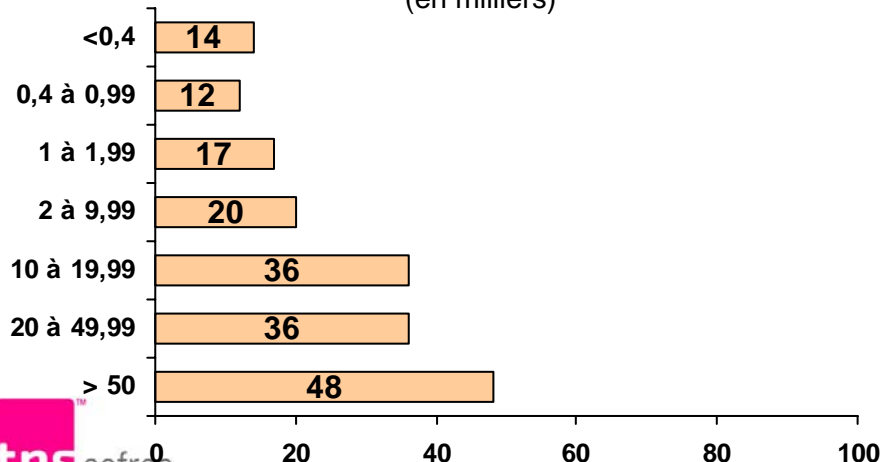
En % des groupements (Métropole)
N=750



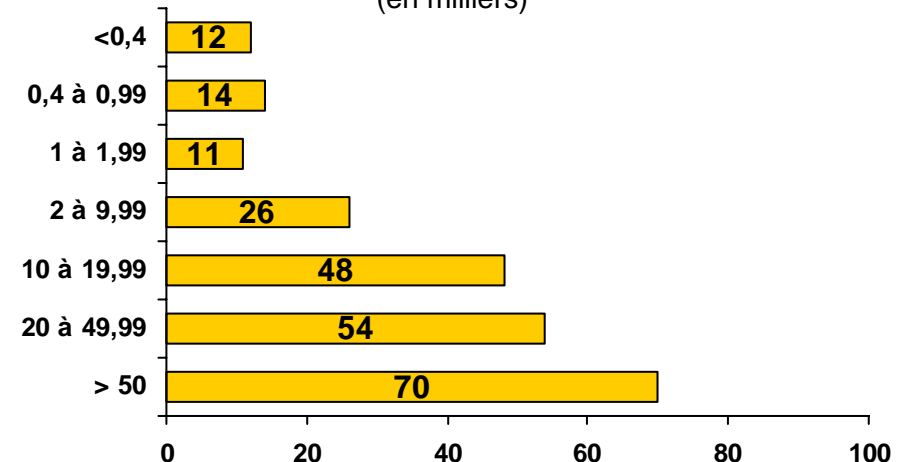
En % en population desservie (Métropole)



% des communes déclarant savoir si elles sont concernées par une échéance par tranche de population desservie (en milliers)



% des groupements déclarant savoir s'ils sont concernés par une échéance par tranche de population desservie (en milliers)



Les échéances des directives européennes

Q40 Savez-vous si votre collectivité a été (ou est) concernée par l'une des échéances suivantes (1998, 2000, 2005) de la directive européenne « eaux résiduaires urbaines » ?

- Les petites collectivités connaissent plus l'échéance 2005 alors que les grandes connaissent aussi les échéances 1998 et 2000.

% de collectivités déclarant savoir si elles sont concernées par une échéance

Tranche de population desservie

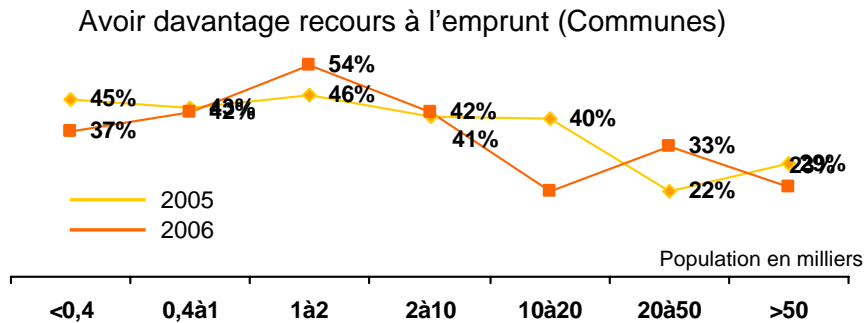
	COMMUNES METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus
1998	1%	-	1%	1%	2%	14%	13%	23%
2000	1%	1%	1%	1%	2%	10%	21%	24%
2005	14%	14%	11%	16%	17%	13%	6%	8%
Au moins une échéance	15%	14%	12%	17%	20%	36%	36%	48%

Tranche de population desservie

	GROUPEMENT METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus
1998	10%	2%	1%	-	3%	17%	25%	27%
2000	10%	-	3%	1%	3%	12%	20%	30%
2005	21%	10%	10%	10%	20%	27%	20%	43%
Au moins une échéance	34%	12%	14%	11%	26%	48%	54%	70%

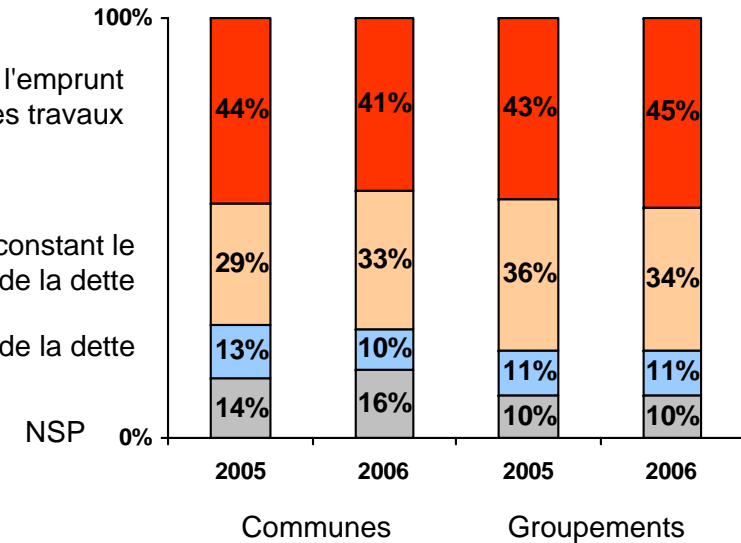
L'évolution des pratiques de financement

- La proportion des services qui pensent avoir davantage recours à l'emprunt reste majoritaire mais stable par rapport à l'an passé.



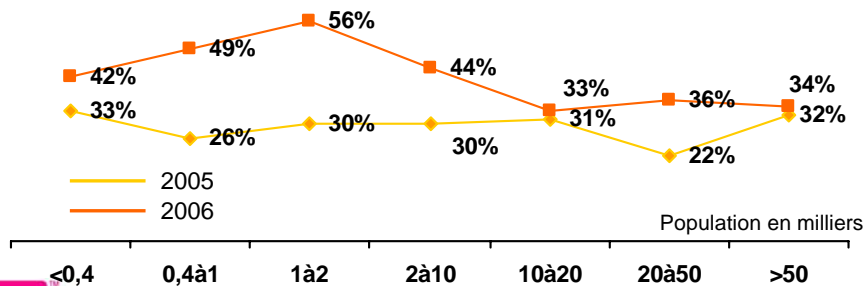
Avoir davantage recours à l'emprunt pour financer les travaux

Maintenir constant le montant de la dette
Diminuer le montant de la dette



- Communes et groupements semblent aujourd'hui plus nombreux à envisager une augmentation du prix de l'assainissement. L'accroissement proviendrait surtout des petites communes.

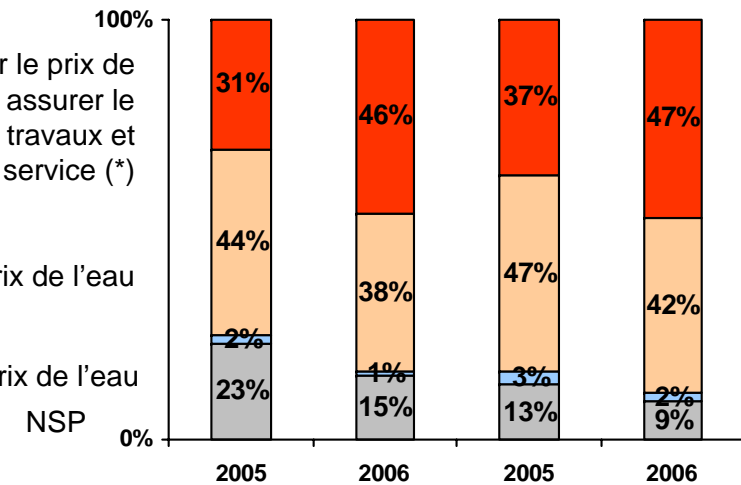
Augmenter le prix de l'assainissement sur les 3 à 5 prochaines années (Communes)



Augmenter le prix de l'assainissement pour assurer le financement des travaux et l'exploitation du service (*)

Stabiliser le prix de l'eau

Diminuer le prix de l'eau

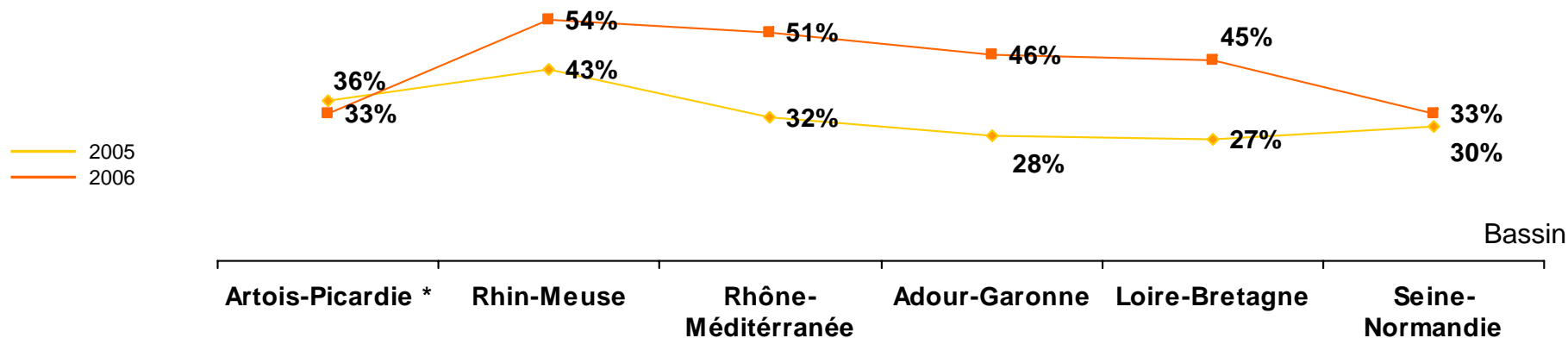


(*) Changement de libellé : dans l'enquête 2005, on parle d'augmentation du prix de l'eau sans précision alors qu'on précise en 2006 « pour assurer le financement des travaux et l'exploitation du service »

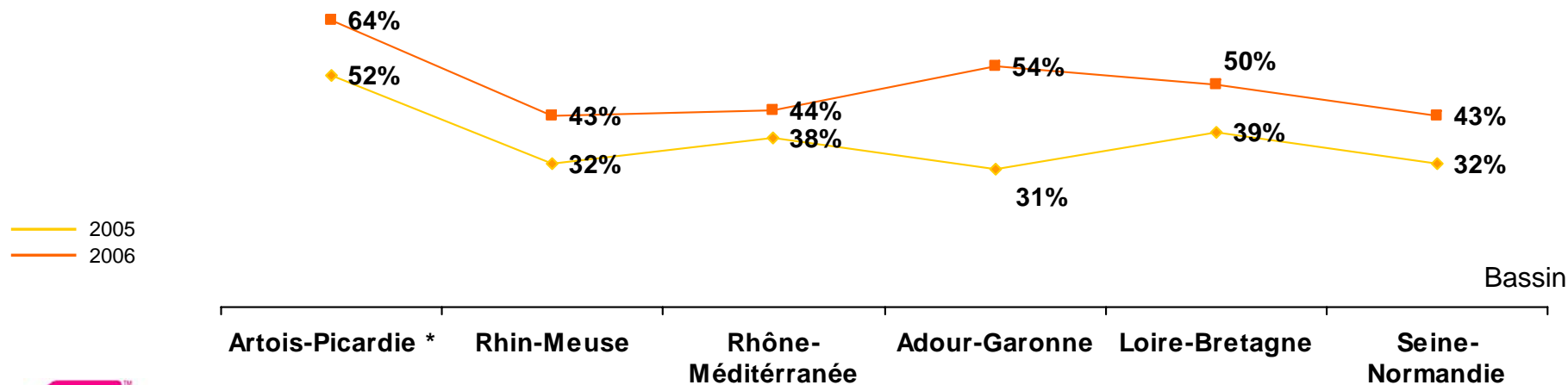
L'évolution des pratiques de financement

- Les communes de Seine-Normandie moins favorables à l'accroissement du prix de l'assainissement.

Augmenter le prix de l'assainissement sur les 3 à 5 prochaines années (Communes)



Augmenter le prix de l'assainissement sur les 3 à 5 prochaines années (Groupements)

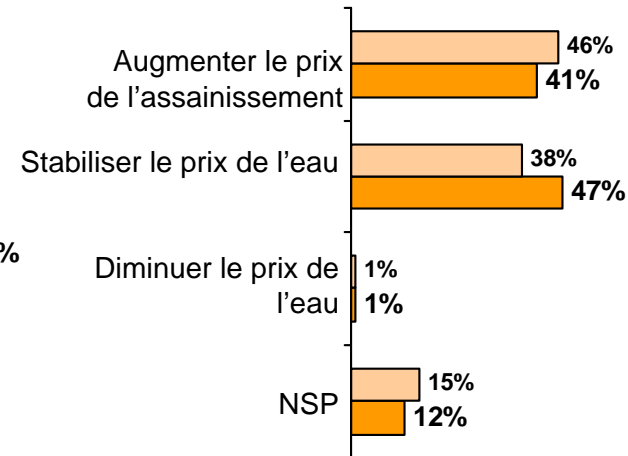
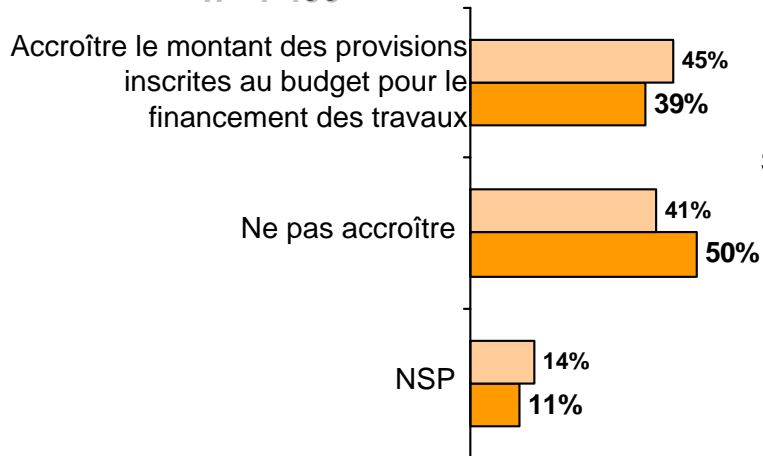
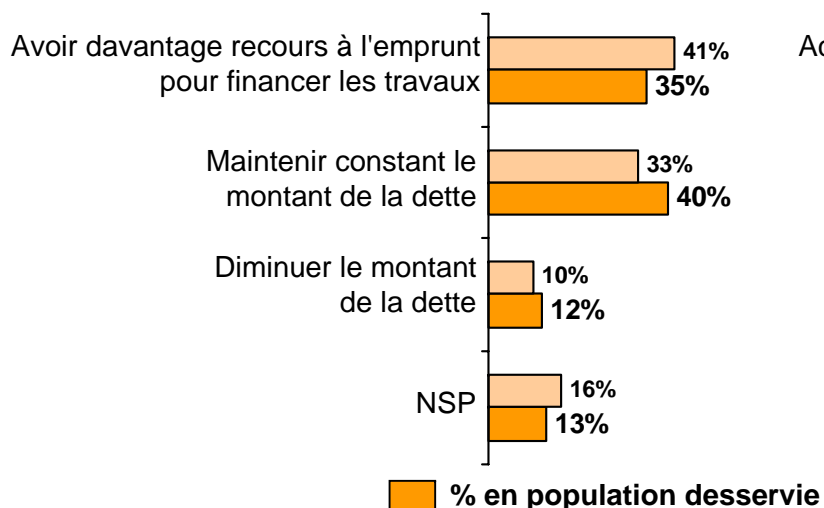


La dette, les provisions, le prix de l'assainissement

Q42, Q43, Q44 *Au cours des prochaines années, pensez-vous ...*

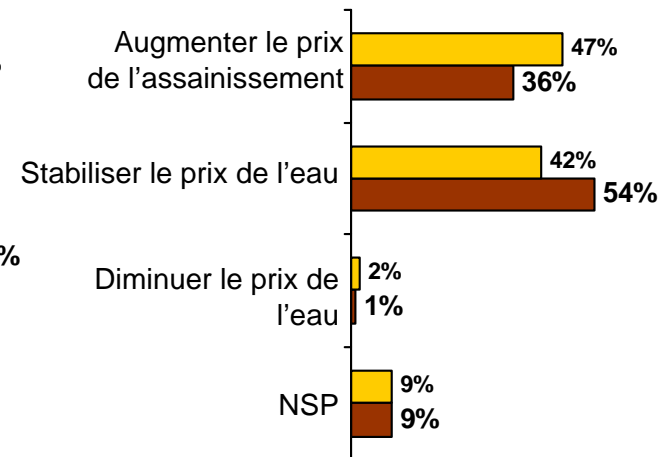
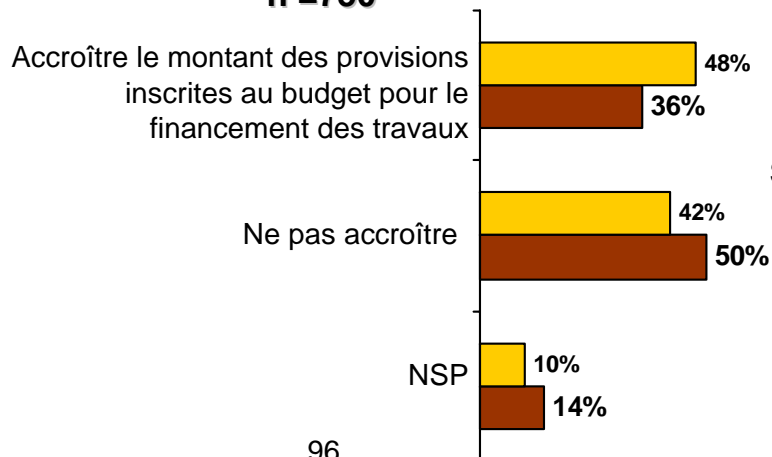
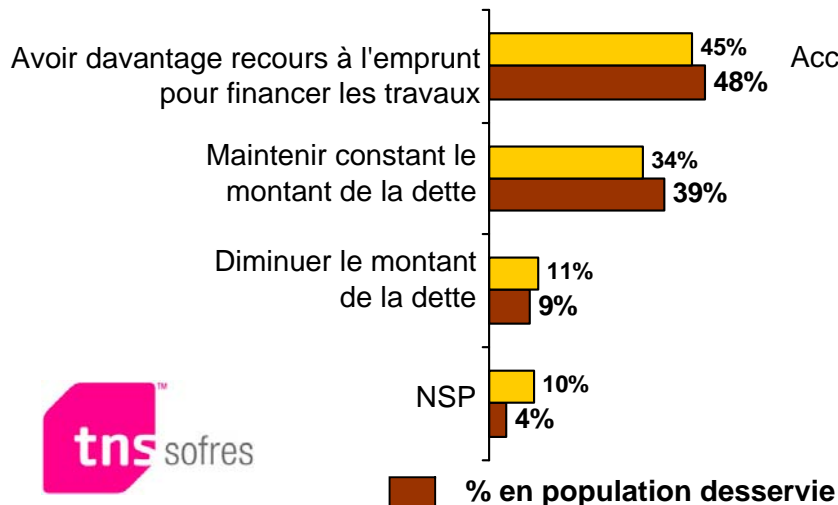
- Pour financer les travaux, un peu plus de 40% des collectivités pensent avoir davantage recours à l'emprunt , environ 1 collectivité sur 2 pense accroître le montant des provisions et augmenter le prix de l'assainissement..

Communes (Métropole) n = 1 406



% en population desservie

Groupements (Métropole) n = 750



% en population desservie

La dette

Q42. Au cours des prochaines années, pensez-vous avoir davantage recours à l'emprunt pour financer les travaux...

- Le recours à la dette est davantage envisagé dans les petites villes que dans les grandes villes. On observe par contre peu de différences au niveau des groupements de communes

Tranche de population desservie

	COMMUNES METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus
Avoir davantage recours à l'emprunt pour financer les travaux	41%	37%	42%	54%	42%	22%	32%	23%
Maintenir constant le montant de la dette	33%	34%	32%	28%	33%	47%	43%	54%
Diminuer le montant de la dette	10%	10%	12%	7%	12%	16%	11%	15%
NSP	16%	19%	14%	11%	13%	15%	14%	8%

Tranche de population desservie

	GROUPEMENTS METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus
Avoir davantage recours à l'emprunt pour financer les travaux	45%	46%	45%	47%	46%	40%	44%	49%
Maintenir constant le montant de la dette	34%	28%	35%	30%	34%	32%	37%	34%
Diminuer le montant de la dette	11%	12%	12%	6%	10%	14%	14%	11%
NSP	10%	14%	8%	17%	10%	14%	5%	6%

Les provisions

Q43. Au cours des prochaines années, pensez-vous accroître les provisions inscrites au budget pour le financement des travaux ...

- Accroissement des provisions dans les petites et moyennes collectivités.

Tranche de population desservie

	COMMUNES METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus
Accroître le montant des provisions	45%	42%	50%	51%	42%	46%	26%	35%
Ne pas accroître	41%	45%	35%	37%	42%	44%	60%	61%
NSP	14%	13%	15%	12%	16%	10%	14%	4%

Tranche de population desservie

	GROUPEMENTS METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus
Accroître le montant des provisions	48%	54%	49%	57%	52%	46%	42%	38%
Ne pas accroître	42%	34%	39%	31%	38%	44%	48%	52%
NSP	10%	12%	12%	12%	10%	10%	10%	10%

Le prix de l'assainissement

Q44. Pour assurer le financement des travaux et l'exploitation du service, pensez-vous avoir recours à un accroissement du prix de l'assainissement ...

- Les petites communes enclines à augmenter les prix mais pas les communes de plus de 10 000 habitants

Tranche de population desservie

	COMMUNES METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus
Augmenter le prix	46%	42%	49%	56%	44%	33%	36%	34%
Stabiliser le prix	38%	40%	35%	32%	42%	59%	51%	62%
Diminuer le prix	1%	-	-	1%	2%	1%	1%	-
NSP	15%	18%	16%	11%	12%	7%	12%	4%

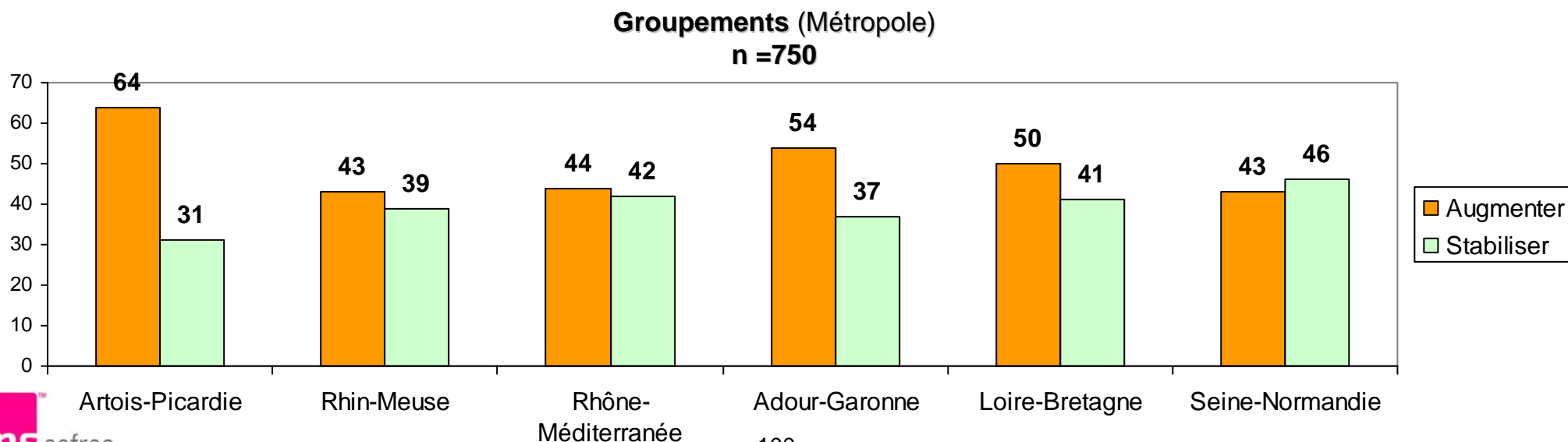
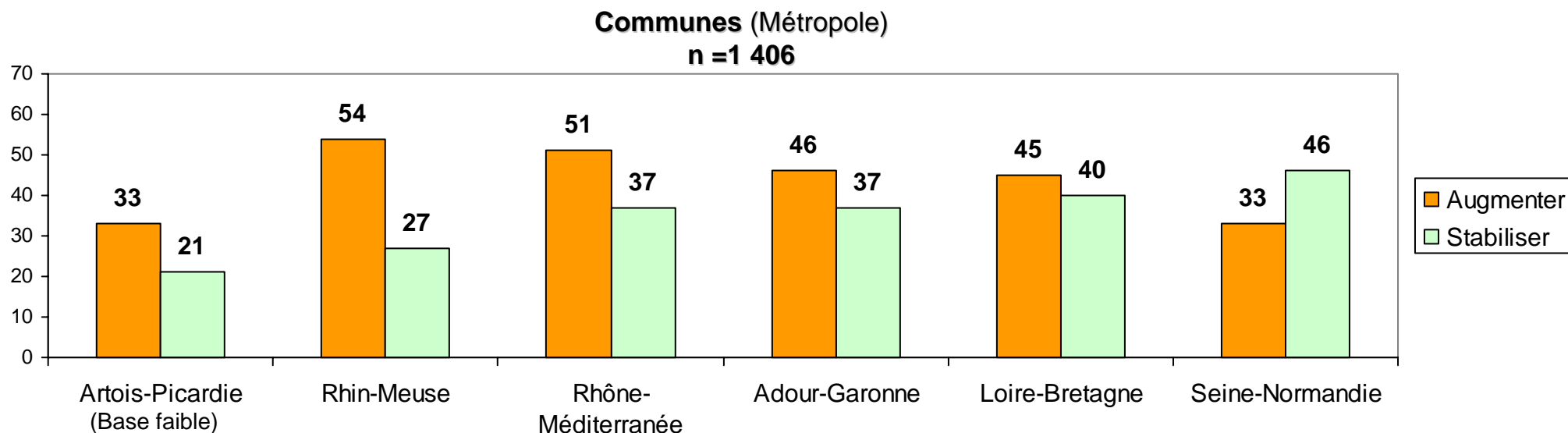
Tranche de population desservie

	GROUPEMENTS METROPOLE	Moins de 400 habitants	De 400 à 999 habitants	De 1 000 à 1 999 habitants	De 2 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 19 999 habitants	De 20 000 à 49 999 habitants	50 000 habitants et plus
Augmenter le prix	47%	52%	52%	52%	48%	36%	42%	57%
Stabiliser le prix	42%	34%	40%	37%	40%	51%	48%	36%
Diminuer le prix	2%	2%	3%	1%	2%	3%	1%	1%
NSP	9%	12%	5%	10%	10%	10%	9%	6%

Le prix de l'assainissement

Q44. Pour assurer le financement des travaux et l'exploitation du service, pensez-vous avoir recours à un accroissement du prix de l'assainissement ...

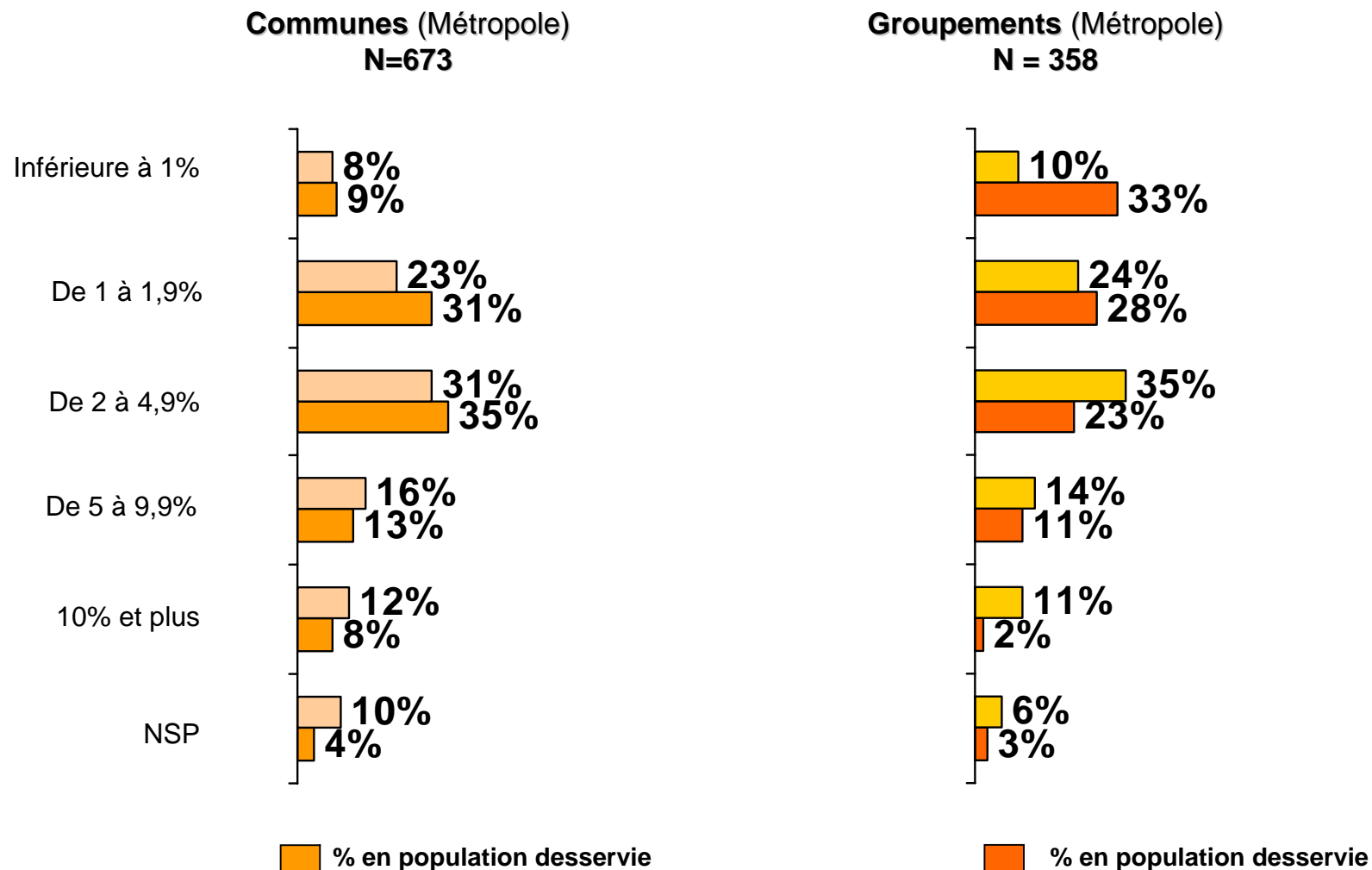
■ Les communes du bassin Rhin-Meuse et les groupements d'Artois-Picardie plus enclins à augmenter le prix de l'assainissement.



Le prix de l'assainissement

Q45 De quel ordre sera cette augmentation annuelle en 2006 par rapport à 2005 (hors inflation) ? ...

- La majorité des collectivités qui envisage une augmentation du prix de l'eau évoque une augmentation de 1 à 4,9% (hors inflation). Exprimé en population desservie, l'augmentation moyenne serait plus faible en raison du poids des grands groupements de communes.



Les relations avec les usagers



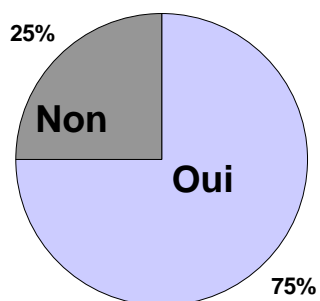
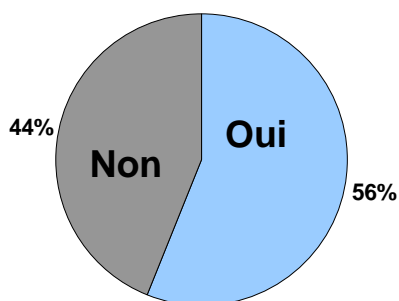
Le rapport du Maire

Q46 En 2005, avez-vous publié le rapport du Maire sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2004 ?

- Environ 50% des communes et 75% des groupements ont publié le rapport du Maire pour 2004. Plus la taille de la collectivité augmente, plus la publication du rapport est fréquente.

Distribution de l'eau

En % des communes (Métropole) N=1 058 En % des groupements (Métropole) N=1 618

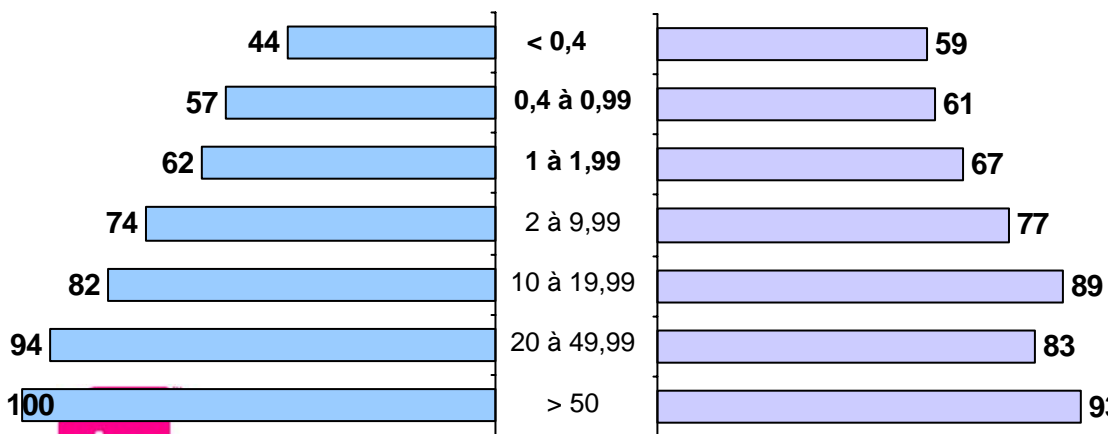


% des communes

% des groupements

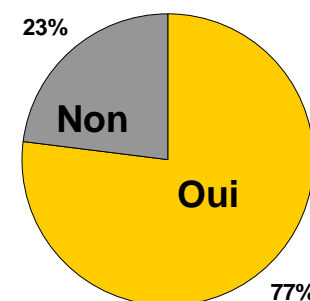
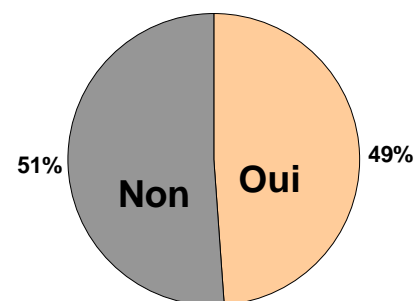
par tranche de population desservie

(en milliers)



Assainissement

En % des communes (Métropole) N=1 456 En % des groupements (Métropole) N=716

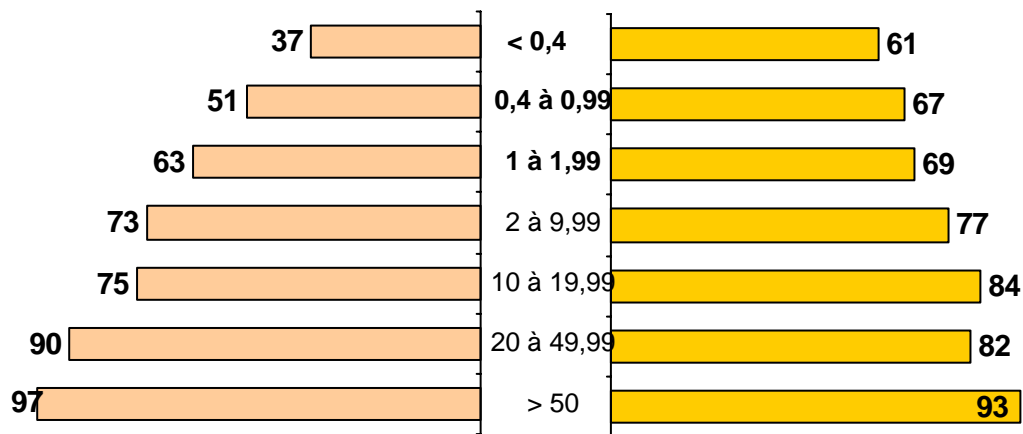


% des communes

% des groupements

par tranche de population desservie

(en milliers)

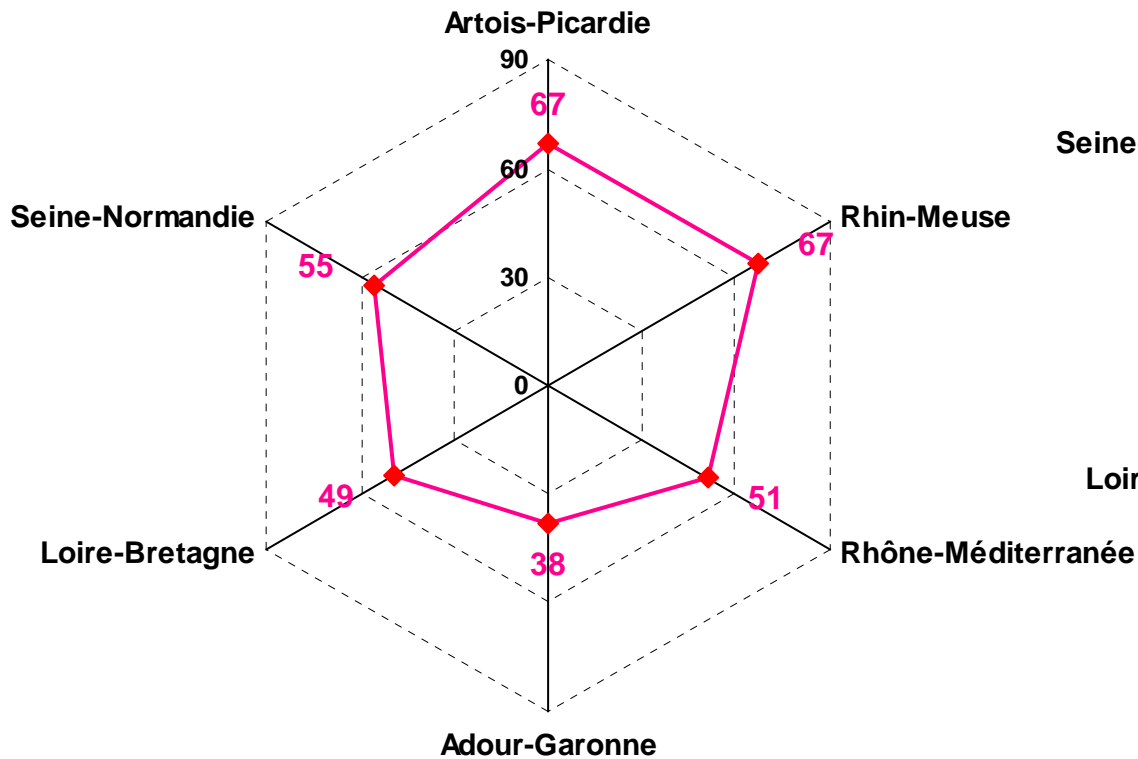


Le rapport du Maire

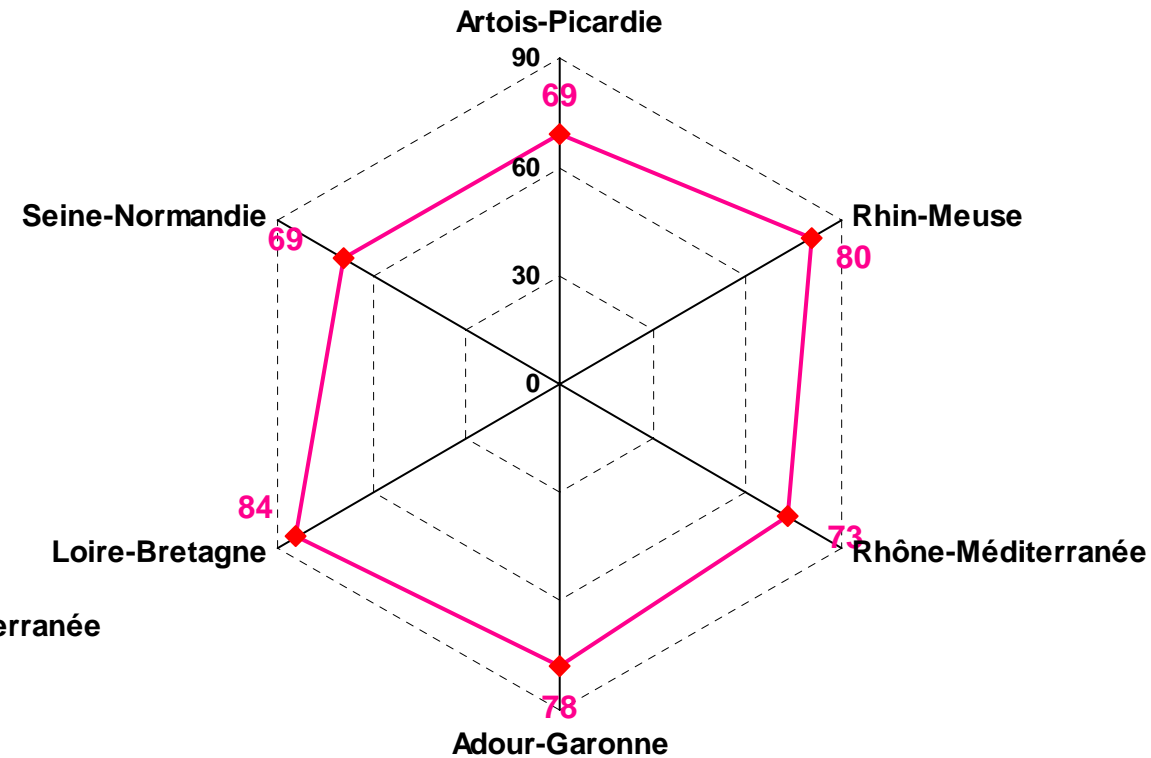
Q46 En 2005, avez-vous publié le rapport du Maire sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2004 ?

- Un rapport peu diffusé dans les communes d'Adour-Garonne

En % des communes ayant compétence
Distribution d'eau ou assainissement (Métropole)
N=1 707



En % des groupements ayant compétence
Distribution d'eau ou assainissement (Métropole)
N=1 911



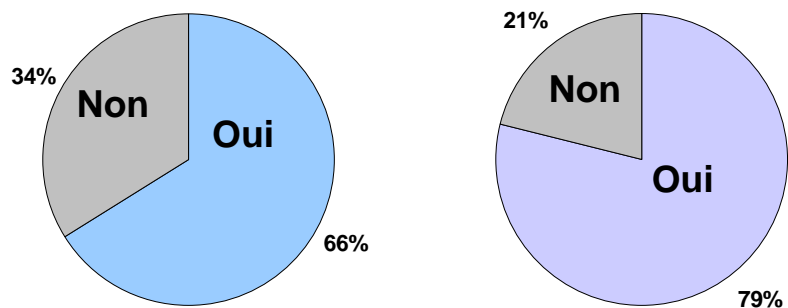
Le rapport du Maire

Q47 En 2006, avez-vous l'intention de publier le rapport du Maire sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2005 ?

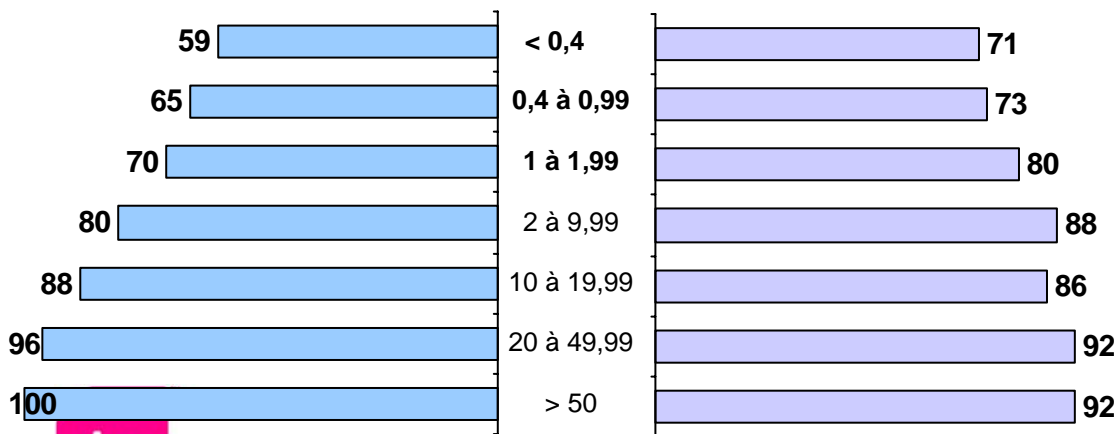
- En 2006, le taux de publication devrait croître puisque les deux tiers des communes déclarent avoir l'intention de le faire. L'écart entre petites et grandes collectivités demeure.

Distribution de l'eau

En % des communes (Métropole) N=1 058 En % des groupements (Métropole) N=1 618

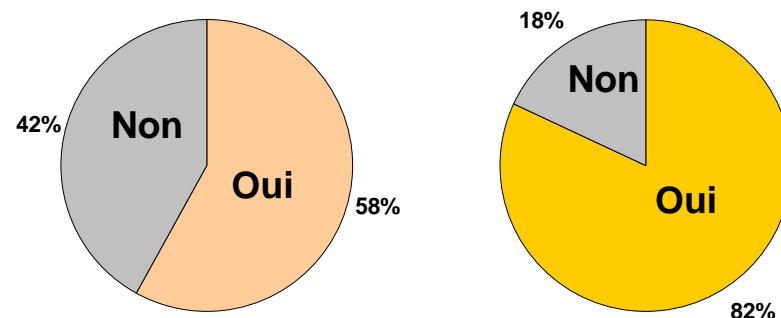


% des communes % des groupements
par tranche de population desservie
(en milliers)

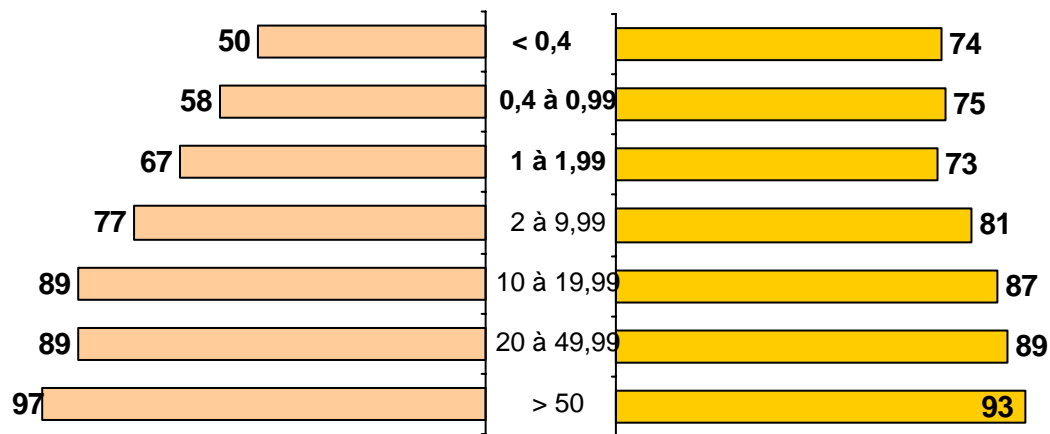


Assainissement

En % des communes (Métropole) N=1 456 En % des groupements (Métropole) N=716



% des communes % des groupements
par tranche de population desservie
(en milliers)

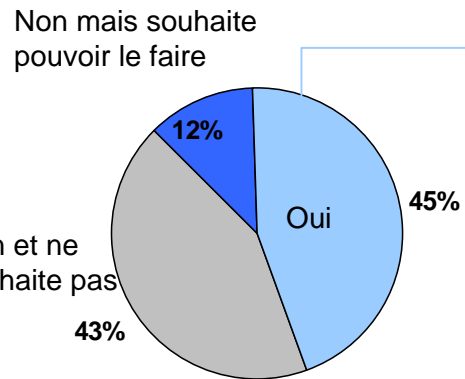


Les indicateurs de qualité du service

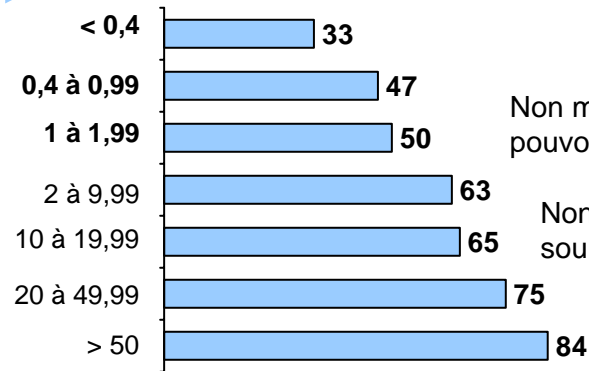
Q48 Demandez-vous à la régie ou à votre délégataire de suivre des indicateurs de qualité du service aux usagers ?

- Près de la moitié des communes et près des deux tiers des groupements demandent à leur régie ou à leur délégataire de produire des indicateurs de qualité de service aux usagers.

Toutes communes (Métropole)
N = 1 058



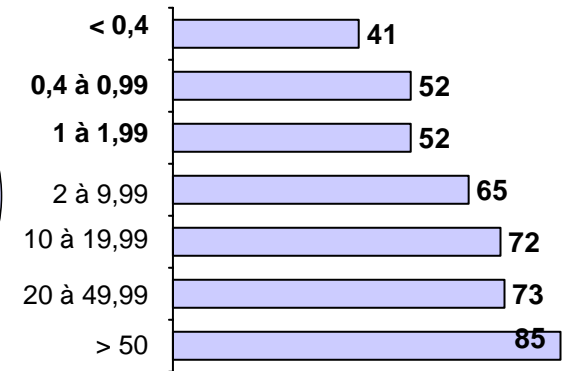
Zoom par taille de communes ayant compétence eau



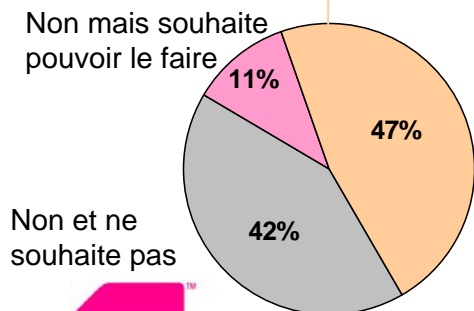
Tous groupements (Métropole)
N = 1 618

Non mais souhaite pouvoir le faire: 9%
Non et ne souhaite pas: 28%
Oui: 63%

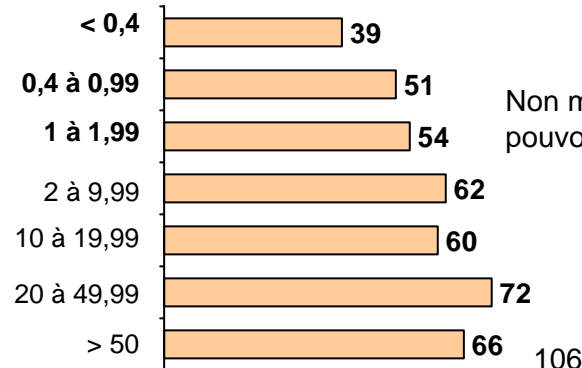
Zoom par taille de groupements ayant compétence eau



Toutes communes (Métropole)
N = 1 456



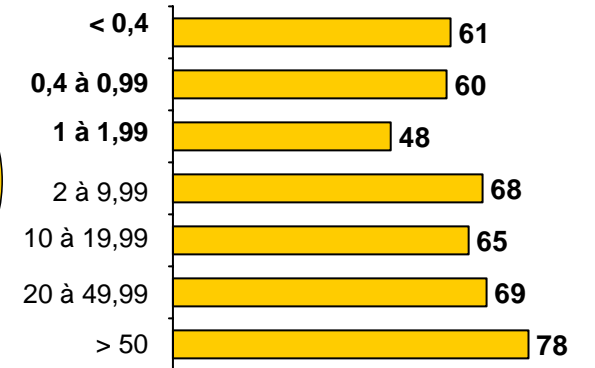
Zoom par taille de communes ayant compétence assainissement



Tous groupements (Métropole)
N = 716

Non mais souhaite pouvoir le faire: 11%
Non et ne souhaite pas: 23%
Oui: 66%

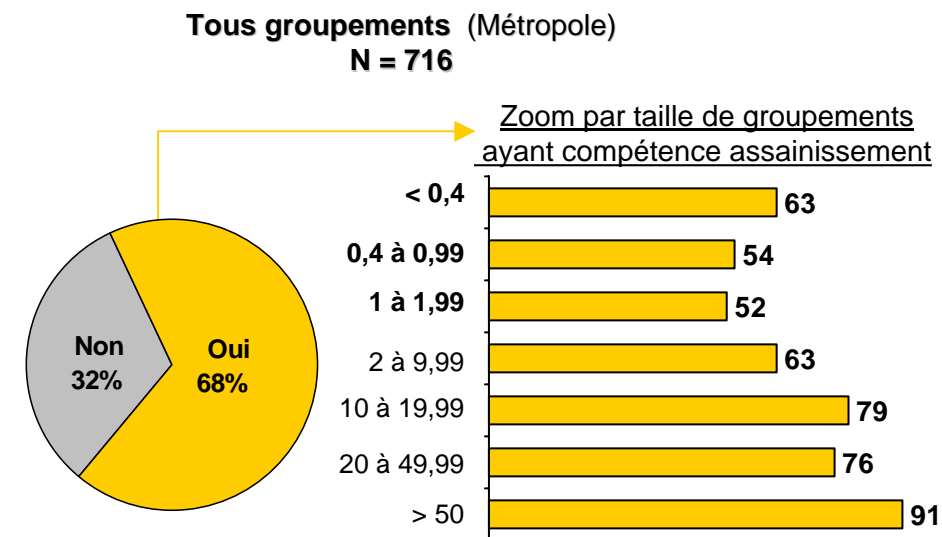
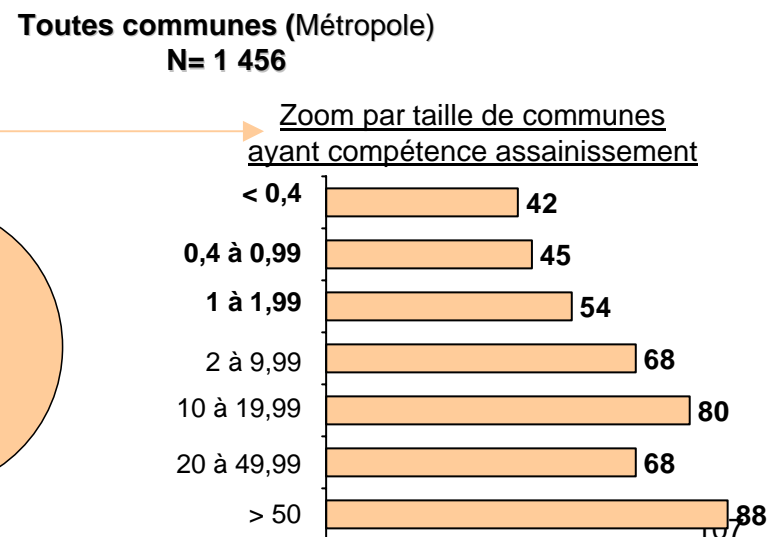
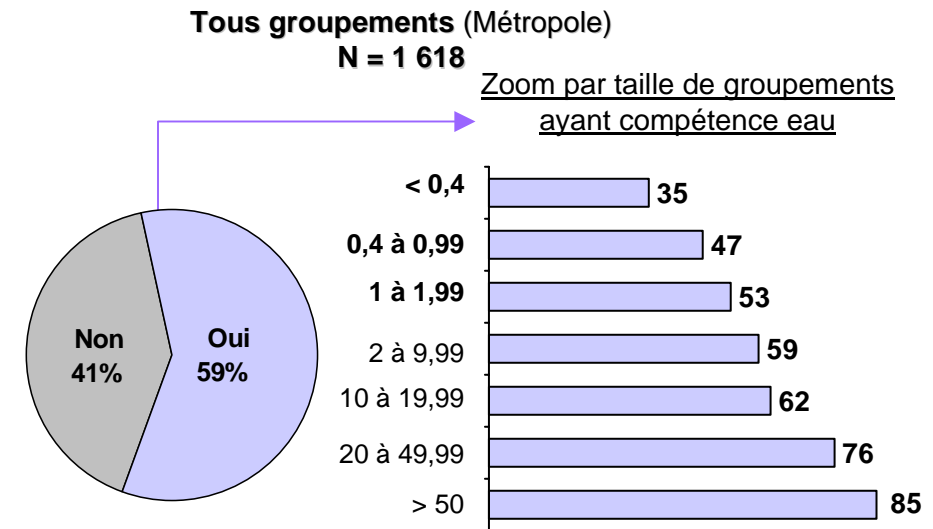
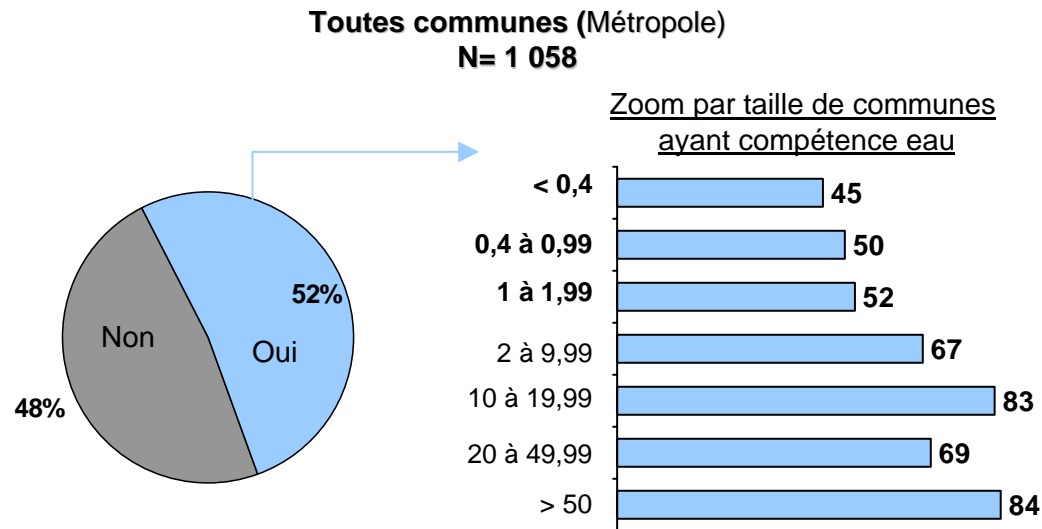
Zoom par taille de groupements ayant compétence assainissement



Les indicateurs de qualité du service

Q50 Souhaiteriez-vous avoir connaissance de la qualité du service aux usagers pour des services comparables au vôtre ?

- La moitié des communes et près des deux tiers des groupements souhaiteraient disposer de données comparables sur la qualité du service aux usagers. Cette demande est particulièrement forte pour les services desservant plus de 10 000 habitants.



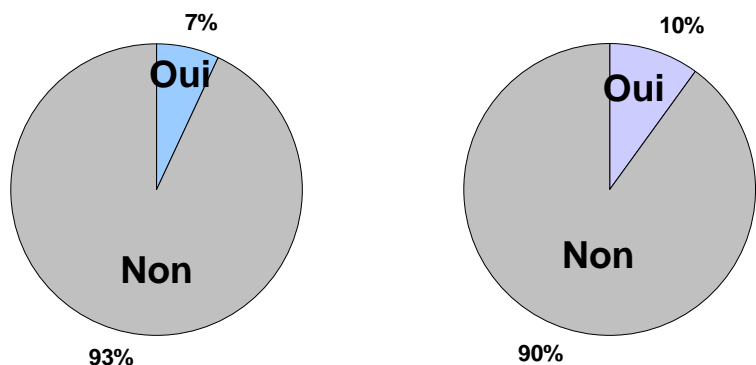
Commission consultative des SPL

Q51 Votre collectivité a-t-elle mis en place une commission consultative des services publics locaux ?

- Plus de 80% des communes et des groupements de plus de 50 000 habitants ont mis en place cette commission. Ce taux est plus faible pour les communes de 10 000 à 2 000 habitants (environ 50%) et de 20 000 à 50 000 habitants (environ 60%)

Distribution de l'eau

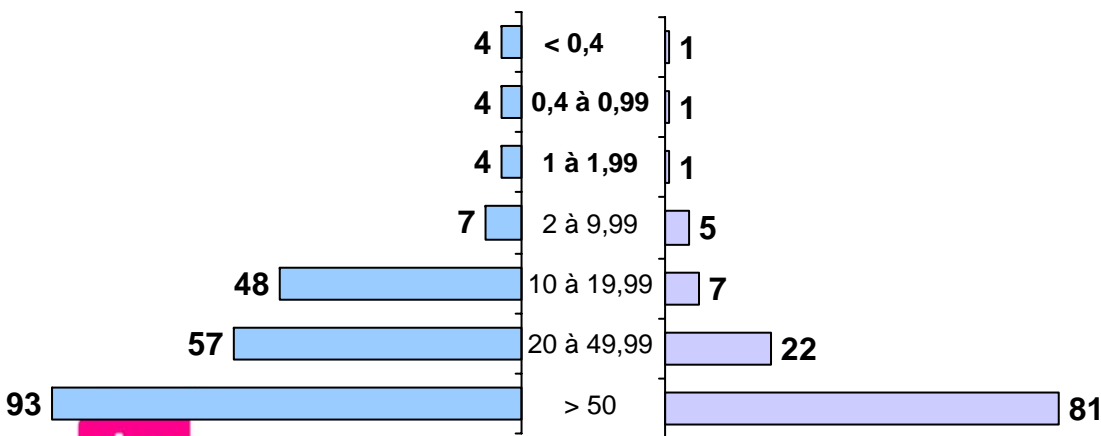
En % des communes (Métropole) N=1 058 En % des groupements (Métropole) N=1 618



% des communes

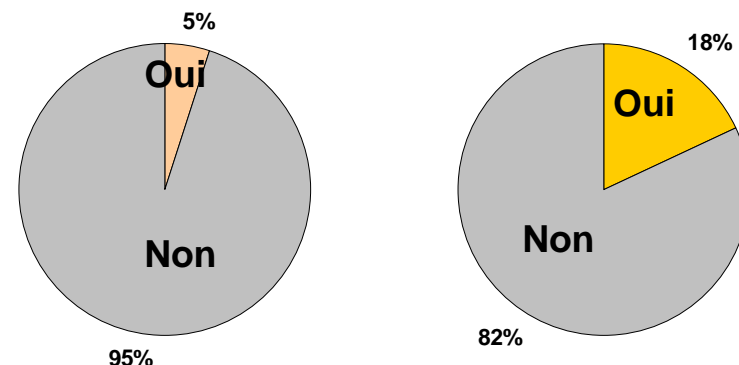
% des groupements

par tranche de population desservie (en milliers)



Assainissement

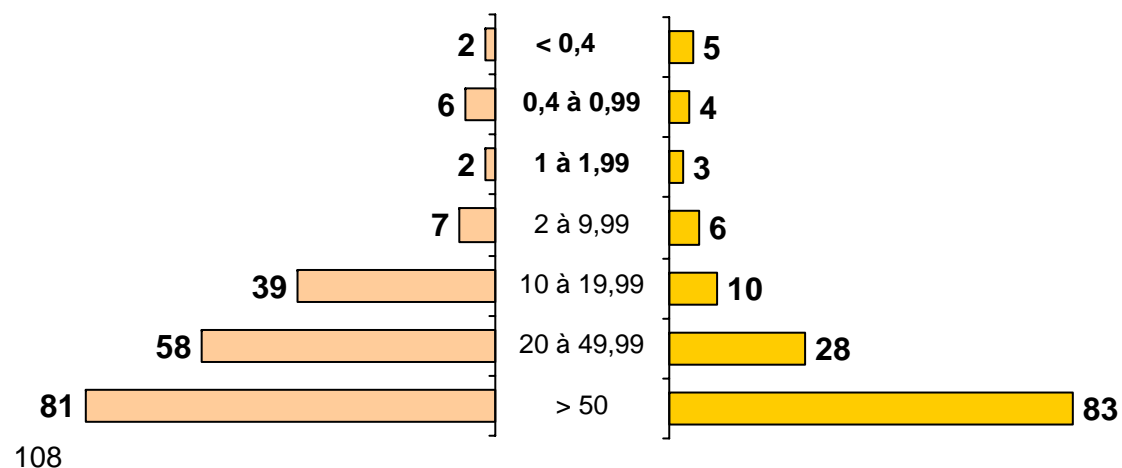
En % des communes (Métropole) N=1 456 En % des groupements (Métropole) N=716



% des communes

% des groupements

par tranche de population desservie (en milliers)



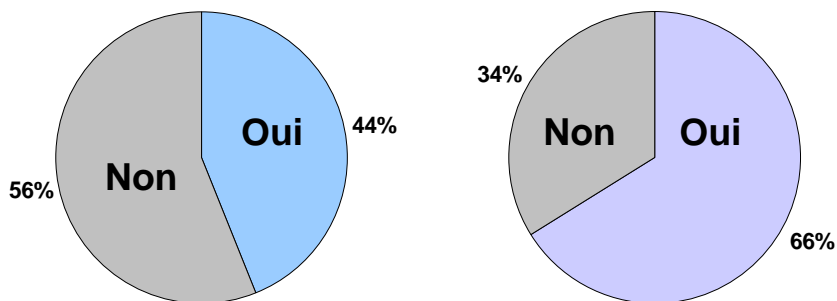
Commission consultative des SPL

Q51 Votre collectivité a-t-elle mis en place une commission consultative des services publics locaux ?

- Exprimé en population desservie, c'est environ 70% de la population des communes de plus de 10 000 habitants qui sont couverts par une commission des SPL et 90 % de la population des groupements de plus de 50 000 habitants.

Distribution de l'eau

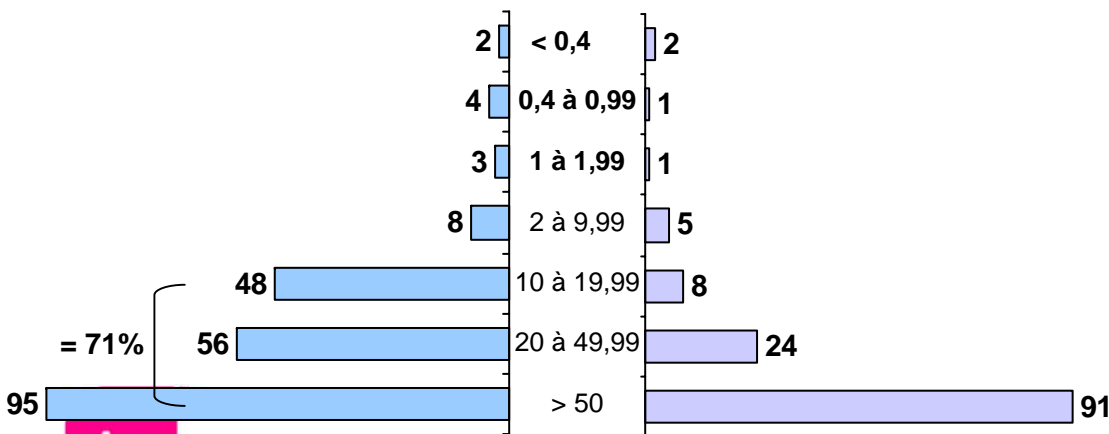
En % des communes (Métropole) N=1 058 En % des groupements (Métropole) N=1 618



% des communes

% des groupements

par tranche de population desservie (en milliers)

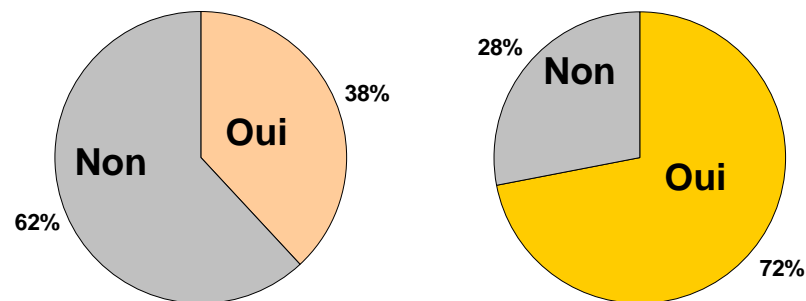


= 71%

tns sofres

Assainissement

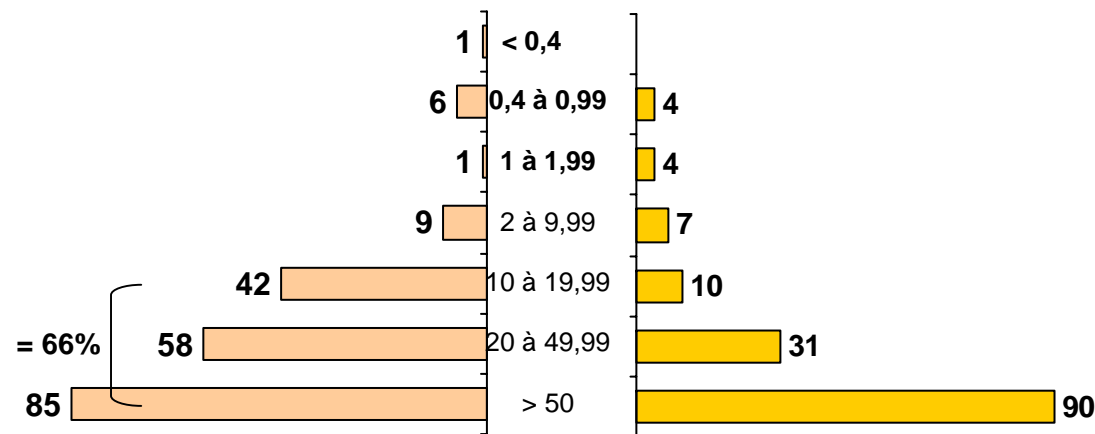
En % des communes (Métropole) N=1 456 En % des groupements (Métropole) N=716



% des communes

% des groupements

par tranche de population desservie (en milliers)



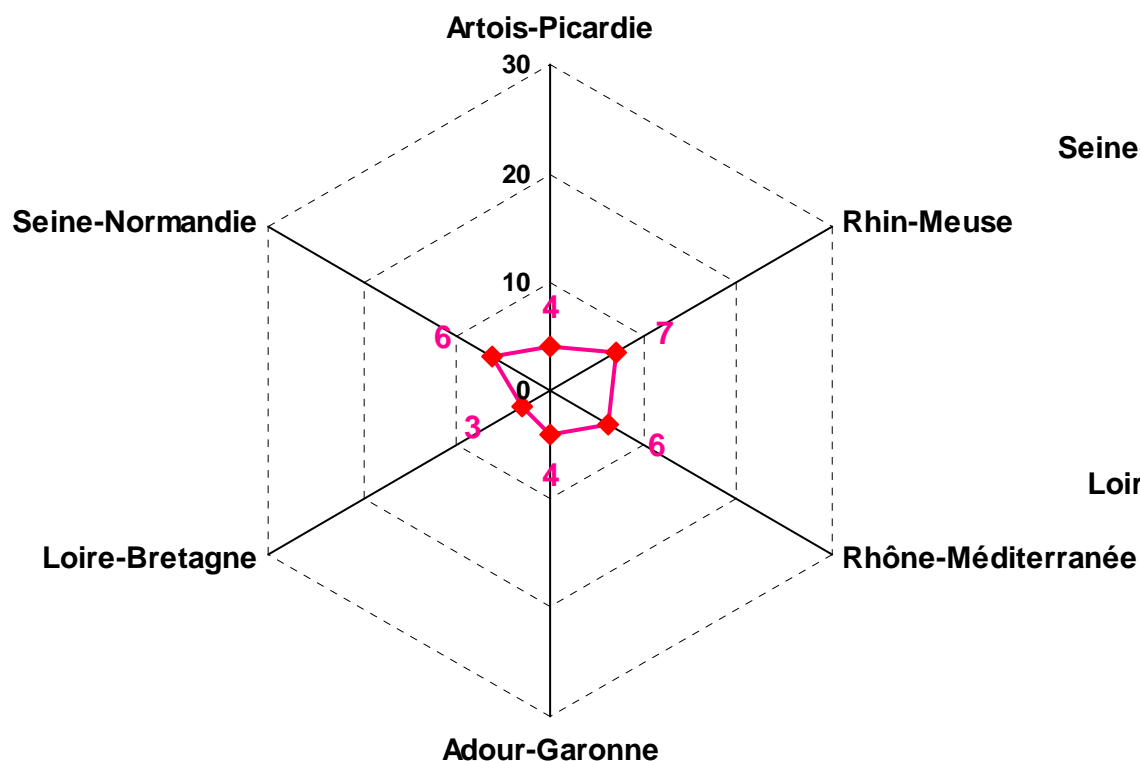
109

Commission consultative des SPL

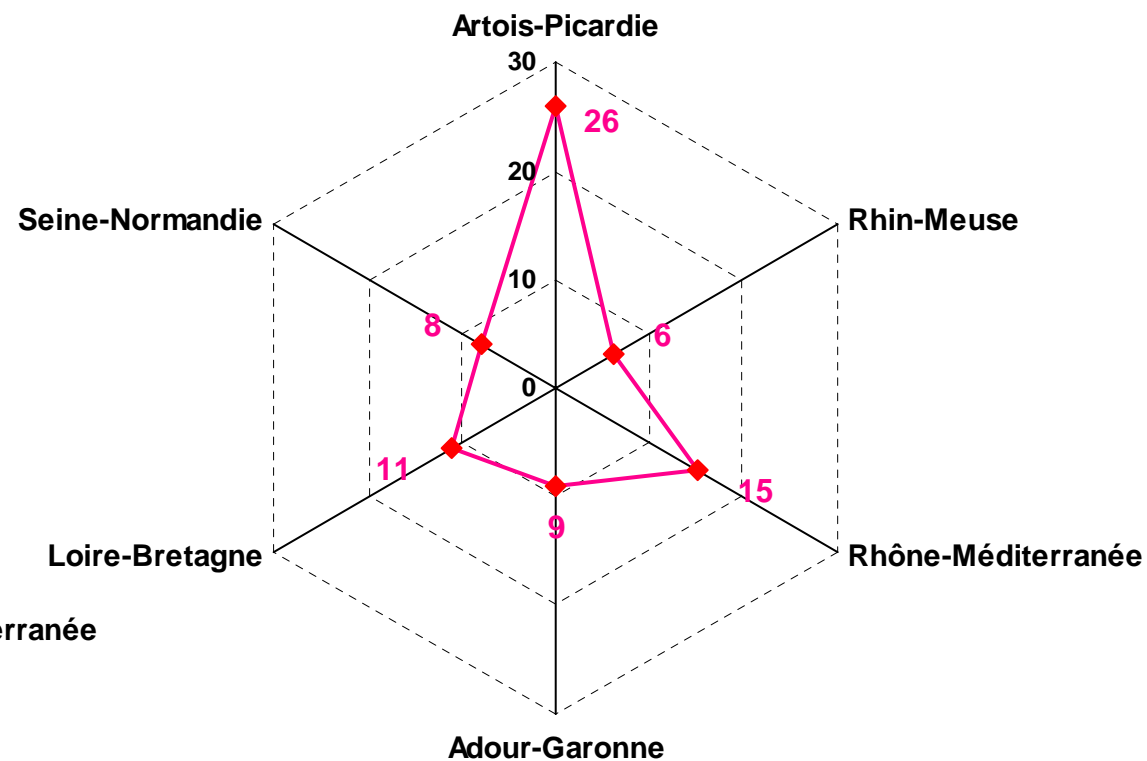
Q51 Votre collectivité a-t-elle mis en place une commission consultative des services publics locaux ?

- Les groupements d'Artois-Picardie semblent désormais en avance sur ce point ce qui n'était pas le cas en 2005

En % des communes ayant compétence
Distribution d'eau ou assainissement (Métropole)
N=1 707



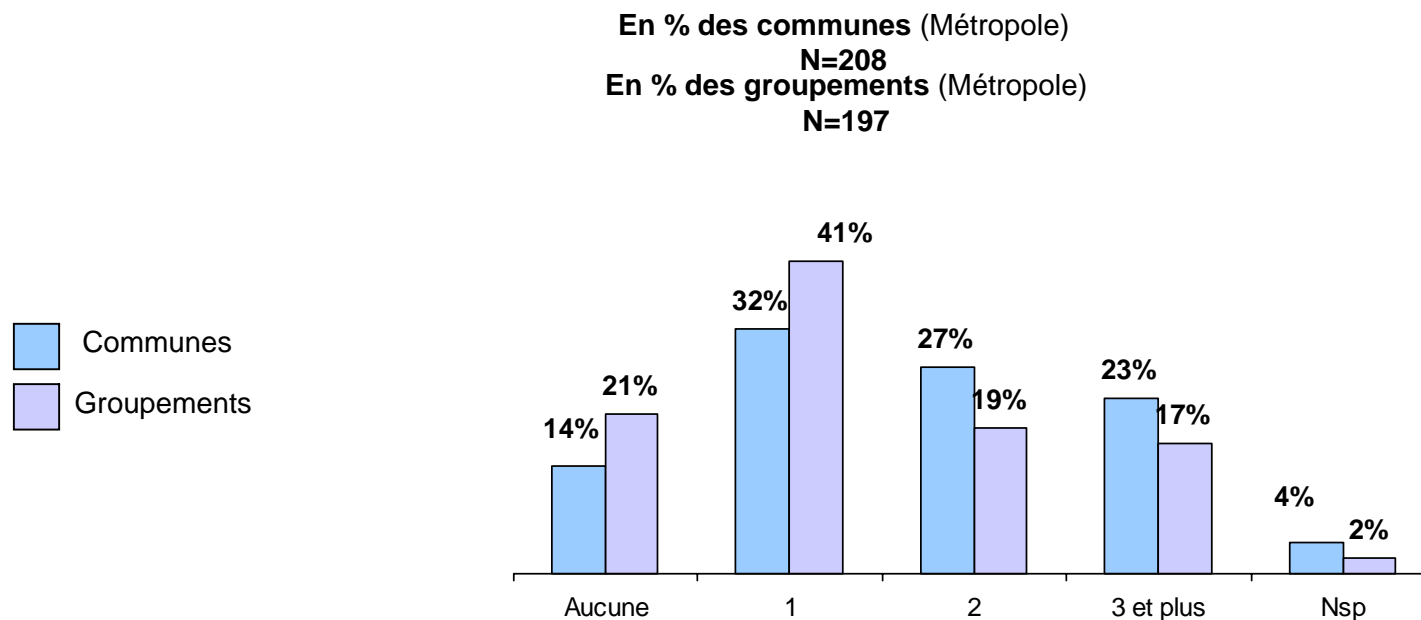
En % des groupements ayant compétence
Distribution d'eau ou assainissement (Métropole)
N=1 911



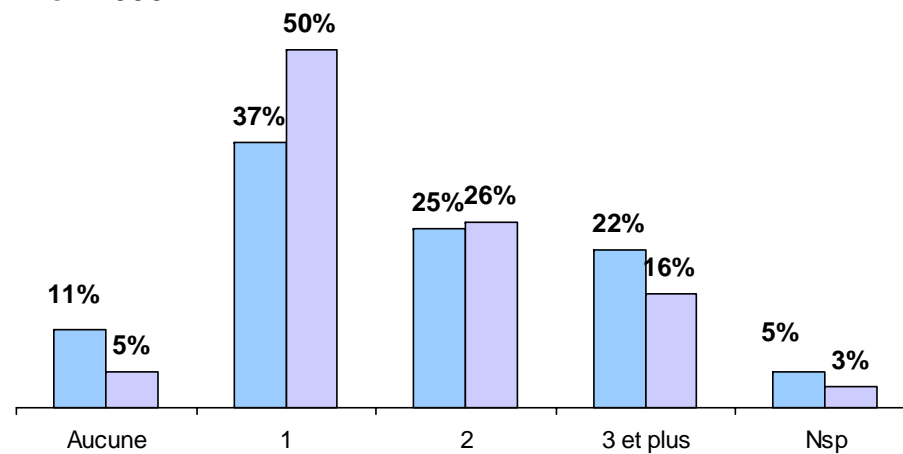
Commission consultative des SPL

Q52 (Si oui) Combien de fois la commission s'est-elle réunie en 2005 ?

- 80 à 85% de ces commissions se sont réunies au moins une fois en 2005 et 90 à 95% devraient être réunies en 2006.



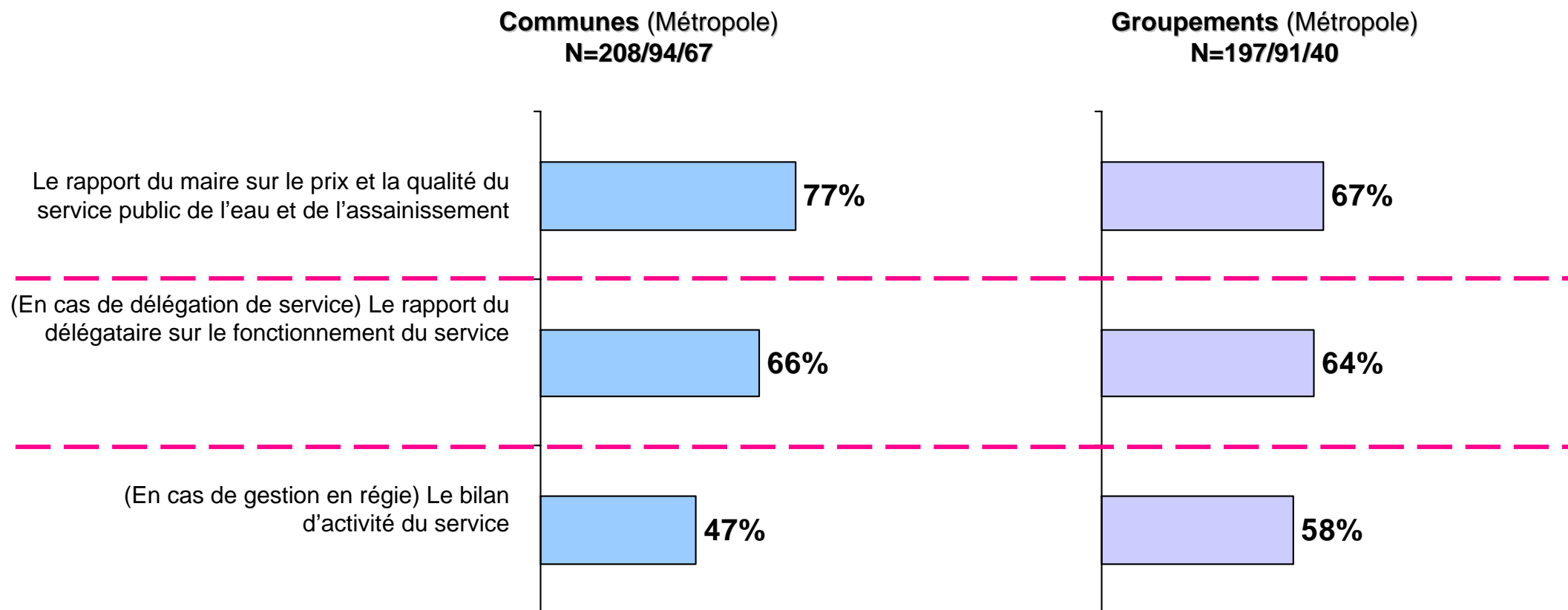
Q53 Combien de fois est-il prévu de la réunir en 2006 ?



Rapports présentés à la commission des SPL

Q54 En 2005, avez-vous présenté à la commission consultative des services publics locaux ...

- Parmi les collectivités qui ont mis en place une commission consultative des SPL, 7 sur 10 ont présenté en 2005 le rapport du Maire. Pour les collectivités en régie, environ 1 sur 2 présente le bilan d'activité de leur service à cette commission.



Les actions de solidarité internationale

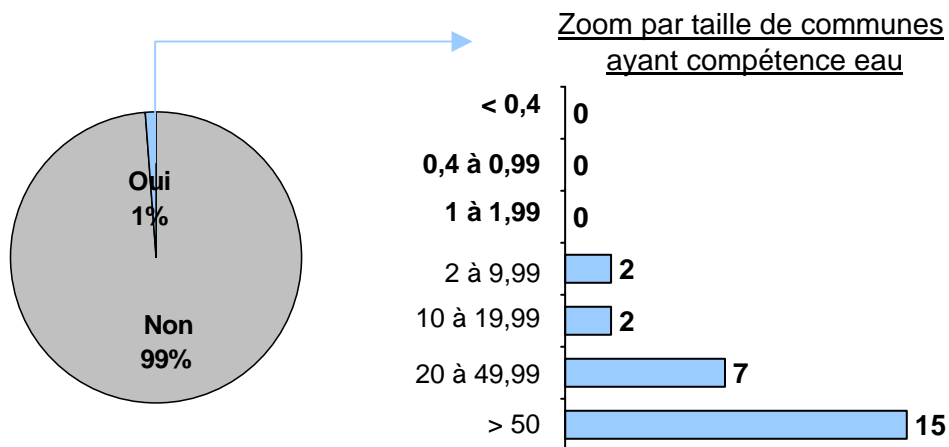


Les actions de solidarité internationale

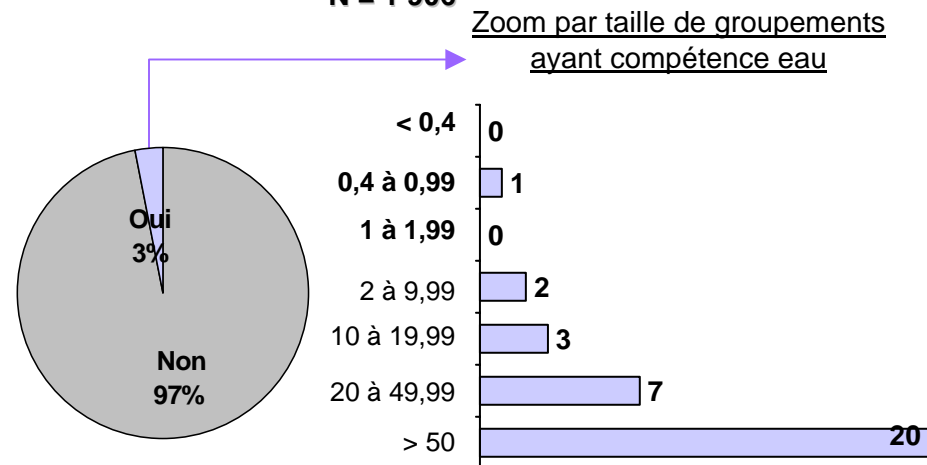
Q55 La loi 2005-95 du 9 février 2005 donne la possibilité aux services publics de l'eau et de l'assainissement de mener des actions de coopération en finançant, dans des pays en développement, des actions locales dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement. Avez-vous déjà financé des actions de coopération internationale ?

- 10 à 20% des collectivités de plus de 50 000 habitants ont financé des actions de coopération internationale.

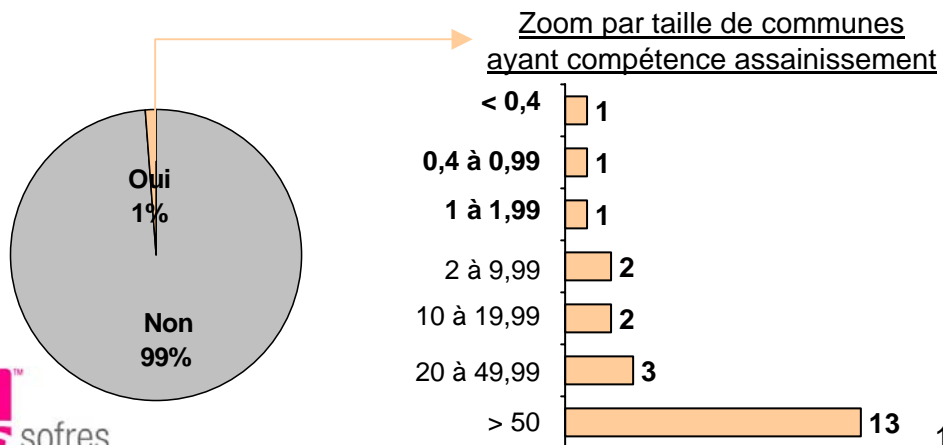
Toutes communes (Métropole)
N= 1 696



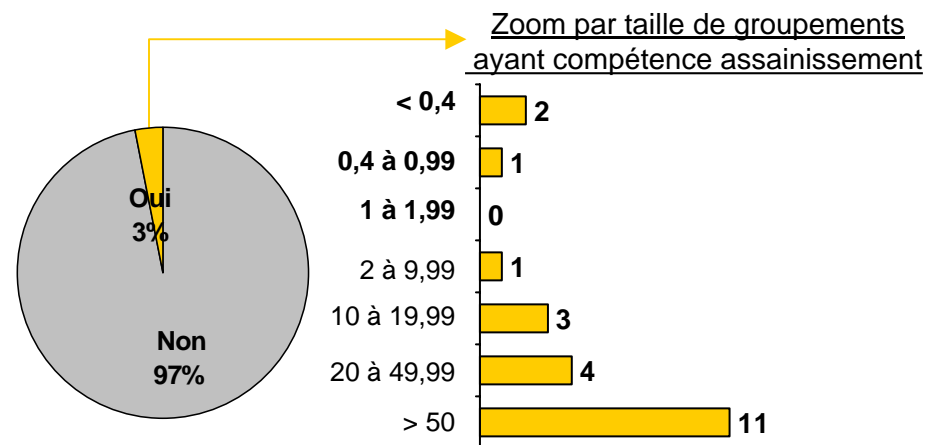
Tous groupements (Métropole)
N = 1 906



Toutes communes (Métropole)
N= 1 696



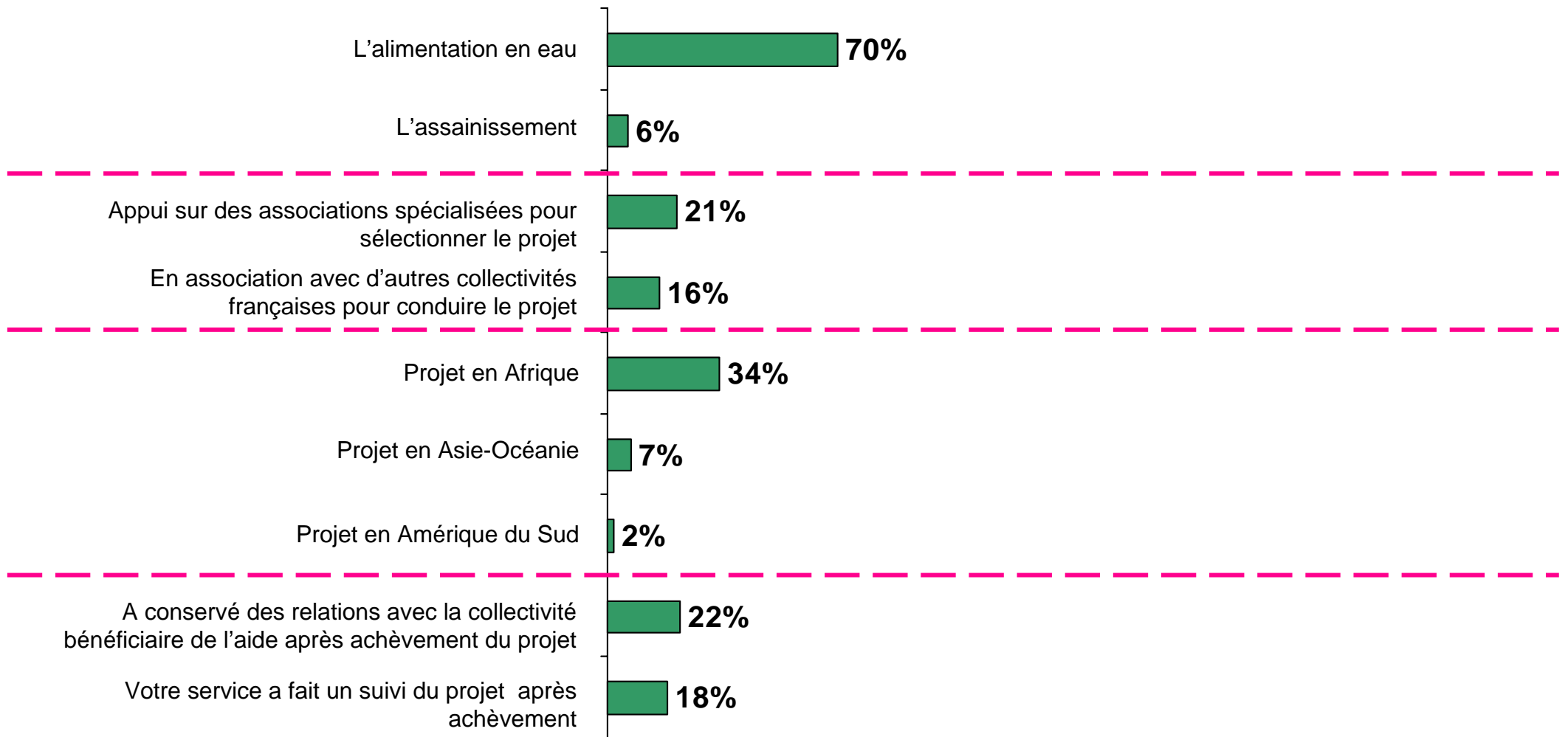
Tous groupements (Métropole)
N = 1 906



Les actions de solidarité internationale

Q57 Indiquez les caractéristiques de ces actions ?

- Ces actions portent principalement sur l'alimentation en eau et très peu sur l'assainissement. Elles concernent avant tout l'Afrique. Parmi les collectivités concernées, moins de 20% ont joué la carte de la coopération intercommunale.

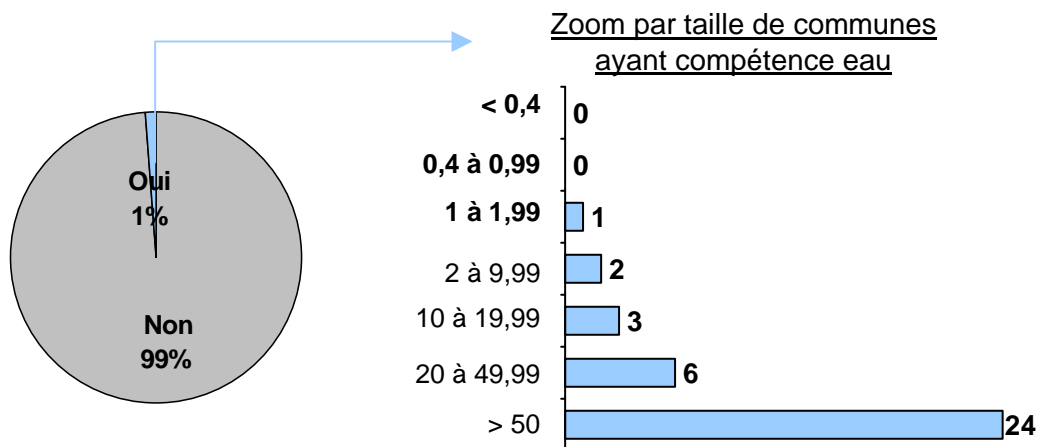


Les actions de solidarité internationale

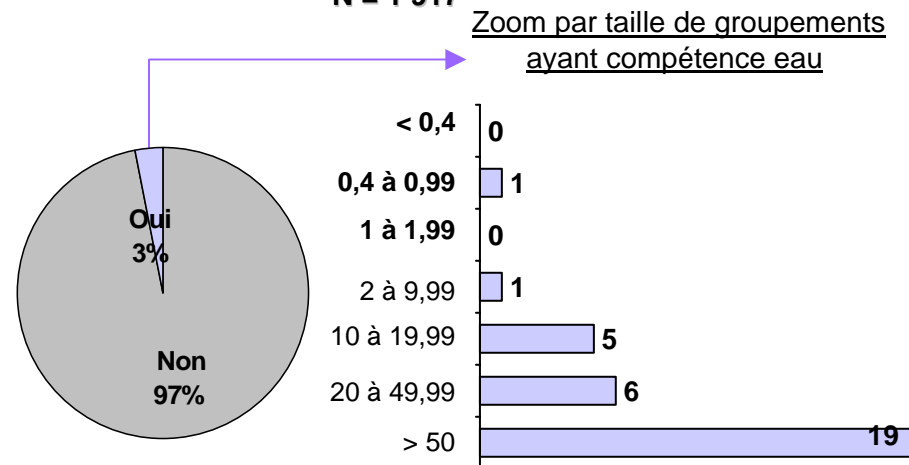
Q58 Votre service a-t-il l'intention de participer à des actions de coopération décentralisée ?

- 15 à 20% des collectivités de plus de 50 000 habitants ont l'intention de participer à des actions de coopération décentralisée. Ces actions sont envisagées dès 2006.

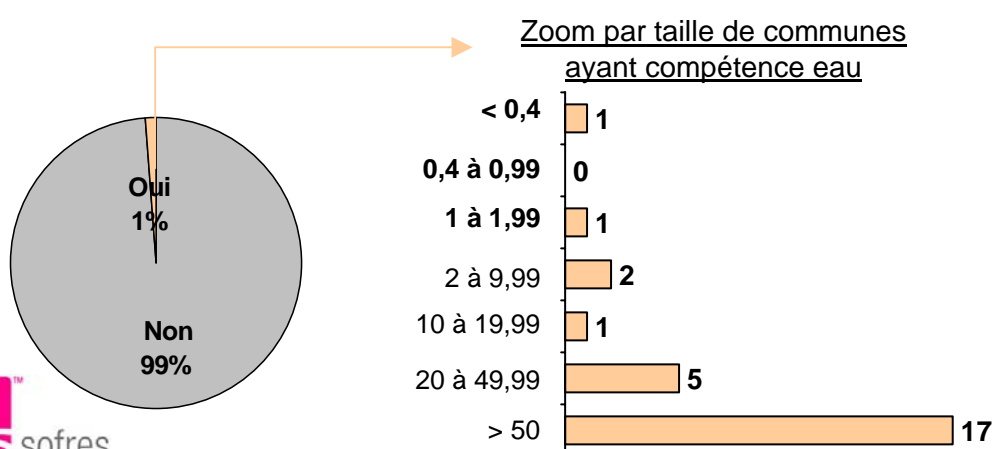
Toutes communes ayant compétence eau/assainissement (Métropole)
N = 1 696



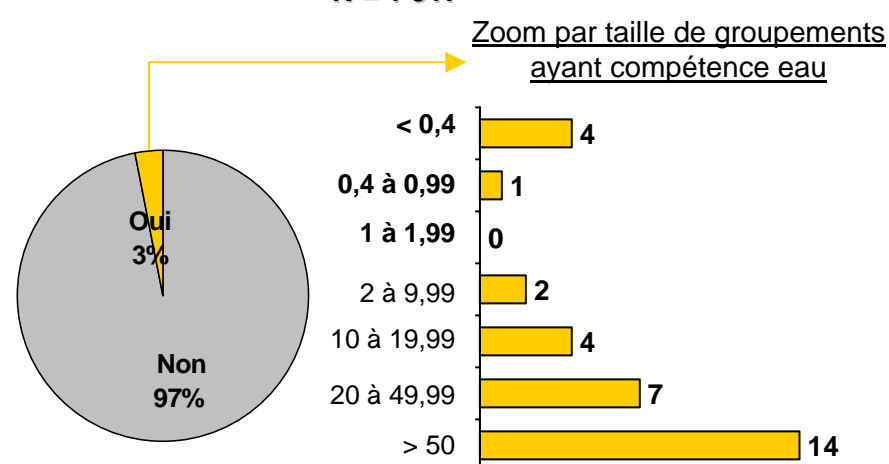
Tous groupements ayant compétence eau/assainissement (Métropole)
N = 1 917



Toutes communes ayant compétence eau/assainissement (Métropole)
N = 1 696



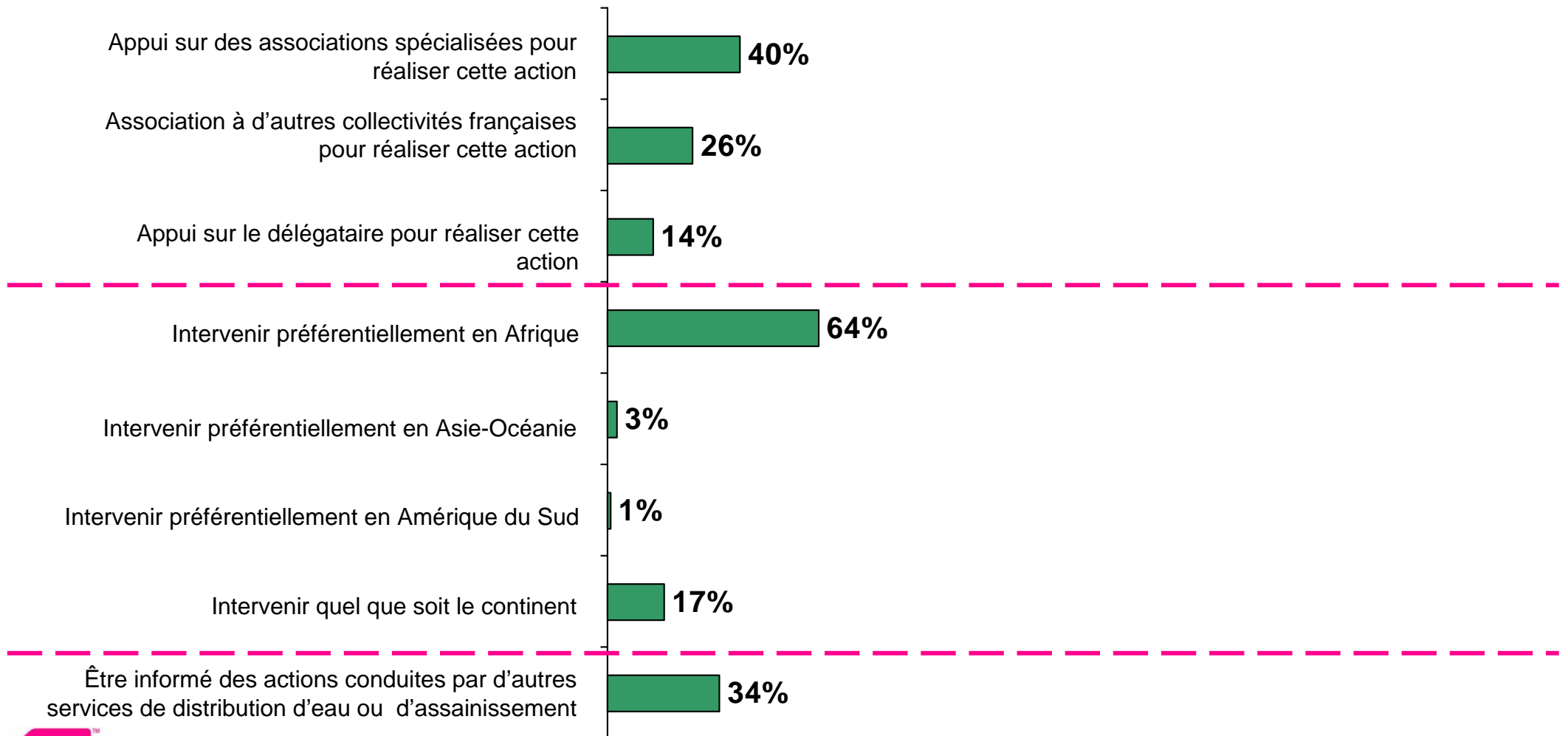
Tous groupements ayant compétence eau/assainissement (Métropole)
N = 1 917



Les actions de solidarité internationale

Q57 Pour la conduite de cette action/ce projet, indiquez ce que vous souhaitez ?

- Pour les collectivités intéressées, l'Afrique reste le terrain d'action privilégié. 40% souhaitent l'appui d'associations spécialisées. Un tiers, des actions conduites par d'autres.



La gestion de l'eau par bassin



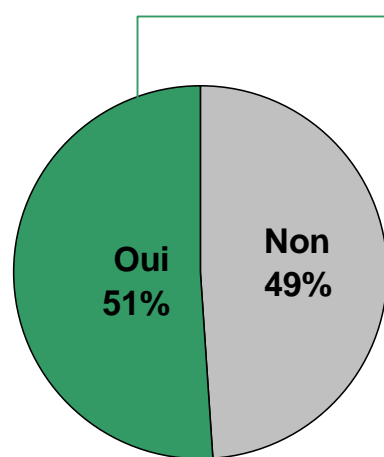
La consultation du public sur les enjeux de la gestion de l'eau

Q60 En métropole, chaque comité de bassin a réalisé du 2 mai au 2 novembre 2005 une consultation du public sur les enjeux de la gestion de l'eau dans le bassin. Avez-vous eu connaissance de cette consultation ?

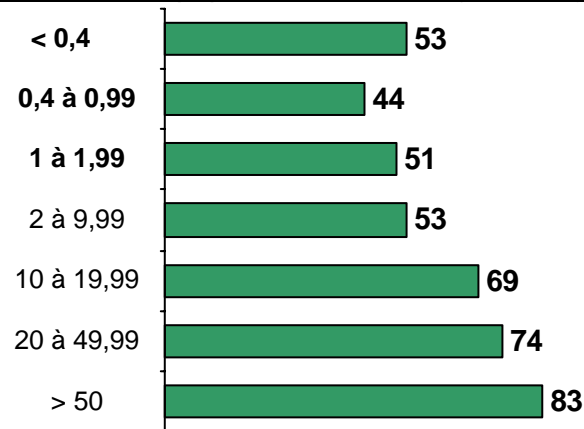
- Un peu plus de 50% des collectivités de métropole ont eu connaissance de cette consultation et près de 80% dans les collectivités qui desservent plus de 50 000 habitants. Dans la quasi-totalité des cas, l'information est venue de l'Agence de l'Eau, et dans une moindre mesure des médias (presse régionale en premier lieu).

Toutes communes (Métropole)

N= 2 179

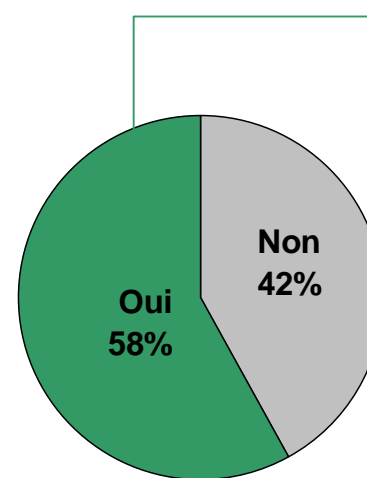


Zoom Communes à compétence Eau
par tranche de population desservie (N=1 013)

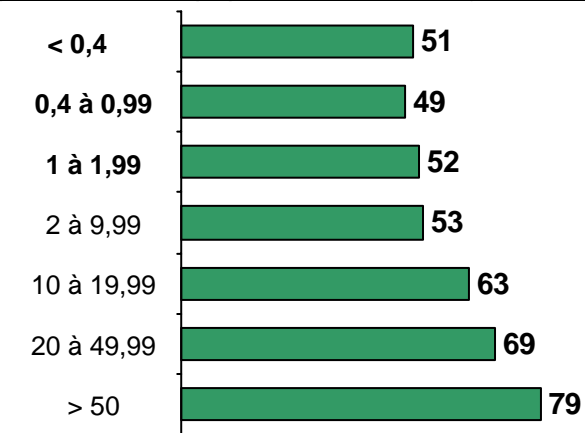


Tous groupements (Métropole)

N = 1 905



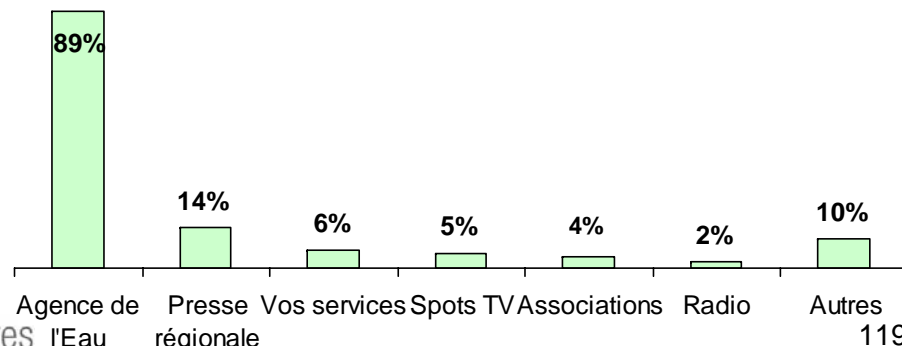
Zoom Groupements à compétence Eau
par tranche de population desservie (N=1 556)



Q61 (Si oui) Comment en avez-vous été informé ?

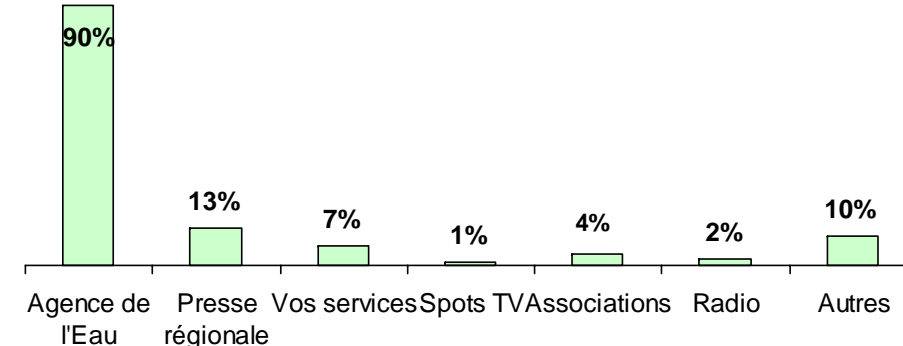
Toutes communes (Métropole)

N= 1 135



Tous groupements (Métropole)

N = 1 100

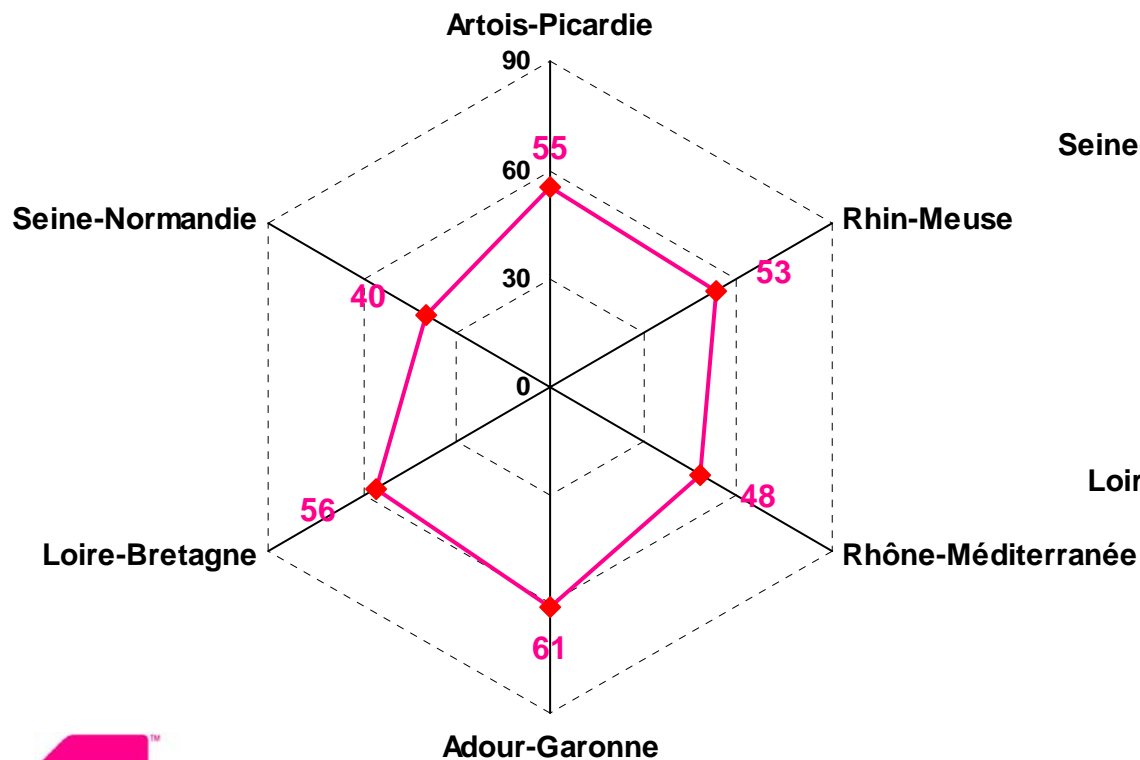


La consultation du public sur les enjeux de la gestion de l'eau

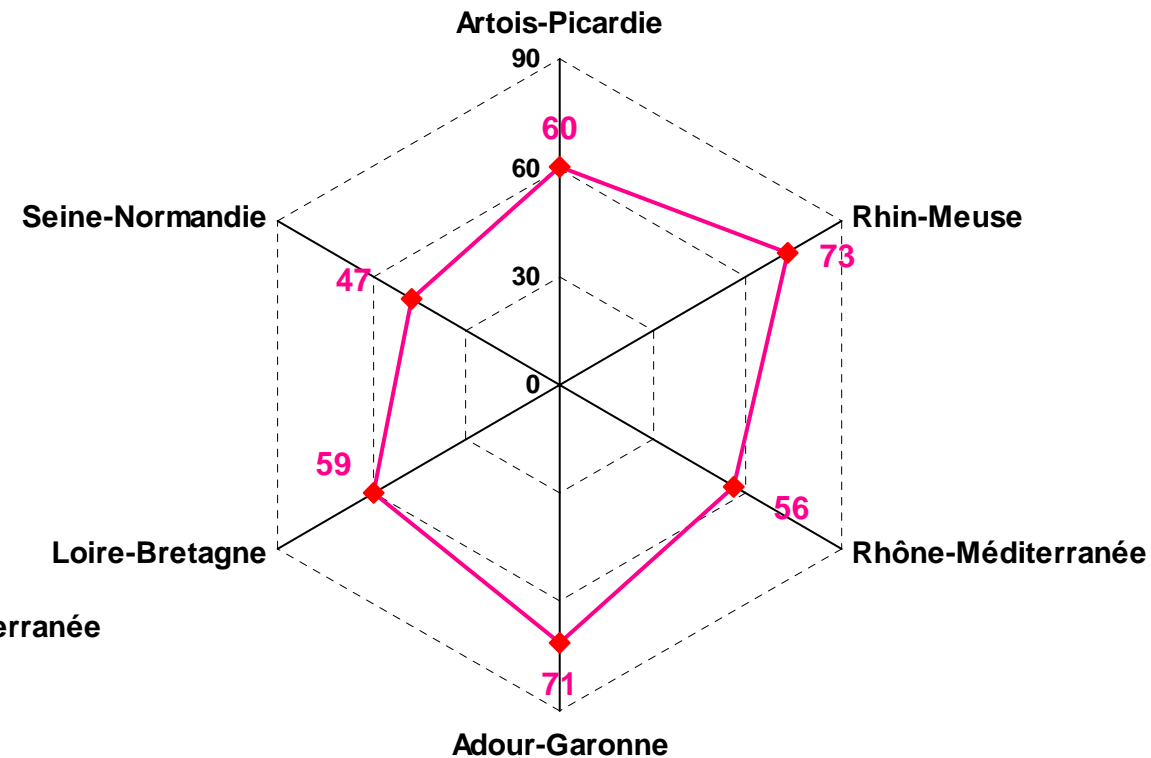
Q60 En métropole, chaque comité de bassin a réalisé du 2 mai au 2 novembre 2005 une consultation du public sur les enjeux de la gestion de l'eau dans le bassin. Avez-vous eu connaissance de cette consultation ?

- La consultation est mieux connue dans le bassin Adour-Garonne que dans le bassin Seine-Normandie. La presse régionale a joué un plus grand rôle dans les bassins Artois-Picardie, Rhin-Meuse et Rhône-Méditerranée (20 à 23% contre 14% en moyenne) et le spot TV en Artois-Picardie

En % des communes (Métropole)
N=2 179



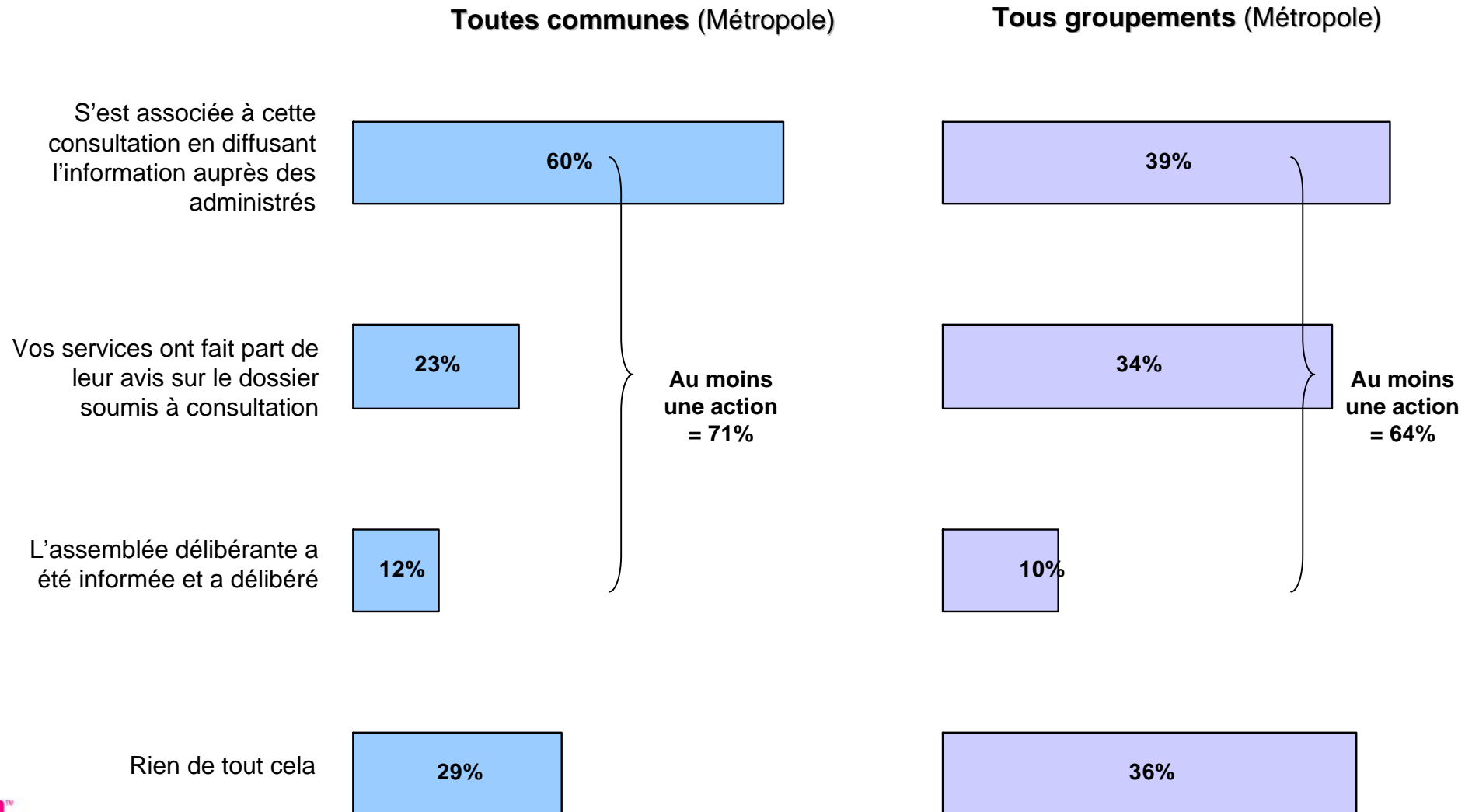
En % des groupements (Métropole)
N=1 905



La consultation du public sur les enjeux de la gestion de l'eau

Q62 Qu'a fait votre collectivité ?

- Les communes ont surtout diffusé l'information auprès de leurs administrés alors que les groupements ont davantage impliqué leurs services techniques.



La consultation du public sur les enjeux de la gestion de l'eau

Q62 Qu'a fait votre collectivité ?

- Les groupements d'Adour-Garonne ont beaucoup plus diffusé l'information aux administrés. Les groupements de Rhône-Alpes ont assez peu agi.

	COMMUNES METROPOLE	Artois-Picardie	Rhin-Meuse	Seine- Normandie	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône- Méditerranée
Diffuser de l'information	60%	57%	56%	48%	61%	62%	68%
Donner un avis	23%	31%	29%	29%	18%	17%	23%
Assemblée informée	2%	6%	22%	15%	15%	8%	8%
Rien de tout cela	29%	30%	29%	38%	28%	29%	21%

Bassin

n	GROUPEMENT METROPOLE	Artois-Picardie	Rhin-Meuse	Seine- Normandie	Loire-Bretagne	Adour-Garonne	Rhône- Méditerranée
Diffuser de l'information	39%	42%	30%	27%	46%	60%	32%
Donner un avis	34%	40%	40%	41%	31%	30%	26%
Assemblée informée	10%	12%	10%	11%	9%	12%	6%
Rien de tout cela	36%	30%	37%	39%	22%	25%	47%

La consultation du public sur les enjeux de la gestion de l'eau

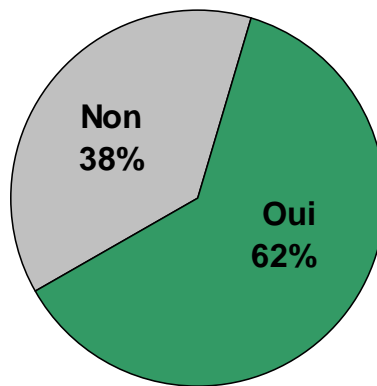
Q63 Dans chaque département d'outre-mer, le comité de bassin consultera au cours des prochains mois le public sur les enjeux de la gestion de l'eau. Avez-vous eu connaissance de cette consultation ?

Q64 Une seconde consultation du public aura lieu fin 2007. Elle portera sur les projets d'objectifs de qualité des milieux aquatiques et sur les actions à réaliser d'ici 2015. Pensez-vous nécessaire que le dossier de consultation soit diffusé auprès des collectivités organisatrices des services d'eau et d'assainissement ?

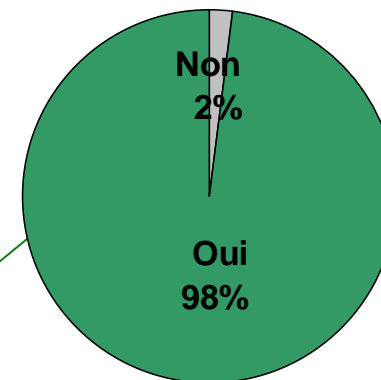
- 6 collectivités des DOM sur 10 ont eu connaissance de cette consultation

- Pour toutes les collectivités, il est nécessaire que le dossier de consultation soit diffusé auprès des intéressés

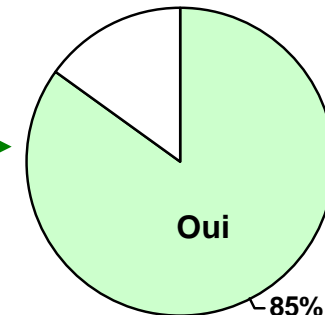
Communes et groupements (DOM)
N= 44



Communes et groupements (DOM)
N= 44



Q65 Pensez-vous que votre collectivité puisse contribuer à cette consultation du public ?



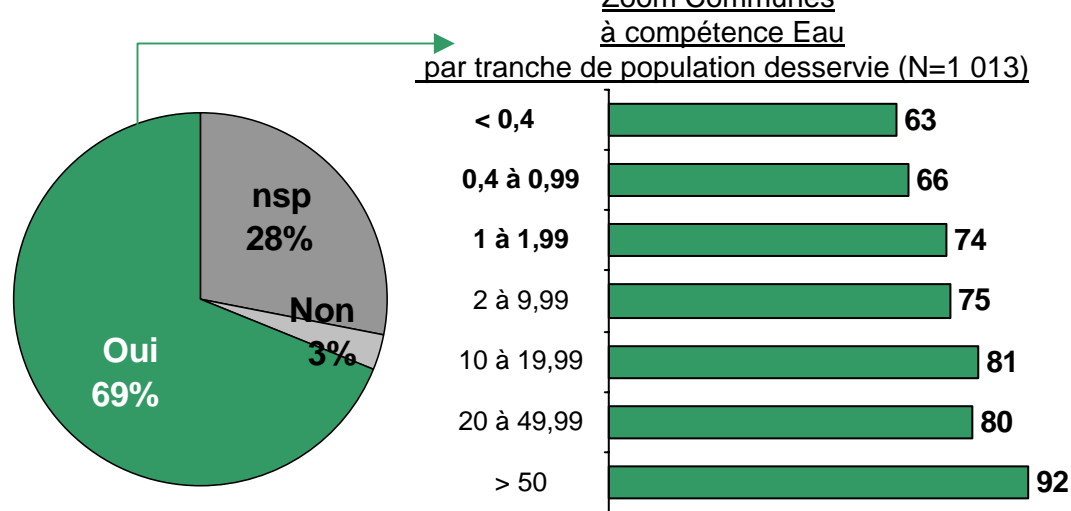
La consultation du public sur les enjeux de la gestion de l'eau

Q64 Une seconde consultation du public aura lieu fin 2007. Elle portera sur les projets d'objectifs de qualité des milieux aquatiques et sur les actions à réaliser d'ici 2015. Pensez-vous nécessaire que le dossier de consultation soit diffusé auprès des collectivités organisatrices des services d'eau et d'assainissement ?

- 70% des collectivités, et plus de 80% des grandes, pensent qu'il est nécessaire de diffuser le dossier de la prochaine consultation.

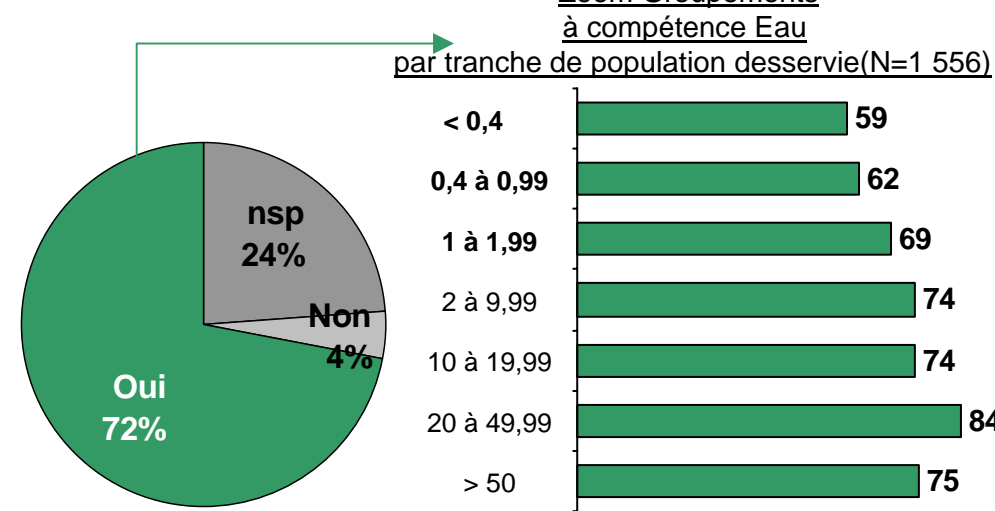
Toutes communes (Métropole)

N= 2 179



Tous groupements (Métropole)

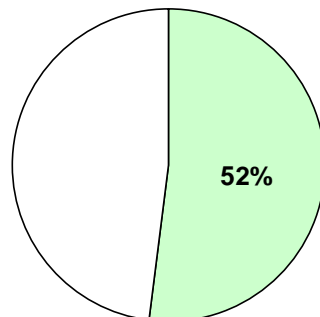
N = 1 905



Q65 (Si oui) Pensez-vous que votre collectivité puisse contribuer à cette consultation du public ?

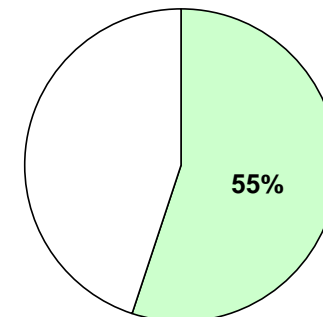
Toutes communes (Métropole)

N= 1 135



Tous groupements (Métropole)

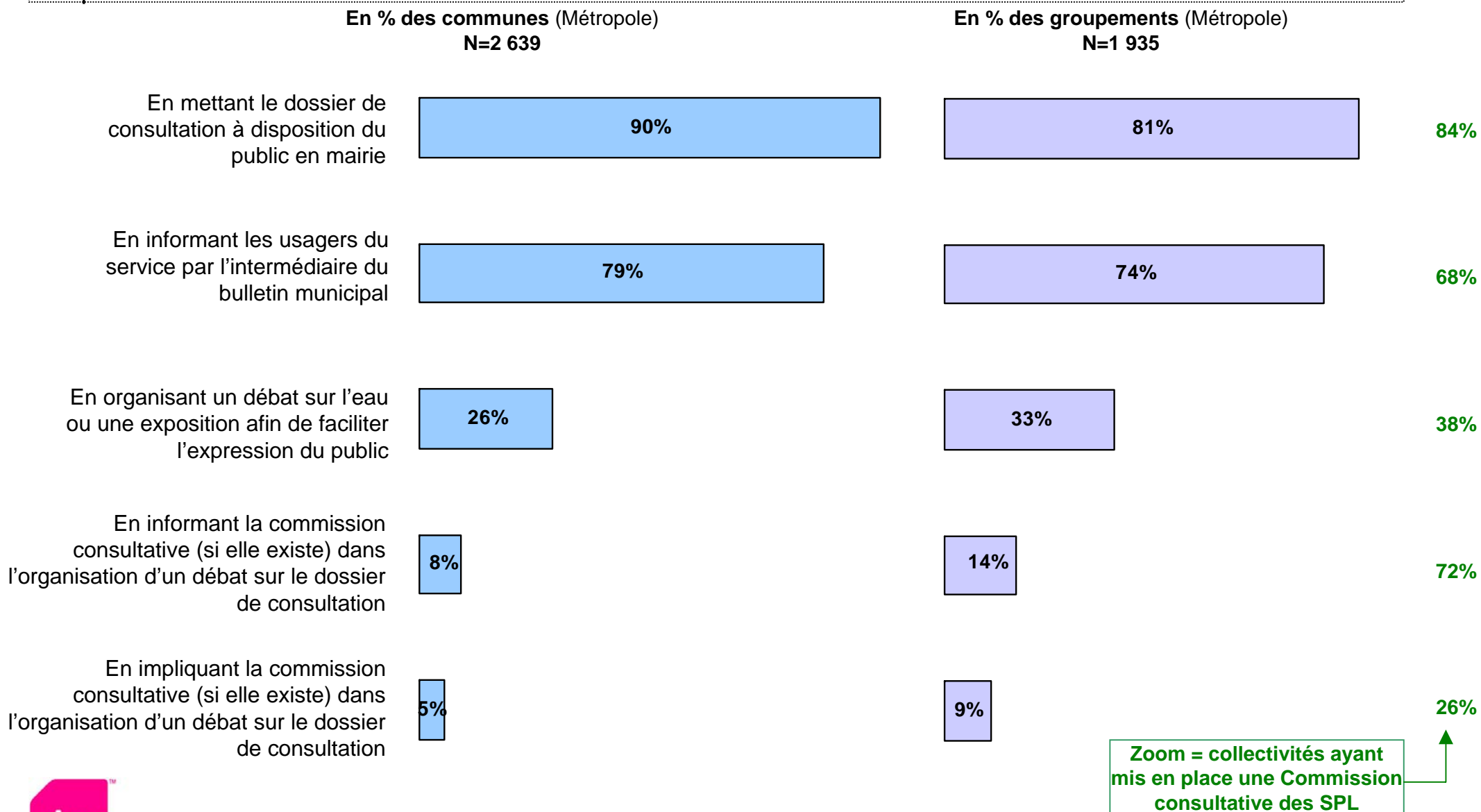
N = 1 100



La consultation du public sur les enjeux de la gestion de l'eau

Q66 Comment pensez-vous contribuer à cette consultation du public ?

- Une contribution principalement envisagée sous la forme d'un dossier consultable en mairie et d'une information via le bulletin municipal. Environ 30% des collectivités seraient favorables à l'organisation d'un débat/expo avec le public.

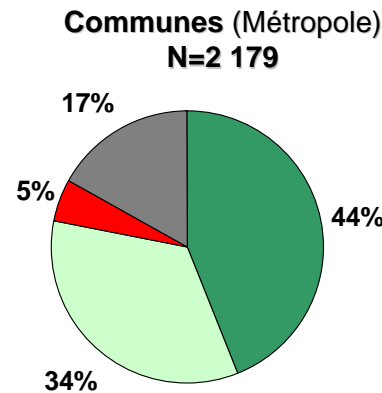


La consultation du public sur les enjeux de la gestion de l'eau

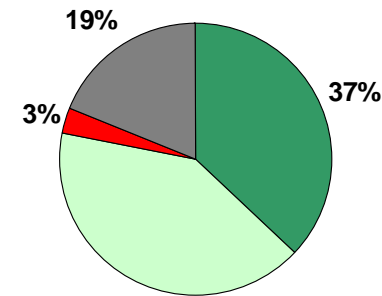
Q67 Pour préparer cette prochaine consultation, quelle est l'importance des dispositions suivantes?

- Premier préalable, informer le public des actions que chacun peut réaliser à son niveau.

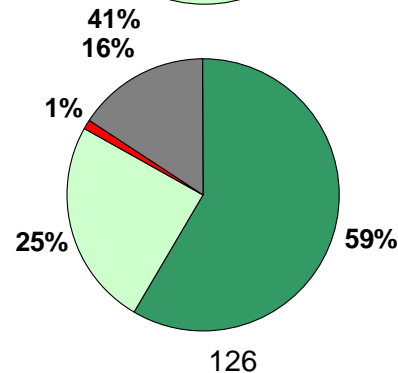
Au préalable, il faut informer les élus de cette consultation du public



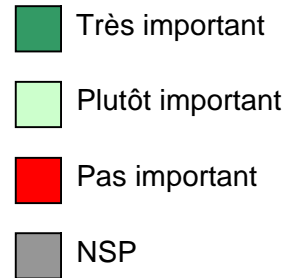
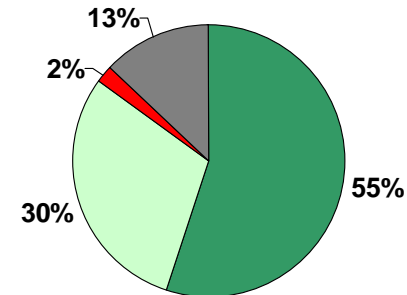
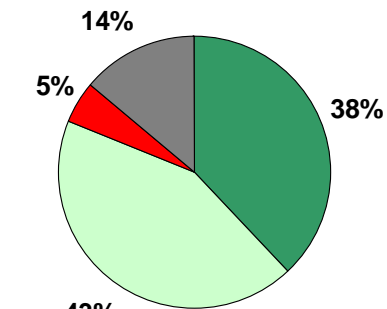
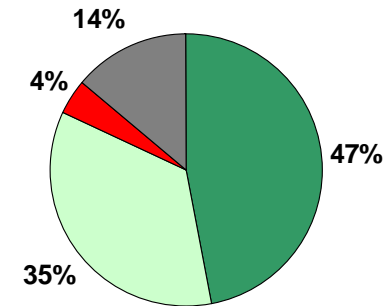
Au préalable, il faut informer le public sur la qualité de l'eau et le cycle de l'eau



Il faut informer le public des actions que chacun peut réaliser, à son niveau, pour mieux gérer l'eau



Groupements (Métropole)
N = 1 905



Principaux résultats concernant les DOM



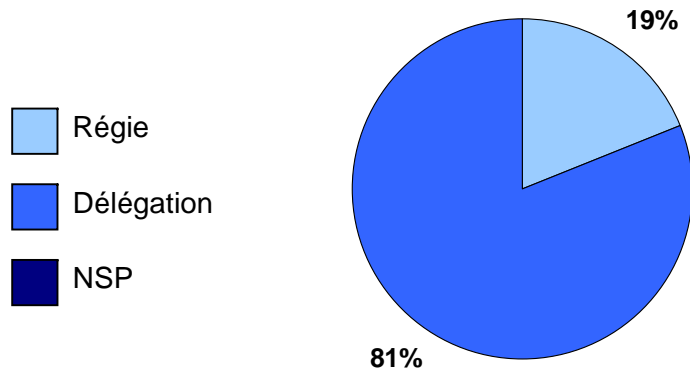
La gestion du service : production/distribution d'eau

Q7/Q13 Comment le service est géré, en régie ou en délégation

- Environ 20% des communes des DOM gèrent directement le service de l'eau : cela représente 10% de la population desservie.

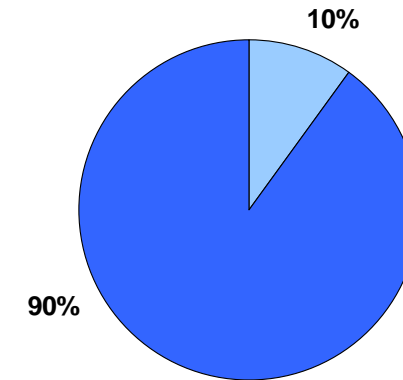
PRODUCTION D'EAU

En % des communes (DOM)



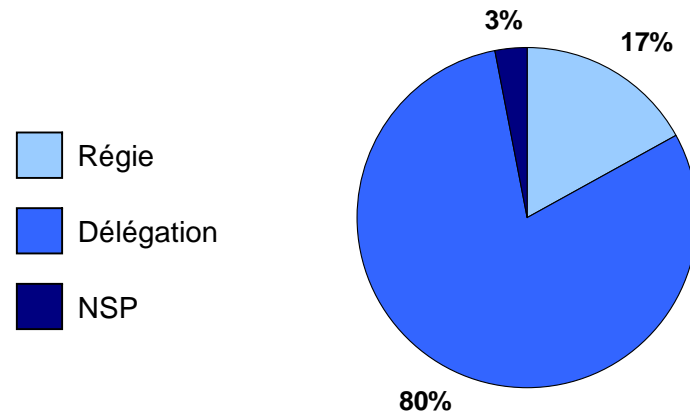
PRODUCTION D'EAU

En % de la population desservie (DOM)



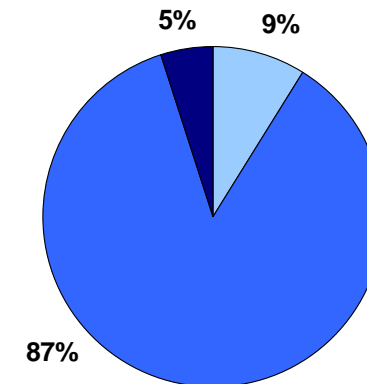
DISTRIBUTION D'EAU

En % des communes (DOM)



DISTRIBUTION D'EAU

En % de la population desservie (DOM)



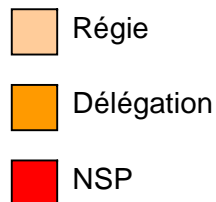
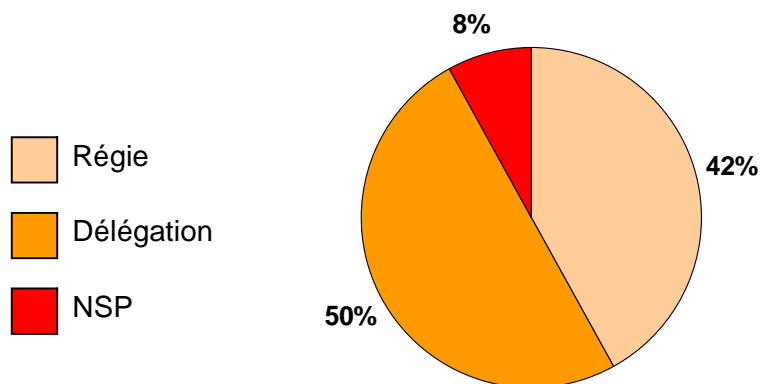
La gestion du service : collecte/épuration des eaux usées

Q7/Q13 Comment le service est géré, en régie ou en délégation

■ Environ 40% des communes sont en régie, mais cela représente 10 à 20% de la population desservie.

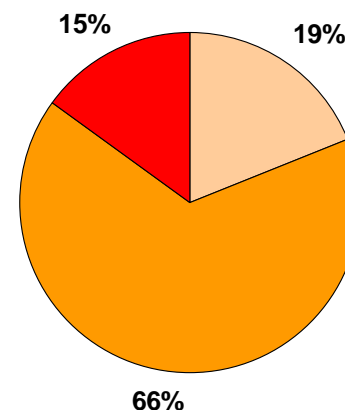
COLLECTE DES EAUX USEES

En % des communes (DOM)



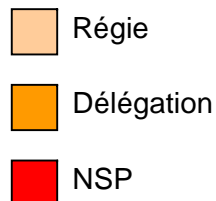
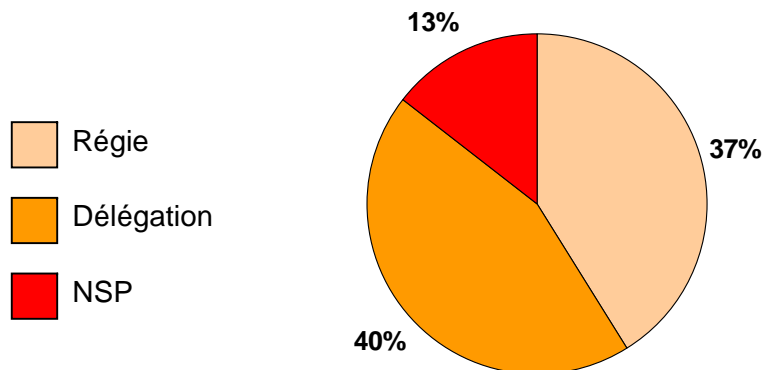
COLLECTE DES EAUX USEES

En % de la population desservie (Métropole)



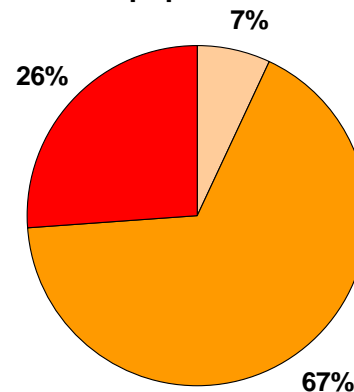
EPURATION DES EAUX USEES

En % des communes (DOM)



EPURATION DES EAUX USEES

En % de la population desservie (Métropole)



Appui extérieur pour le contrôle de l'opérateur : eau & assainissement

Q8 Avez-vous un appui extérieur pour assurer la mission de contrôle de l'opérateur?

- Une collectivité sur deux bénéficie d'un appui extérieur qui provient pour l'essentiel de l'État.

Bénéficie d'un appui extérieur pour le contrôle de l'opérateur (en %)(*)

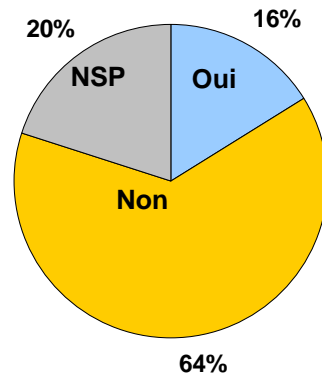
	Eau	Assainissement
Oui	53%	47%
Oui, société d'audit ou de conseil	7%	18%
Oui, DDAF/DDE	46%	29%
Non	13%	28%
Non, mais envisagé	22%	18%
NSP	12%	8%

Le plomb des eaux distribuées

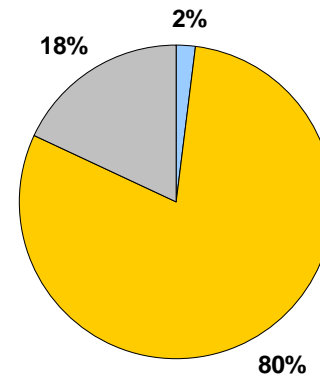
Q19 Devez-vous engager des actions pour respecter les normes de teneur en plomb des eaux distribuées ?

- Environ 15% des communes déclarent devoir engager des actions pour respecter les teneurs en plomb, mais il s'agit de petites communes : exprimée en population desservie, 2% de la population semblent concernés.

En % des communes (DOM)



En % de la population desservie (DOM)

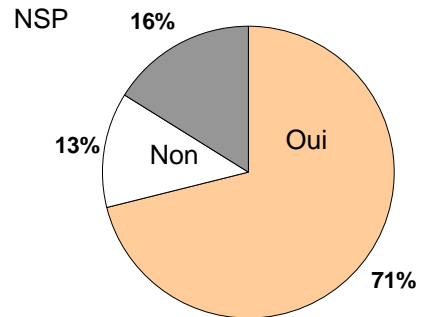


L'information sur les travaux à engager pour respecter les normes

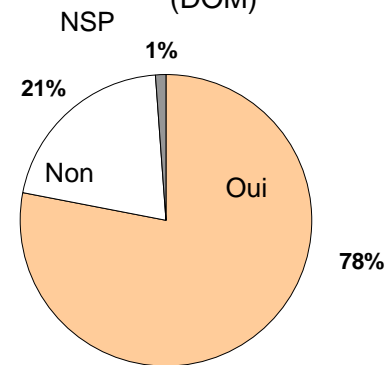
Q39 Avez-vous été informé des travaux à engager pour respecter les normes de traitement des eaux usées en application de la directive européenne « eaux résiduaires urbaines » (décret du 3 janvier 1992) ?

- 70% des communes ont été informées des travaux à engager pour respecter les normes de la DE.

En % des communes (DOM)



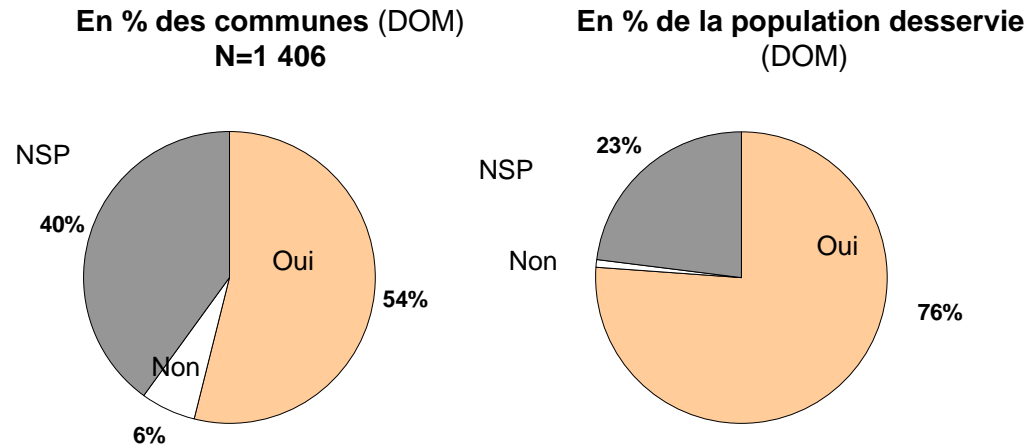
En % de la population desservie (DOM)



Les échéances des directives européennes

Q40 Savez-vous si votre collectivité a été (ou est) concernée par l'une des échéances suivantes (1998, 2000, 2005) de la directive européenne « eaux résiduaires urbaines » ?

- Une commune des DOM sur 2 (cela représente les trois quarts de la population desservie) sait qu'elle est concernée par l'une des échéances de la DE. C'est surtout l'échéance 2005 qui est connue.



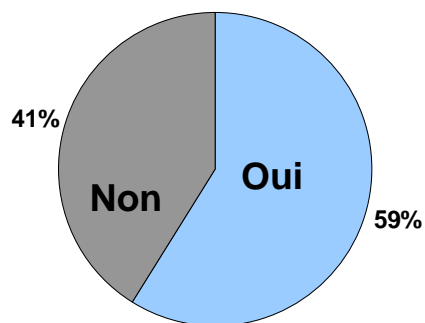
	% communes	% population desservie
1998	4%	1%
2000	9%	29%
2005	54%	76%
Au moins une échéance	54%	76%

Le rapport du Maire

Q46 En 2005, avez-vous publié le rapport du Maire sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2004 ?

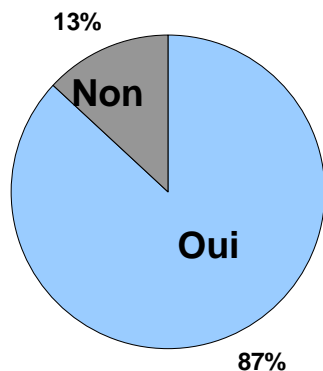
- 6 communes sur 10 ont publié le rapport du Maire pour 2004 mais plus de 80% comptent le publier en 2006.

En % des communes (DOM)



Q47 En 2006, avez-vous l'intention de publier le rapport du Maire sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2005 ?

En % des communes (DOM)

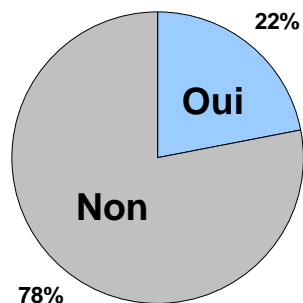


Commission consultative des SPL

Q51 *Votre collectivité a-t-elle mis en place une commission consultative des services publics locaux ?*

- 1 commune sur 5 a mis en place une telle commission (équivalent à 60% de la population des communes).

En % des communes (Métropole)



En % de la population desservie des communes (DOM)

